

● EXERCICE 2006



RAPPORT ANNUEL



sur le prix et la qualité
du service communautaire d'

eau
potable

SOMMAIRE

PARTIE 1

Les faits marquants de l'année 2005

9-16

1

Au sein du périmètre de l'Agglomération

10

2

Coopération décentralisée

110

3

Au niveau national : la Loi sur l'eau et les milieux
aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006

11-16



PARTIE 2

Les services exploités en régie directe

17-28

1

L'organisation du service

18-19

2

La production de l'eau

19-22

1. Les ressources

19-22

2. Les volumes importés

22

3

Les indicateurs techniques

22

4

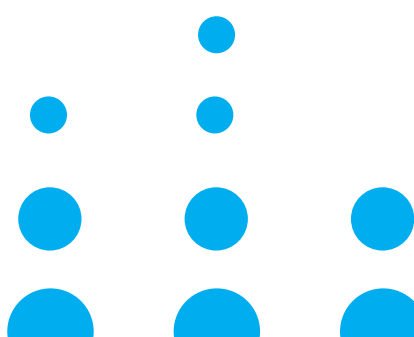
Les indicateurs de la qualité de l'eau

26

5

Les indicateurs financiers

27-28



PARTIE 3

Les services délégués

29-123

1

Présentation générale

31

2

Les services exploités par Lyonnaise des Eaux

31-67

1. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau des communes de Bihorel, Bois-Guillaume, Canteleu, Maromme, Mont-Saint-Aignan et Notre-Dame-de-Bondeville

34-44

2. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau de la commune de Déville-les-Rouen

45-50

3. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau des communes de Hautot-sur-Seine, Sahurs et Val-de-la Haye

50-57

3

Le Service exploité par Route et Eau

58-62

Le contrat pour l'exploitation du service d'eau de la commune d'Isneauville

4

Le service exploité par SAUR France

63-67

Le contrat pour l'exploitation du service d'eau de la commune de La Bouille



5

Les services exploités par VEOLIA Eau

68-123

1. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau de la commune de Oissel 69-75
2. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau de la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis 76-80
3. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau des communes de Fontaine-sous-Préaux et Saint-Martin-du-Vivier 80-85
4. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau des communes de Saint Aubin Epinay et de Saint Jacques sur Darnétal 86-90
5. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau des communes d'Amfreville-la-Mivoie, Belbeuf, Bonsecours, Franqueville-Saint-Pierre et Le-Mesnil-Esnard 91-100
6. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau des communes de Houpeville, Le Houlme et Malaunay 100-105
7. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau de la commune de Roncherolles-sur-le-Vivier 106-110
8. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau de la commune de Saint-Pierre-de-Manneville 111
9. Le contrat pour l'exploitation du service d'eau des communes de Grand-Couronne, Moulineaux, Petit-Quevilly, Petit-Couronne, Saint-Etienne-du-Rouvray et Sotteville-les-Rouen 111-123

ANNEXES

● Annexe 1

Synthèse “qualité” de la DDASS pour le service exploité en Régie et la commune de la Bouille

● Annexe 2

Délibération du Conseil de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise en date du 12 décembre 2005 fixant les tarifs applicables aux abonnés de la Régie à compter du 29 novembre 2004

● Annexe 3

Indice de perte selon taille de la collectivité

● Annexe 4

Synthèse rapport annuel eau potable 2005 secteur de Maromme

● Annexe 5

Synthèse rapport annuel eau potable 2005 commune de Déville

● Annexe 6

Synthèse rapport annuel eau potable 2005 secteur de Sahurs

● Annexe 7

Rapport annuel eau potable 2005 commune d'Isneauville

● Annexe 8

Rapport annuel eau potable 2005 commune de La Bouille



● **Annexe 9**

Synthèse rapport annuel eau potable 2005 commune de Oissel

● **Annexe 10**

Synthèse rapport annuel eau potable 2005
commune de Saint-Léger du Bourg-Denis

● **Annexe 11**

Synthèse rapport annuel eau potable 2005 secteur Vallée du Robec

● **Annexe 12**

Synthèse rapport annuel eau potable 2005 secteur
Saint-Jacques-sur-Darnétal

● **Annexe 13**

Synthèse rapport annuel eau potable 2005 secteur
Bonsecours (ex SIAEP de Boos)

● **Annexe 14**

Synthèse rapport annuel eau potable 2005 secteur Malaunay

● **Annexe 15**

Synthèse rapport annuel eau potable 2005
commune de Roncherolles-sur-le-Vivier

● **Annexe 16**

Synthèse rapport annuel eau potable 2005
commune de Saint-Pierre-de-Manneville

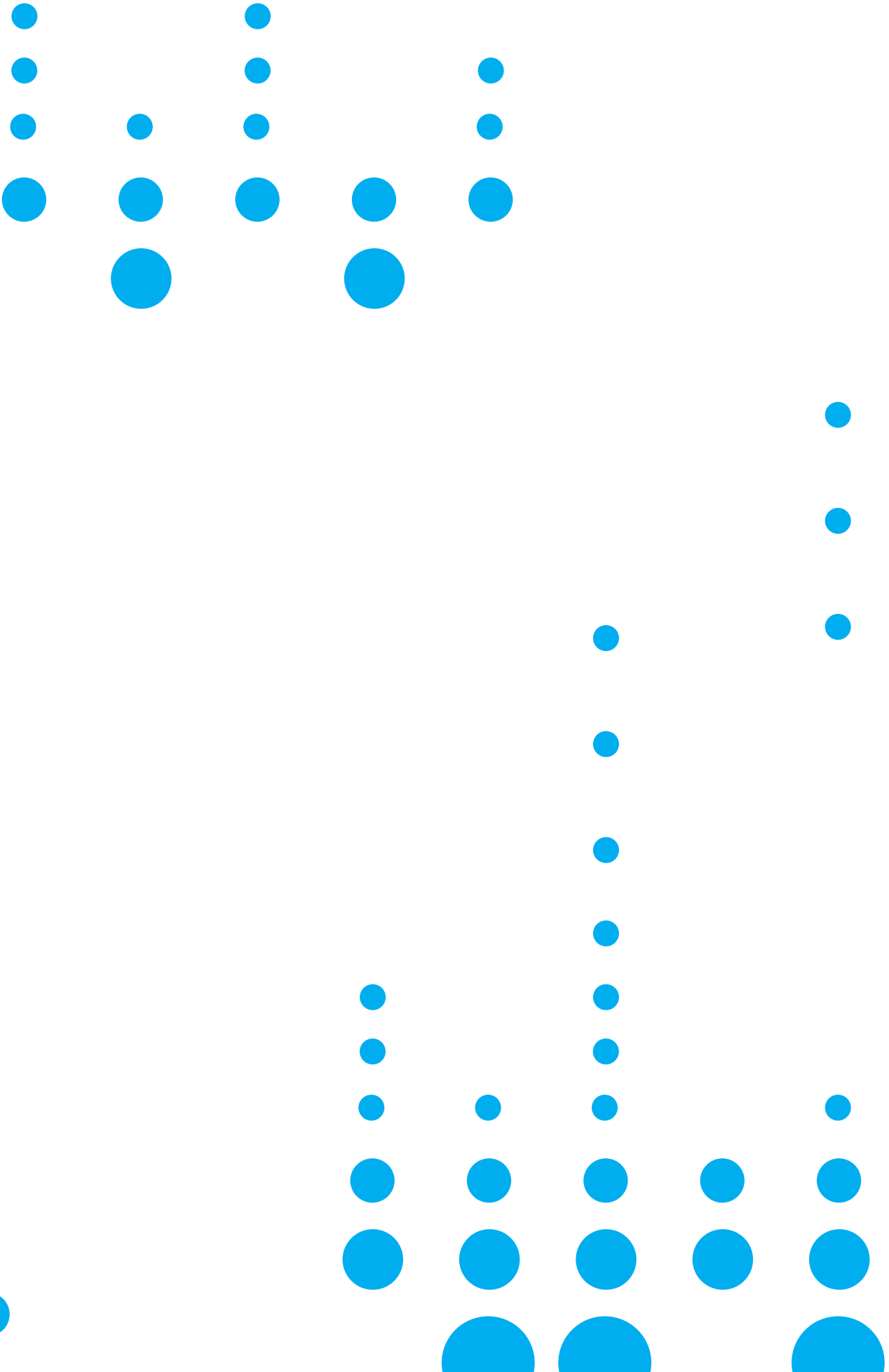
● **Annexe 17**

Synthèse rapport annuel eau potable 2005
secteur Banlieue Sud de Rouen

● **Annexe 18**

Le règlement du service public de distribution
d'eau potable







PARTIE 1

Les faits marquants de l'année 2006

1

Au sein du périmètre de l'Agglomération

1. L'année 2006 est la première année d'application des avenants adoptés par le Conseil de l'Agglomération le 12 décembre 2005.

Ces avenants ont pour objet principal d'aboutir à terme à une harmonisation du prix de l'eau.

2. Le service de Saint-Pierre-de-Manneville fait partie du périmètre du contrat « Sahurs » de Lyonnaise des Eaux France depuis le 1er juillet 2006. Depuis cette date, les mannevillais sont alimentés en eau potable à partir du forage de Val-de-la-Haye.

Un secours reste possible depuis le réseau du Syndicat de Saint-Martin-de-Boscherville avec lequel une convention a été passée.

3. Une convention d'échange d'eau a été conclue avec Veolia Eau. Ainsi, ces échanges (achat, vente, pour chacune des parties) ne donnent plus lieu à des flux financiers.

Il est fait en sorte qu'en fin d'année, le solde des échanges soit aussi proche que possible de zéro.

2

Coopération décentralisée

L'Agglomération de Rouen a souhaité s'inscrire dans une démarche de solidarité internationale en apportant son aide financière à Madagascar et au Burkina Faso. Elle relaie ainsi les actions de coopérations-jumelages menées depuis quelques années par plusieurs communes de l'Agglo sur ces deux territoires.

Sur l'ensemble des territoires malgache et burkinabé, l'alimentation en eau est une préoccupation prioritaire. L'inexistence d'un réseau continu de distribution d'eau, l'insalubrité de celle-ci, ainsi que les horaires irréguliers et tarifs imposés par les sociétés distributrices, pénalisent fortement la population.

En 2006, l'Agglomération de Rouen a consacré 75 000 € du budget de la Régie Autonome de l'Eau à la construction et l'équipement de forages dans trois villes de Madagascar :

- Morondava : 1 forage, 5 368 €
- Tuléar : 1 forage, 23 370 €
- Fort Dauphin : 3 forages, 12 905 €

ainsi qu'au Burkina Faso à :

- Rouko : réhabilitation d'un forage, 11 119,02 €
- Guibaré : 1 forage, 11 119,02 €
- Kongoussi : 1 forage 11 119,02 €

3

Au niveau national: la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006

Ses dispositions les plus remarquables :

Chaque personne physique, pour son alimentation et son hygiène, a le droit d'accéder à l'eau potable dans des conditions acceptables pour tous ;

Les communes sont compétentes en matière de distribution d'eau potable ;

Les investissements futurs figurent dans un programme de travaux pouvant être financés par un excédent de la section d'investissement ;

Les services exploités en régie ne bénéficient plus de l'exonération de paiement de la redevance d'occupation du domaine public lorsque celle-ci est instituée ;

Les travaux de renouvellement et de grosses réparations confiés à un délégataire doivent faire l'objet :

- d'un programme prévisionnel
- d'un compte-rendu annuel d'exécution
- d'un remboursement d'une somme correspondant aux travaux prévus et non exécutés avant la fin du contrat

La différenciation des aides publiques suivant le mode de gestion du service est interdite ;

Toute fourniture d'eau, quel qu'en soit le bénéficiaire, fait l'objet d'une facturation applicable à la catégorie d'utilisateurs correspondante ;

Les cautions et dépôts de garantie sont interdits ;

La part fixe des tarifs est plafonnée. Le mode de calcul du plafonnement fera l'objet d'un arrêté interministériel ;

Dans les immeubles neufs à usage d'habitation, l'installation de compteurs individuels est obligatoire ;

Tout occupant d'un immeuble qui fait l'objet d'une individualisation, doit souscrire un contrat individuel d'abonnement avec le service public de distribution d'eau potable.

En 2006, le programme de travaux financé par les recettes de la surtaxe est détaillé dans le tableau ci-dessous.

Commune	Lieu ou ouvrage	Type	Longueur (ml.) ou quantité (u.)	Description	Montant € HT
Amfreville la Mivoie	Reservoir SB Amfreville	Renouvellement	15	Déplacer & renouveler la conduite d'alimentation du réservoir service bas en partie découverte par la création du terrain de sport	9 578
Amfreville la Mivoie	Mesnil Esnard (rue de)	Renouvellement	13	Remplacer le dernier tronçon en situé sous le giratoire par une conduite en fonte Ø 150 mm.	9 975
Belbeuf	Zac des Ondelles	Rationalisation	35	Créer une antenne pour reprendre 2 branchements et permettre la création d'un nouveau branchement avec une seule traversée de la route départementale	1 918
Belbeuf	Réservoir de Belbeuf	Sécurisation distribution	3	Poser de 3 vannes de sectionnement Ø 200 mm. réalisé de nuit en coordination avec l'isolement de la station du Becquet	9 532
Belbeuf	Clôs Thomas (rue du)	Renouvellement	60	Renouveler une conduite en fonte grise Ø 60 mm.	14 077
Belbeuf	RN15	Renforcement	780	Renforcer et renouveler la conduite du n°78 au 114 à Saint Adrien avant les travaux de voirie	148 768
Bihorel	Jeanne d'arc (rue)	Renouvellement	80	Renouveler la conduite Ø 60 mm. entre la rue Lestanville et St Mathurin	12 755
Bois-Guillaume	Canadiens (rue des) - phase 1+2	Renouvellement	836	Renouveler de la conduite Ø 150 mm. dans le prolongement des travaux de 2004	194 239
Bois-Guillaume	Firmin (rue)	Défense incendie	230	Renforcement DN.60 par DN.100 sur 230 ml améliorant la défense contre l'incendie	44 063
Bois-Guillaume	Haie (rue de la)	Défense incendie	77	Mailler la rue G. de Normandie et l'allée d'Aumale (financement aménageur)	-
Bois-Guillaume	Pinchon (rue)	Sécurisation distribution	1	Poser une vanne de part et d'autre du branchement de la clinique pour permettre une double alimentation	3 235
Bonsecours	Val d'Eauplet	Sécurisation distribution	50	Réhabiliter l'interconnexion entre Rouen et Bonsecours service bas	24 699
Canteleu	Corneille (avenue)	Renouvellement	265	Renouveler la conduite en fonte grise Ø 100 mm. et les branchements dans le cadre des aménagements de la mairie	30 450
Darnétal	Pont Bellast (rue du)	Renouvellement	96	Remplacement d'une conduite de Ø 100 mm en fonte grise	30 017
Fontaine sous Préaux	Gare (rue)	Amélioration service	1	Mettre en place une vanne de sectionnement sur conduite en PVC collé 63 située après le pont	1 558
Fontaine-le-bourg	F10	Sécurisation production	1	Équiper la station d'un turbidimètre et d'un analyseur de chlore en continu	9 146

Fontaine-le-bourg	F10	Sécurisation production	380	Équiper le forage d'un système de rejet (bypass) de l'eau au démarrage du pompage	65 387
Franqueville st Pierre	Réservoir RN 14	Renouvellement	50	Renouveler et modifier la vidange Ø150 mm. du réservoir « RN14 »	15 656
Franqueville st Pierre	Général de Gaule (rue)	Rationalisation	600	Supprimer 600 mètres de canalisation Ø80 mm. de 1964 et en double au profit d'une conduite plus récente Ø 200 mm.	22 993
Grand Couronne	Général Blanchard (impasse de la rue)	Renouvellement	80	Renouveler 80 mètres d'antenne en plomb par un tube en PEHD Ø 42/50 mm.	8 464
Grand Couronne	Pavillon (rue du) essarts	Renforcement	200	Renforcer de 200 m de conduite en fonte de diamètre 100 mm.	59 252
Grand Couronne	Paradis (rue)	Renouvellement	500	Renouveler (part agglo) et renforcer (part commune) une conduite Ø 60 mm. pour la défense incendie et le maillage dans le cadre des travaux d'effacement de réseau et création d'un lotissement d'une quarantaine de pavillons	72 091
Grand-Quevilly	Onze novembre (rue du)	Renforcement d'une canalisation en fonte	180	Changer une conduite Ø 60 mm en acier par une canalisation en diamètre 100 mm.	35 374
Hautôt-sur-Seine	Soquence (route de)	Extension	72	Déplacer la conduite Ø 100 mm. sur 50 ml et extension de 22 ml. dans le cadre de l'aménagement du carrefour	11 511
Houpeville	Voie Maline	Défense incendie	370	Renforcer et renouveler la conduite avec participation de l'aménageur	59 973
Houpeville	Bon vent (rue du)	Renouvellement	380	Renouveler la conduite en fonte grise Ø 60 mm.	56 501
Isneauville	RD 928 (phase 1+2)	Amélioration service	1 300	Renforcer la desserte en remplaçant la conduite Ø.80 mm. par Ø 150 mm.	273 498
Isneauville	Ronce (impasse de la)	Défense incendie	100	Renforcer et étendre la défense incendie (financement aménageur)	-
Isneauville	Bosquets (Rue des) - phase 1	Déplacement	400	Renouveler et Déplacer la conduite Ø 60 mm. située en domaine privé	60 600
La Bouille	compteur d'échange d'eau	Contrôle & régulation	3	Équiper les compteurs de livraison d'eau par le SERSEAP d'une télétransmission	9 000
Le Houleme	Etrille (Chemin)	Amélioration service	1	Mettre en place un surpresseur pour améliorer la pression de desserte	28 363
Le Houleme	Aristide Briand (rue)	Défense incendie	180	Renouveler (part agglo) et renforcer (part commune) une conduite Ø 60 mm. pour la défense incendie	67 582
Malaunay	Audière (rue)	Amélioration service	530	Renforcer et renouveler la conduite Ø 100 mm.	73 850

Mesnil Esnard	Belbeuf (rue de)	Rationalisation	545	Supprimer les doublons de canalisation et renouveler les branchements avant la réfection de Voirie	11 145
Mesnil Esnard	Romain Docquet (Rue)	Défense incendie	136	Renforcer la canalisation pour la défense incendie avant la réfection de la voirie	51 965
Mont-saint-aignan	Grande (rue)	Renouvellement	516	Renouveler la conduite Ø 100 entre rue de la Ferme et rue gallieni avant les travaux de voirie	94 949
Mont-saint-aignan	Thouroulde (rue)	Renouvellement	322	Renouveler la conduite fonte grise Ø 60 mm. avant les travaux de voirie	45 700
Mont-saint-aignan	Réservoirs	Entretien espace extérieur	1	Créer une couverture végétale anti-tag	2 512
Mont-saint-aignan	limare (rue)	Renouvellement	51	Renouveler la conduite fonte grise Ø 60 mm. avant les travaux de voirie	11 197
Moulineaux	Sources (Allée des)	Renouvellement	80	Renouveler la conduite en fonte grise par PEHD Ø50 mm. avant les travaux de voirie	19 390
Moulineaux	Varende (rue de la)	renouvellement	141	Renouveler et modifier le départ de la rue de la Varende en coordination avec les travaux d'assainissement en prévision des travaux rue Louis Moguen	23 554
Oissel	Forage de Perreuse	Sécurisation production	1	Installer un turbidimètre sur échantillonnage d'eau brute du forage de la Perreuse	4 500
Oissel	Forages de Oissel	amélioration du service		Abandonner de la désinfection au dioxyde de chlore au profit du chlore gazeux (renouvellement affermage)	-
Oissel	Sévene (rue)	Renouvellement	45	Renouveler la canalisation en acier à remplacer par un tube en PEHD Ø 36/50 mm. à l'angle de la rue de Sévenne et Jean Jacques Rousseau ainsi que des branchements en plomb avant la réfection de la voirie	2 895
Oissel	Stalingrad (quai)	Renouvellement		Renouveler les branchements avant les travaux de voirie (part aggro. hors quota)	6 925
Oissel	Gal. de Gaule (rue) / Cotoni (rue)	Sécurisation distribution	200	Créer une Interconnexion de secours total entre Saint Etienne du Rouvray et Oissel par une liaison de 200 ml en Ø 300 mm.	164 148
Petit Couronne	Réservoir 11 novembre	Entretien ouvrages	1	Participation à la remise en état et modification de l'éclairage de mise en valeur du château d'eau suivant vandalisme	4 050
Petit Quevilly	Victor Basch (rue)	Défense incendie	354	Renouveler (part aggro) et renforcer (part commune) une conduite Ø 80 mm. pour la défense incendie avant les travaux de voirie	81 506

Radepont	Forage de la Petite Aulnaie	Entretien ouvrages	1	Renforcer la clôture, modifier le capôt du forage et créer une rampe d'accès sécurisée pour la livraison des bouteilles de chlore	21 704
Rouen	Gambetta CHU (boulevard)	Déplacement	153	Nouveau tracé hors plate-forme TEOR protéger une conduite de diamètre 300 mm fonte ductile	69 878
Rouen	Darnétal (route de)	Déplacement	38	Déplacer une conduite Ø 150 mm en fonte grise au droit d'une station TEOR et raccordement par maillage de 2 conduites de diamètre 100 mm	17 997
Rouen	Jules Adeline (rue)	Renouvellement	218	Remplacer une conduite Ø 100 mm en fonte grise	46 335
Rouen	Malherbe (rue)	Renouvellement	154	Remplacer une conduite Ø 100 mm en fonte grise	36 522
Rouen	Stanislas Girardin (rue)	Renforcement	603	Renouveler une conduite Ø 100 mm en fonte grise par une conduite en fonte ductile de diamètre 150 mm	160 273
Rouen	Galilée (rue)	Renouvellement	36	Remplacer un tronçon Ø 100 mm en fonte grise	21 962
Rouen	César Franck (rue)	Renouvellement	25	Remplacer un tronçon Ø 250 mm en fonte grise	19 917
Rouen	Constantine (rue de)	Renouvellement	245	Remplacer une conduite Ø 100 mm en fonte grise	74 042
Rouen	François Couperin (rue)	Déplacement	117	Remplacer un tronçon de conduites Ø 250 mm et 150 mm. en fonte grise	36 998
Rouen	Rue Cousin	Renouvellement	183	Remplacer une conduite Ø100 mm en fonte grise	51 804
Rouen	Rue Stendhal	Renouvellement	215	Remplacer une conduite Ø100 mm en fonte grise	59 840
Sahurs	Saint-Pierre-de-Manneville	Amélioration	1	Mettre en place un surpresseur pour alimenter la commune de St. Pierre De Manneville par réseau de Sahurs	30 000
Saint-Pierre-de-Manneville	Quevillon (route de)	Amélioration service	72	Renforcer la desserte en eau par remplacement de la conduite Ø 100 mm. par Ø 150 mm. avant les travaux de voirie	cf. route de Sahurs
Saint-Pierre-de-Manneville	Route de Quevillon	Défense incendie	1	Mettre en place un hydrostab pour ouverture automatique de l'interconnexion Quevillon en cas de demande pour la défense incendie (renouvellement affermage)	-
Saint-Pierre-de-Manneville	Roy (chemin)	Amélioration service	150	Renforcer la conduite Ø 40 mm. par Ø 60 mm. avant les travaux de voirie	cf. route de Sahurs
Saint-Pierre-de-Manneville	Sahurs (route de)	Amélioration service	257	Renforcer la conduite Ø 100 mm. par une canalisation Ø 150 mm. en fonte ductile avant les travaux de voirie	67 117

Saint-Pierre-de-Manneville	Saint Pierre (rue)	Défense incendie	350	Renforcer la conduite Ø 60 mm. par une canalisation Ø 100 mm. en fonte ductile avant les travaux de voirie	70915
Notteville Les Rouen	réservoir madrillet	Réparation	1	Remplacer des plaques de bardage haut endommagées et renforcement des fixations	sans frais
Notteville Les Rouen	Roger Salengro et Toit Familial (rue)	amélioration du service	200	Abandonner une conduite Ø 80 mm. au profit d'une conduite Ø 200 mm. Parallèle	3995
Notteville Les Rouen	Eauplet (rue)	Sécurisation distribution	0	Installer un stabilisateur de pression permettant d'alimenter automatiquement les deux extrémités la zone d'activité	5048
Notteville Les Rouen	Jean Baptiste Gilbert (rue)	Rationalisation	215	Abandonner deux conduites vétustes et les renouveler par une conduite en fonte ductile Ø 150 mm.	134062
Notteville Les Rouen	Benoit Malon (rue)	Renouvellement	300	Renouveler 300 mètres de canalisation en fonte grise Ø 80 mm. par une conduite en fonte ductile	55155
St Aubin Epinay	Station P1	Entretien espace extérieur	1	Créer un chemin d'accès permettant le passage du talweg (ruisseau d'orage) pour un véhicule léger.	21118
St Jacques sur DARNÉTAL	Refolement des longues raies	Sécurisation distribution	1	Créer une interconnexion de secours du service haut, piquée sur le refolement de la station des Longues Raies	21151
St Léger du Bourg Denis	Grande rue	Sécurisation distribution	6	Créer une interconnexion entre les deux réseaux pour une sécurisation totale de St. Léger Du Bourg Denis	8879
St Martin du Vivier	Mesnil Grémichon (rue du)	Renouvellement	60	Renouveler la conduite vétuste avant les travaux de voirie	10271
St Martin du Vivier	Rosiers (impasse des) - phase 1	Renouvellement	50	Renouveler et déplacer la conduite située en domaine privé avant les travaux de voirie	17917
St. Etienne du Rouvray	La Chapelle	Entretien ouvrages	1	Entretien forestier du périmètre de protection des forages de la station	4919
TOTAL					3056358
rappel 2005					2454121
Évolution 2006/2005					24,54%

L'ensemble des travaux de canalisation réalisé sur le réseau de distribution d'eau potable a permis l'entretien et le renouvellement d'un linéaire équivalent à 14 557mètres.

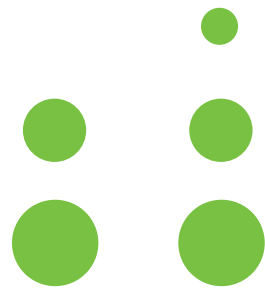
le détail par type d'opération est le suivant :

linéaire de canalisation posé = 13212 m,

linéaire de canalisation supprimé = 1345 m

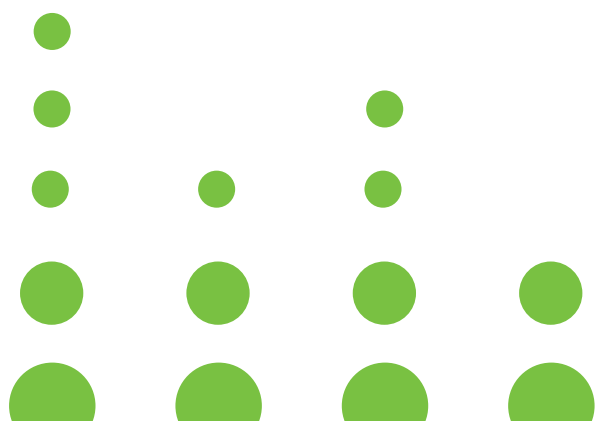
linéaire de réseau étendu = 444 m

La longueur totale du réseau d'eau potable de l'Agglomération étant évaluée à 1 850 km (hors branchements), le taux de renouvellement pour 2006, s'établit à 0,79 %



PARTIE 2

Le Service exploité en régie directe



La Régie de l'Agglomération regroupe les services de production et de distribution d'eau des 3 communes suivantes :

- Darnétal
- Grand-Quevilly
- Rouen

Ces 3 services, déjà exploités en régie avant le transfert de la compétence « eau » à l'Agglomération, ont été regroupés dans une même régie communautaire à autonomie financière, dont les statuts ont été adoptés par délibération du Conseil de l'Agglomération en date du 28 juin 2004.

Ce service distribue environ 40 % des volumes consommés dans l'Agglomération.

1

L'organisation du service

La Direction de l'Eau compte 111 agents répartis dans les services suivants (voir organigramme page 6 de la note liminaire) :

La **direction adjointe Production** assure le captage, le traitement de potabilisation de l'eau et son acheminement jusqu'aux réservoirs de stockage. Son effectif total est de 22 agents, dont les qualifications professionnelles relèvent de l'électrotechnique, de la mécanique, et des métiers du bâtiment.

La **direction adjointe Distribution** assure la desserte des clients et réalise la facturation. Elle est composée de 53 personnes dont, principalement, des agents techniques ayant acquis une qualification dans le domaine de la plomberie.

Par ailleurs, 2 techniciens chargés du contrôle des exploitants des services délégués ont été adjoints à cette équipe.

Le **Bureau Études**, composé de 14 personnes, gère l'ensemble des documents graphiques et réalise la mise au point des projets pour les deux Directions du Pôle de l'Eau.

La **direction adjointe chargée de l'Administration** est composée d'un service administratif et comptable et d'un service commercial, l'effectif global de ces services est de 19 personnes. Cette direction assure notamment la gestion commerciale des abonnés depuis l'abonnement au service jusqu'à la facturation, le recouvrement des factures étant à la charge du comptable public.

L'accueil du public

Pour toute question relative à leurs factures (consommation, relevés d'index, tarif...), abonnements, demandes de branchement, les usagers sont accueillis dans les locaux de la Direction de l'Eau, à l'adresse suivante :

110, rue François COUPERIN
76000 ROUEN

Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h 45.

Ils peuvent également composer le **02 35 59 20 30** aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus, ainsi que 24h/24 et 7jours/7 en cas d'urgence.

Tous les courriers doivent impérativement être adressés à l'adresse suivante :

Communauté de l'Agglomération Rouennaise
Norwich House
14bis avenue PASTEUR - BP 589
76006 ROUEN CEDEX 1

Pour toute question relative au règlement de la facture, les abonnés peuvent s'adresser à la Trésorerie Principale Municipale, à l'adresse suivante :

110-112, avenue du Mont Riboudet
76037 ROUEN Cedex
Tel. 02 35 07 94 10

2

La production de l'eau

La totalité de l'eau distribuée est d'origine souterraine, elle provient de sources issues de la nappe de la craie.

1. Les ressources

Plusieurs captages concourent à la production de l'eau :

1.1 Fontaine sous Préaux

(Les sources du Robec à 9 km de ROUEN)

De 12 000 à 30 000 m³/jour peuvent être acheminés à l'usine de LA JATTE, avenue Georges Métayer, par un aqueduc gravitaire en maçonnerie, de 6 000 m de longueur, construit en 1875.

À partir de cette usine, l'eau est, soit utilisée directement dans les réseaux de distribution de niveaux inférieurs, soit refoulée vers les quartiers hauts de la Ville.

Depuis 2001, le traitement de l'eau est réalisé par la technique de l'ultrafiltration sur le site de l'usine de la Jatte à l'extrémité de l'aqueduc.

L'eau est chlorée avant d'être mise en distribution.

1.2 Darnétal-Carville (au pied de la colline du Roule, à 5 km de ROUEN)

Deux captages de sources peuvent fournir ensemble de 6 000 à 8 000 m³/jour dont la destination est :

- soit le réseau bas de ROUEN, centre ville
- soit la desserte de la station de surpression de la GRAND'MARE

par deux ensembles de deux groupes électropompes.

La capacité des pompes est de 360 m³/heure.

Une installation de filtration directe sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite, d'une capacité de 400 m³/heure, assure en permanence le traitement de la turbidité.

En cas d'eau brute particulièrement chargée nécessitant l'adjonction de réactifs chimiques, un dosage automatique de sulfate d'alumine et d'aqualgine, permet de conserver à l'eau traitée une parfaite limpidité.

Une chloration est effectuée dans le réservoir d'aspiration des pompes.

1.3 Moulineaux (20 km de ROUEN)

La capacité de production de ce captage a été portée à 44 000 m³/jour en 1982.

L'usine de pompage est dotée de 4 groupes électropompes qui peuvent fournir, suivant le nombre d'unités en service, de 1000 à 2000 m³/heure.

Cette adduction fournit notamment :

- GRAND QUEVILLY : la ville est desservie en totalité par l'usine de Moulineaux. Une station de surpression permet de maintenir un niveau piézométrique constant sur l'ensemble du réseau de desserte. Une alimentation de secours via une canalisation de 1,2 km de diamètre 400 est possible depuis le réservoir Maryse Bastié, situé à Saint-Etienne-du-Rouvray (eau provenant de l'usine de la Chapelle) ;
- le réseau bas de ROUEN (rive sud et centre ville, rive nord).

Depuis 1996, l'eau est épurée dans une station de filtration afin d'éliminer les matières en suspension, surtout présentes lors des fortes pluies d'hiver. En fin de traitement, l'eau est chlorée.

1.4 Darnétal

Ce captage situé route de Préaux alimente la totalité de la ville de Darnétal (2 800 m³/jour).

Le tableau suivant, comparant les moyennes de consommations et les capacités potentielles des captages, illustre la sécurité quantitative d'alimentation de la Régie.

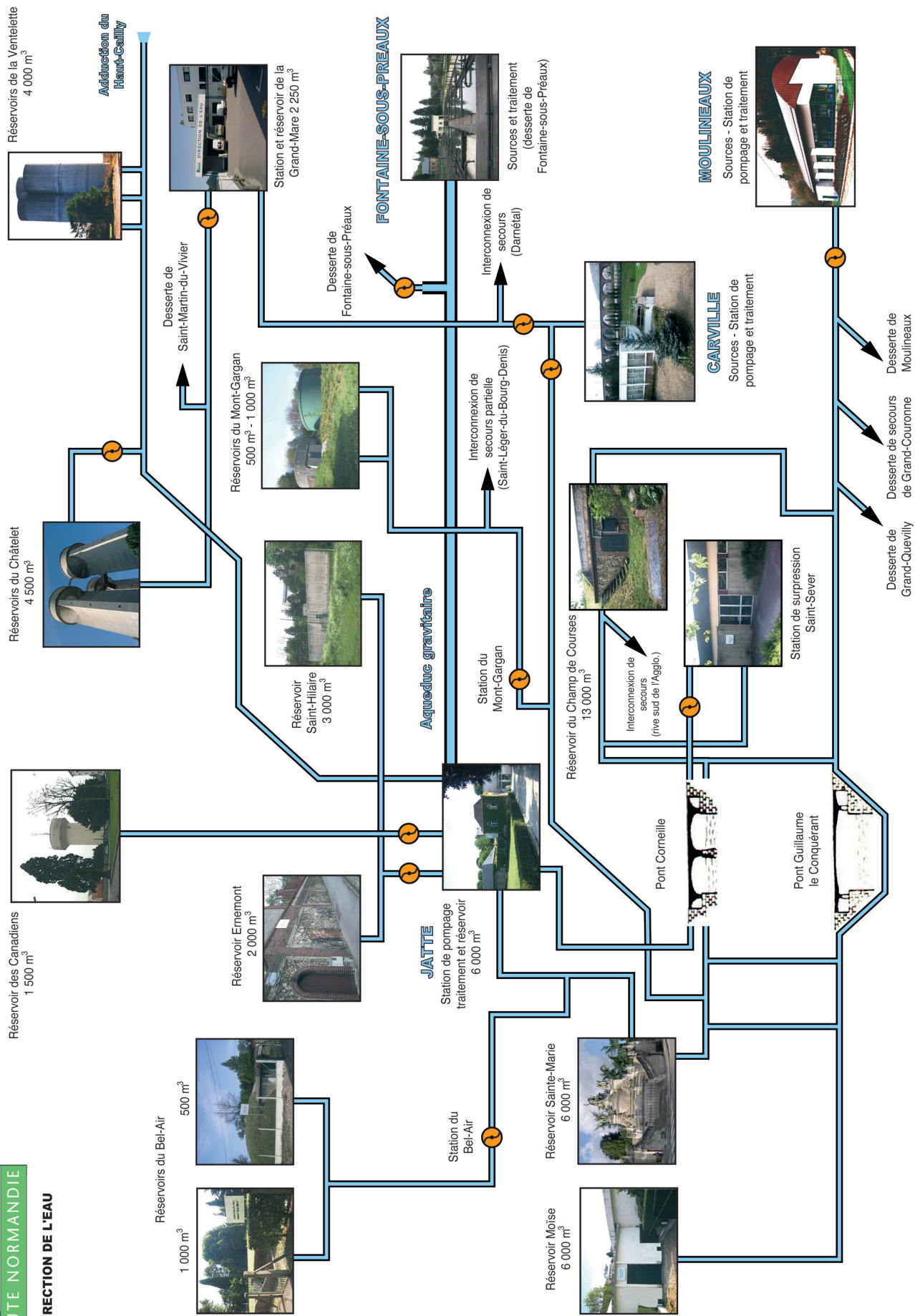
CAPTAGES	PRÉLÈVEMENT MOYEN m ³ /jour	CAPACITÉ m ³ /jour
MOULINEAUX	11053	44 000
CARVILLE	3156	8 000
FONTAINE SOUS PRÉAUX	17894	14 à 30 000
DARNÉTAL	1819	2 800
	33922	84 800

Ces ressources essentiellement destinées aux 3 communes desservies par la Régie Communautaire, permettent également d'alimenter 3 autres communes de l'Agglomération :

- Saint-Martin du Vivier et Fontaine sous Préaux communes du Syndicat de l'ex-Vallée du Robec (captages de Fontaine-sous-Préaux)
- Moulineaux

Ces fournitures représentent 1,84 % de la production totale. L'eau est fournie à Veolia Eau qui est chargée contractuellement de la distribution dans ces 3 communes.

SCHEMA SYNOPTIQUE DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE ROUEN



2. Les volumes importés

La fourniture depuis l'usine de La Chapelle

Afin de faciliter les échanges d'eau au sein du territoire de l'Agglomération et d'assurer la sécurité de l'approvisionnement, une convention d'échanges d'eau a été conclue en 2006 entre l'Agglomération et VEOLIA Eau. Le principe de ces échanges est que leur bilan annuel soit aussi proche que possible de l'équilibre.

Les ressources du Cailly

Outre les échanges avec VEOLIA Eau, l'Agglomération importe de l'eau produite par Lyonnaise des Eaux depuis les ressources du Cailly.

En effet, la ville de ROUEN disposait, depuis 1982, d'un appoint de ressource fourni à partir des captages du HAUT CAILLY, situés dans la vallée, entre CAILLY et FONTAINE LE BOURG, exploités par Lyonnaise des Eaux, dans le cadre du contrat conclu avec l'ex-Syndicat de Maromme, maintenant caduc. Cette fourniture se poursuit actuellement dans le cadre de l'Agglomération sur la base d'un tarif moyen de 0,1595€/m³HT au 1^{er} janvier 2006.

Ce complément, reçu sur le plateau des Sapins, où il trouve son utilisation principale, peut aller jusqu'à 8750 m³/Jour.

3

Les indicateurs techniques

Pour l'année 2006, les principaux indicateurs techniques figurent dans ces tableaux :

	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes produits			
Moulineaux	4 401 500	4 034 300	
Carville	1 201 700	1 151 900	
Fontaine sous Préaux	6 317 200	6 531 330	
Captage de Darnétal	699 900	663 900	
TOTAL	12 620 300	12 381 430	-1,89%
Volumes utilisés dans le processus de production		115 000	
Volumes échangés avec VEOLIA			
VEOLIA vers l'Agglo	176 329	247 670	
Agglo vers VEOLIA	248 253	256 244	
Volumes importés			
Cailly	898 800	766 400	-14,73%
Volumes introduits dans le réseau	13 447 176	13 024 256	-3,15%
Volumes consommés (*) :	10 615 579	9 322 455	NS
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)			
Volumes autorisés non comptés		322 500	
volumes relevés		8 999 955	
volumes relevés rapportés à 52 semaines			
Rendement du réseau (**)		71,58%	
Indice Linéaire de perte (***)		20,45	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	87,85	90,13	

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL -Eau et de l'article 36 du règlement de service et remises pour fuite

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie+ volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m³ par an et par appareil, l'année du contrôle

Le rendement de 71.58 %, qui est celui de l'ensemble du service de la Régie, peut être décliné comme suit :

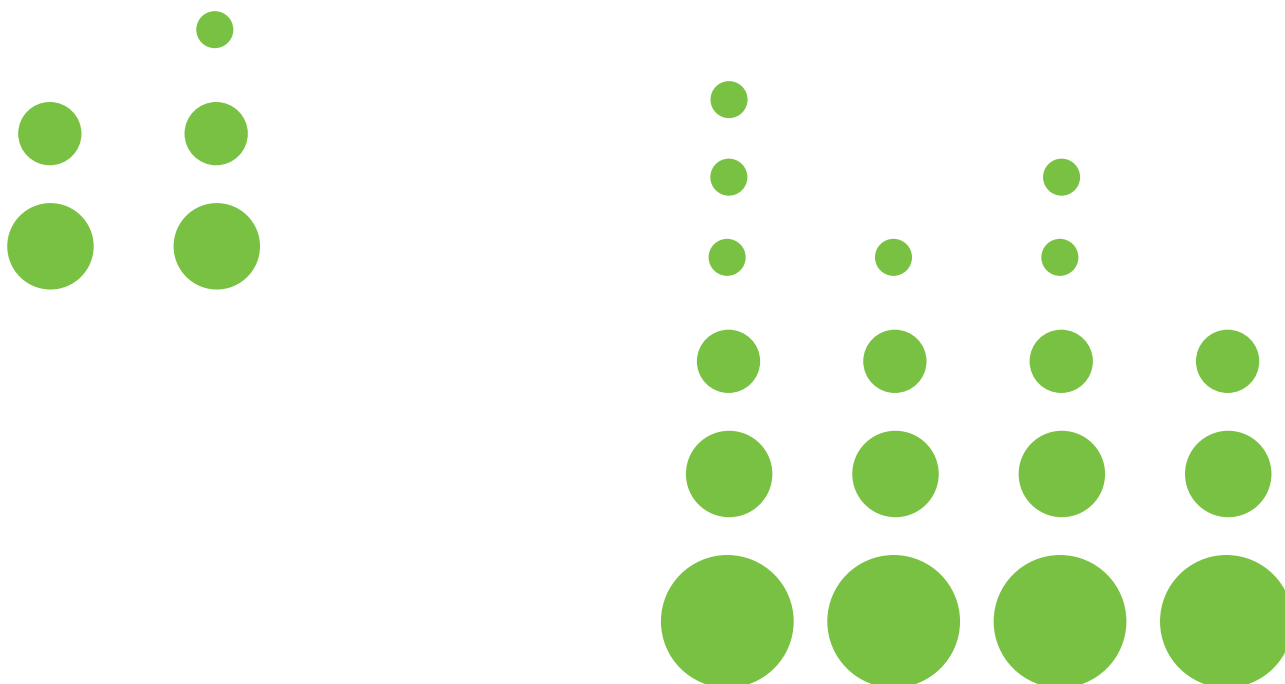
- Darnétal : 64,76 % (il était de 59 % en 2005), le service pouvant être individualisé
- Grand-Quevilly et Rouen : 71.94 %, l'ensemble constituant une entité comprenant production et distribution

Réseau

	Longueur du Réseau (en km)			
	2005		2006	
	hors branchements	y compris branchements	hors branchements	y compris branchements
Commune Rouen	350		350	
Commune Grand-Quevilly	111		111	
Commune de Darnétal	35		35	
TOTAL	496		496	

Branchements

	Nombre		Mutations				Renouvelés						
	Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		évolution plomb
	total	dont plomb	Total	dont plomb	neufs	supprimés	neufs	supprimés	plomb	hors plomb	plomb	hors plomb	
Commune Rouen	19302	7500	19331	6940	57	24	49	20	459		558	33	21,13%
Commune Grand-Quevilly	3720	300	3714	265	10	1	7	13	83		35	14	-57,83%
Commune de Darnétal	3570	1000	3572	960	8		3	1	156		42	0	-73,08%
TOTAL	26592	8800	26617	8165	75	25	59	34	698		635	47	-9,31%



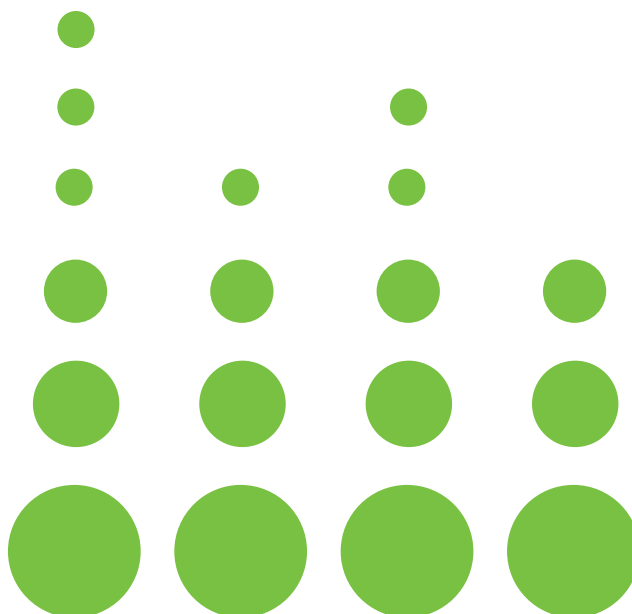
Le détail des branchements en plomb remplacés par commune en 2006 figure dans les tableaux suivants :

Liste des branchements en plomb renouvelés en 2006

Commune de ROUEN	
Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
Percièrre	18
Guy de Maupassant	39
Valmont de Bomare	40
Bapeaume	11
Carue	5
Louis Bouilhet	13
Éric Satie	25
Amédée Dormoy	8
Claude Groulard	5
Henri La Fosse	5
Industrie	6
Albert Dupuis	6
Cauville	76
Lecat	6
Marie Arouy	19
Georges Bouctot	5
Henri Wallon	16
Folie	13
Guillaume d'Estouteville	3
Pavée	2
Jacques Daviel	81
Lucien Varin	5
Georges Cuvier	15
Marquis	50
Linné	7
diverses rues (en régie)	79
Total	558

Commune de DARNÉTAL	
Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
Sadi Carnot	15
Sente de l'Aulnay	15
diverses rues (en régie)	12
TOTAL	42

Commune de Grand Quevilly	
Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
Diverses rues (en régie)	35
TOTAL	35



Parc compteurs

	Compteurs									
	Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006
Commune Rouen	31986	32311	316	325	565	664	1,77 %	2,00 %	13	12,9
Commune Grand Quevilly	12223	12224	45	1	173	641	1,42 %	5,20 %		18,4
Commune de Darnétal	3860	3882	53	22	70	120	1,81 %	3,10 %		14,7
TOTAL	48069	48417	414	348	808	1425	1,68 %	2,90 %		

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs

Fuites

	Fuites					
	Défectées		Réparées			
			sur canalisations		sur branchements	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Commune Rouen	63	54	63	54	306 (ensemble des fuites pour Rouen et Darnétal)	221
Commune Grand-Quevilly	4	4	4	4	60	81
Commune Darnétal	4	4	4	4	voir Rouen	29
TOTAL	71	62	71	62	366	331

Les abonnés

	Nombre de points de comptage		Nombre abonnés				Total 2006	Nombre d'habitants
	2005	2006	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres		
Darnétal	3 861	3 888	3 739	41	4	0	3 784	9 225
Grand-Quevilly	12 684	12 690	12 100	173	151	0	12 424	26 679
Rouen	34 369	34 829	27 736	272	306	182	28 496	106 592
TOTAL	50 914	51 407	43 575	486	461	182	44 704	142 496

Il n'est pas possible de comparer l'évolution du nombre d'abonnés entre 2005 et 2006 en raison d'une confusion faite sur le rapport 2005 entre points de comptages et nombre d'abonnés. Le nombre de points de comptage est, comme le montre le tableau ci-dessus, nettement plus élevé que celui des abonnés.

La répartition des volumes consommés

	Répartition des volumes consommés par les abonnés (hors remises pour fuites)						Évolution
	Rappel 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	Total 2006	
Darnétal	399 000	341 797	71 871	16 263	0	429 931	7,75 %
Grand-Quevilly	1 610 000	986 728	483 678	80 203	0	1 550 609	-3,69 %
Rouen	8 606 579	5 164 383	1 686 893	92 615	13 667	6 957 558	-19,16 %
TOTAL	10 615 579	6 492 908	2 242 442	189 081	13 667	8 938 098	-15,80 %

Autres données

	Nombre de compteurs généraux, individuels, divisionnaires			
	Darnétal	Grand-Quevilly	Rouen	Total
Généraux	6	384	769	1 159
Individuels	3 937	8 163	30 044	42 144
Divisionnaires	211	6 578	15 294	22 083
TOTAL	4 154	15 125	46 107	65 386

Remise pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service (*)											
	Nombre de demandes		Part Exploitant			Surtaxe Eau			Redevance Assainissement		
	Refusées	Acceptées	Volume	Montant HT	% volumes consommés	Volume	Montant HT	% volumes consommés	Volume	Montant HT	% volumes consommés
Darnétal	3	16	2 171	2 171	0,51 %	2 746	2 746	0,64 %	2 918	2 918	0,68 %
Grand Quevilly	6	24	2 060	1 596,96	0,13 %	2 670	354,44	0,17%	2 895	2 594,37	0,19%
Rouen	19	63	42 162	28 816,69	0,48 %	53 054	7 027,91	0,61%	57 728	60 560,35	0,66%
Total	28	103	46 393	32 584,65	0,43%	58 470	10 128,35	0,54%	63 541	66 072,72	0,59%

(*) D'avril à décembre 2006

4

Les indicateurs de la qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités en application du contrôle réglementaire de la DDASS

Bilan nombre de prélèvements et des conformités

	Nombre de prélèvements	% de conformité
Bactériologiques		
Rouen	189	98,9
Darnétal	21	95,2
Grand Quevilly	71	91,5
TOTAL	281	96,4
Physico-chimiques		
Rouen	189	100
Darnétal	21	100
Grand Quevilly	71	100
TOTAL	281	100

NOTA : Les non-conformités ont été levées suite aux contre analyses

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine-Maritime, l'eau est de bonne qualité bactériologique et chimique, pour les zones de distribution de Rouen La Jatte, Grand-Quevilly, et Rouen bas de Ville et de bonne qualité bactériologique de très bonne qualité chimique pour la zone de distribution de Darnétal.

Voir les synthèses DDASS jointes en annexe 1

5

Les indicateurs financiers

Les abonnés reçoivent 2 factures par an :

Une facture sur estimation de couleur verte et une facture sur relevé d'index du compteur de couleur bleue

Les périodes de facturation s'

Période de facturation Darnétal, Grand Quevilly, Rouen		
Facture estimée	Relevé d'index	Facture sur relevé d'index
Février/Mars/Juin	Février/Avril/Mai/Juin/Juillet/Aout	Mars/Mai/Juin/Septembre
Septembre/ Octobre	Septembre/octobre/Novembre	Octobre/Novembre/Décembre

1. le Prix de l'eau

Le prix de l'eau 2006 a été adopté par délibération du Conseil de l'Agglomération du 12 décembre 2005

Ce prix comporte :

- Une part fixe
- Une part « consommation », correspondant au coût de fonctionnement du service de l'eau
- Une part « surtaxe communautaire » destinée à financer les études et investissements sur les installations de production et de distribution,

Ces tarifs en augmentation de 2 % par rapport à 2006, afin de suivre l'évolution du coût de la vie sont présentés ci-dessous

Tarifs unitaires pour l'année 2006 (en euros/m³) pour un compteur de 15 mm.

	DARNÉTAL	GRAND QUEVILLY	ROUEN
Part fixe			
Abonnement / an + Location compteur	19,10	26,16	25,39
Consommation part variable			
De 0 à 40 m ³ /an	0,5128	0,5128	0,5128
De 40 à 100 m ³ / an	0,6378	0,6378	0,6378
De 100 à 200 m ³ / an	0,7731	0,7731	0,7731
Surtaxe communautaire eau	0,1329	0,1329	0,1329
Redevance assainissement	1,0929	0,8967	1,0523
Redevance Préservation	0,1061	0,0909	0,1083
Lutte contre la pollution	0,5142	0,5142	0,5142
TVA	5,50%	5,50%	5,50%

(*) L'abonnement annuel de Grand-Quevilly peut-être porté à 26,69 €HT /an après remplacement d'un branchement en plomb.

Une réflexion est actuellement menée par l'Agglomération en vue d'aboutir à une harmonisation des tarifs appliqués aux abonnés des 3 communes desservies par la Régie.

2) Les autres indicateurs financiers

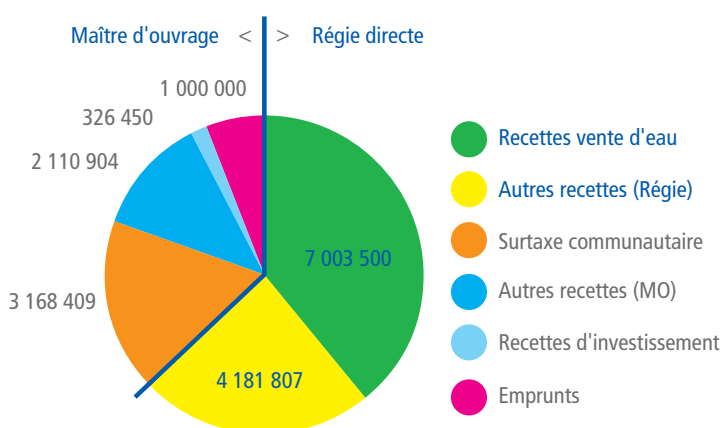
Structure budgétaire

Le budget de l'Eau regroupe les deux types de fonctions de la Régie Autonome de l'Eau de l'Agglomération :

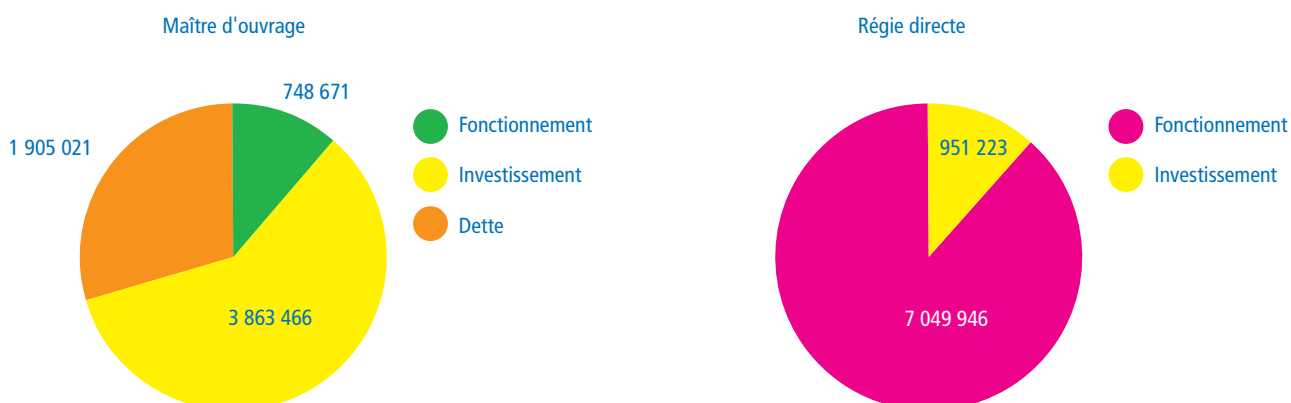
- La fonction d'exploitant dans laquelle on trouve tout ce qui concerne la production et la distribution de l'eau, la facturation et la gestion clientèle, l'entretien courant des ouvrages et équipements (les charges et les recettes s'y rapportant figurent dans la section de fonctionnement du budget) et enfin le renouvellement des équipements électromécaniques, des compteurs et des branchements à l'instar des délégataires de services d'eau (les charges correspondantes sont portées en section d'investissement) ;
- La fonction de maître d'ouvrage dont l'objet essentiel est le maintien et le développement du patrimoine de l'ensemble des services, qu'ils soient exploités directement ou délégués (exception faite de la part concédée pour le service « Maromme »).

Les graphiques ci-après distinguent, par grandes masses, les dépenses et les recettes de l'exercice 2006 et leur répartition par fonction. Les redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (préservation de la ressource et pollution) et qui lui sont reversées ont été extraites des comptes tant en recettes qu'en dépenses.

Recettes



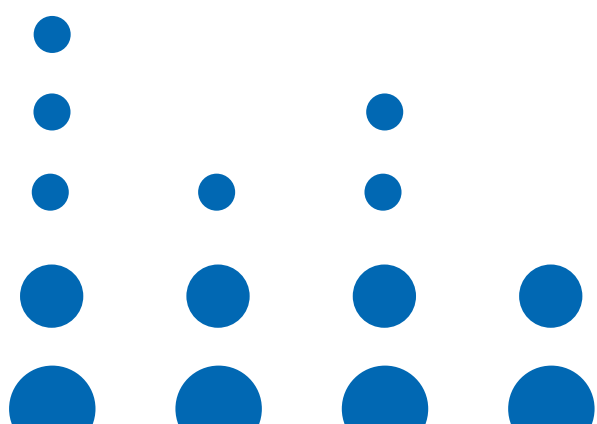
Charges





PARTIE 3

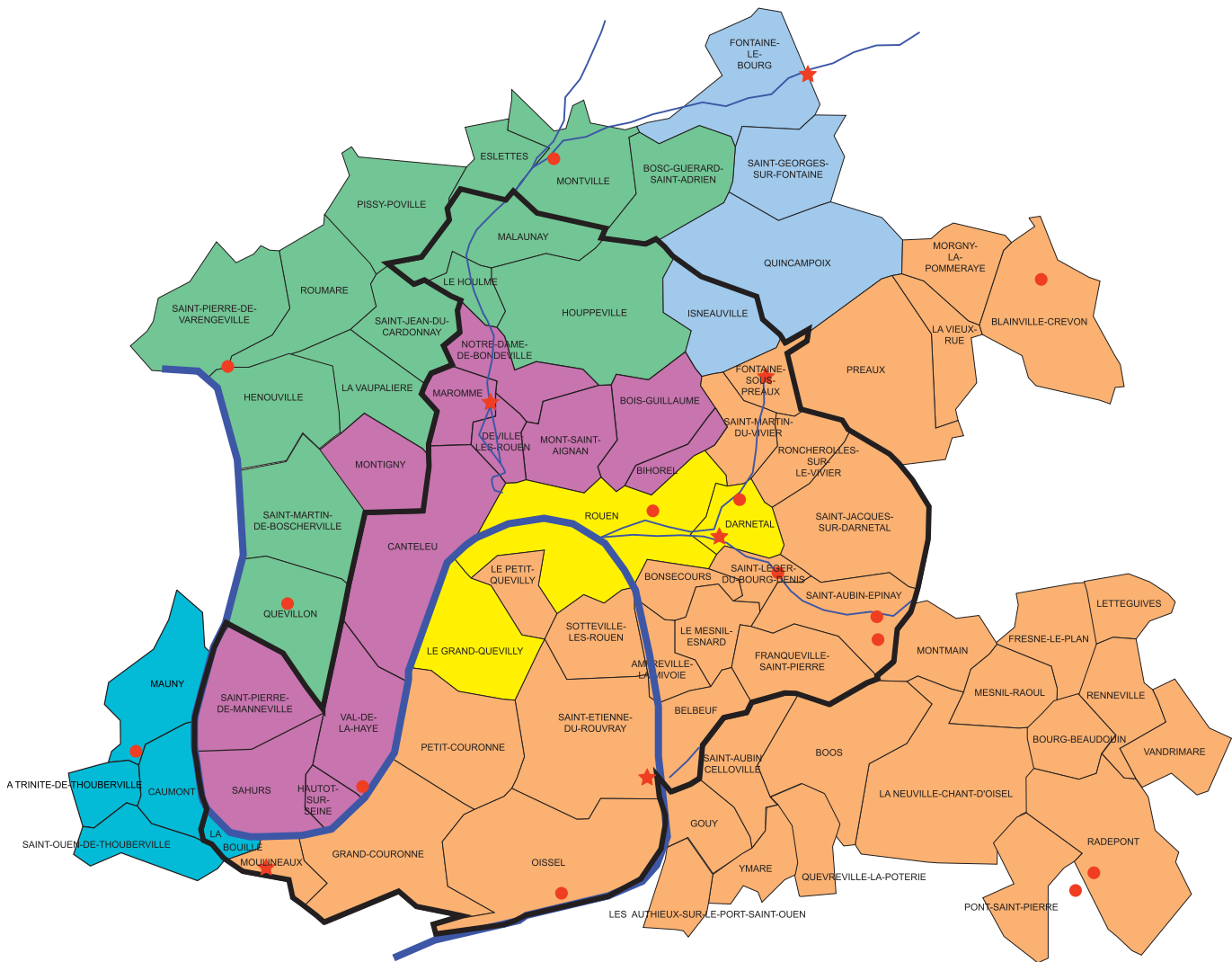
Les services délégués



Communauté de l'Agglomération Rouennaise

Organisation des Services d'eau potable

Coordonnées des Délégués



- Veolia Eau - Agence Rouen Nord
- Veolia Eau - Agence Rouen Agglomération
- Lyonnaise des Eaux France - Agence de Maromme
- Route et Eau - Agence de Yerville
- SAUR - Secteur Eure - Bureau de Bourg-Achard
- Communauté de l'Agglomération Rouennaise
- Captages d'eau
- Principales ressources en eau de l'Agglomération
- Périmètre de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise

1

Présentation générale

Outre l'exploitation en régie directe précédemment décrite, les autres services d'eau ont été confiés aux 4 délégataires suivants, au titre des contrats conclus par les collectivités d'origine et transférés à l'agglomération au 1^{er} janvier 2005.

Lyonnaise des Eaux Suez dessert les 3 services suivants :

- Bihorel, Bois Guillaume, Canteleu, Maromme, Mont Saint Aignan et Notre Dame de Bondeville
- Déville les Rouen
- Hautôt sur Seine, Sahurs et Val de La Haye

Route et Eau dessert le service suivant :

- Isneauville

SAUR France dessert le service suivant :

- La Bouille

VEOLIA Eau dessert les 9 services suivants :

- Amfreville la Mivoie, Belbeuf, Bonsecours, Franqueville Saint Pierre, Le Mesnil Esnard
- Grand-Couronne, Moulineaux, Petit-Quevilly, PetitCouronne, Saint Etienne du Rouvray, Petit Sotteville les Rouen
- Fontaine sous Préaux et Saint Martin du Vivier
- Houppeville, Le Houlme et Malaunay
- Oissel
- Roncherolles sur le Vivier
- Saint Aubin Epinay et Saint Jacques sur Darnétal
- Saint Léger du Bourg-Denis
- Saint Pierre de Manneville

2

Les Services exploités par Lyonnaise des Eaux

Présentation de l'entreprise délégataire

⇒ Le Centre Régional Normandie

Au cœur du groupe SUEZ, Lyonnaise des Eaux

Groupe industriel international et de services, SUEZ conçoit des solutions durables et innovantes dans la gestion de services auprès des collectivités, des entreprises et des particuliers. Le groupe se donne pour mission de répondre aux besoins essentiels dans l'électricité, le gaz, les services à l'énergie, l'eau et la propreté. Il emploie 160 700 personnes dans plus de 120 pays.

Rattachée à la branche environnement de SUEZ, Lyonnaise des Eaux exerce son activité au service des consommateurs en partenariat avec les collectivités et propose également des services aux industriels.

Lyonnaise des Eaux, une structure décentralisée

En France, plus de 8 500 professionnels garantissent un service public de proximité. Pour y parvenir, l'entreprise dispose d'une organisation décentralisée avec cinq délégations, 31 centres régionaux et plus de 120 agences de proximité. Lyonnaise des Eaux dispose également d'un centre de recherche et d'un laboratoire central d'analyses.

Au sein de la délégation Nord Ouest, le siège du centre régional Normandie est basé à Maromme (76) et opère sur toute la région avec ses quatre agences territoriales situées à Alençon, Langrune-sur-Mer, Dreux et Maromme, une agence travaux située au Havre, ainsi qu'une agence clientèle et des services généraux mutualisés.

Au total, 300 collaborateurs répartis sur 6 secteurs assurent le service de l'eau et de l'assainissement pour plus de 169 communes qui totalisent environ 400 000 habitants sur les départements 76, 50, 14, 61, 27, 28, 72, 78. Le centre régional Normandie dessert 215 095 clients et distribue près de 30 millions m³ d'eau par an.

300 collaborateurs formés aux techniques les plus avancées

L'entreprise se donne les moyens de parfaire en permanence son professionnalisme et d'améliorer sa compétitivité. Cette dynamique de progrès continu est fondée à la fois sur l'optimisation des méthodes de travail et de l'organisation, sur le développement de nouveaux outils et, plus largement, sur les efforts réalisés en matière de recherche et de développement.

Centre régional : Maromme (76)

6 agences :

**Seine- Maritime,
Manche- Calvados,
Eure et Loir,
Orne,
Clientèle,
Travaux.**

Avec près de 5% de la masse salariale consacrés à la formation, Lyonnaise des Eaux accorde une importance à l'enrichissement des compétences de ses collaborateurs :

- Technicien qualité eau
- Agent technique de réseau eau ou assainissement
- Chef de réseau
- Electromécaniciens
- Chef d'usine
- Conducteur de travaux
- Ingénieur technique



1. Contrat pour l'exploitation du service d'eau potable des communes de Bihorel, Bois-Guillaume, Canteleu, Maromme, Mont-Saint-Aignan et Notre-Dame-de-Bondeville

Présentation générale

Historique du contrat

Ce contrat a été conclu par l'ex-Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Maromme, à compter du 1er janvier 1982 pour une durée de 30 ans

Depuis sa conclusion, ce contrat a été modifié par 13 avenants, dont le dernier conclu par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, le 11 janvier 2006, qui porte principalement sur les points suivants :

• **Avenant n° 13 :**

- Harmonisation des tarifs,
- rachat du parc de compteurs, propriété de Lyonnaise des Eaux, par l'Agglomération,
- révision du programme de travaux mis à la charge du délégataire
- Remise à l'Agglomération du réservoir « Gallieni », d'une capacité de 250 m³

Caractéristique du contrat

Il s'agit du seul contrat de l'Agglomération présentant une partie concessive, Lyonnaise des Eaux étant chargée des travaux de renouvellement des ouvrages confiés au délégataire. L'avenant n° 7 a imposé au délégataire l'obligation de réaliser un montant minimal annuel de travaux fixé à 197 250 € (valeur au 01/10/1981), soit 489 629 € en valeur 1er janvier 2006. (Voir le tableau des travaux réalisés en 2006)

Par ailleurs, Lyonnaise des Eaux est chargée du remplacement de 3 066 branchements en plomb sur la durée du contrat, soit jusqu'au 31 décembre 2011

La production de l'Eau

En application du contrat, Lyonnaise des Eaux exploite 2 ressources :

- Les forages du champ captant du Haut Cailly
- Le captage et les forages de Maromme

Ces ressources desservent l'ensemble des usagers des 6 communes. Le stockage est effectué dans 11 réservoirs répartis sur l'ensemble du territoire des communes citées.

Ces réservoirs, à leur tour, desservent l'ensemble des usagers sur deux niveaux de pression principaux :

- Réseau bas pour la vallée du Cailly
- Réseau haut pour les plateaux de Canteleu et de Mont Saint Aignan

Ces deux ressources sont interconnectées afin de pouvoir se secourir mutuellement (au niveau du point appelé point « B » à Bois Guillaume.

Caractéristiques des ressources

Forages du Cailly:

- le traitement de l'eau consiste en une simple désinfection au chlore gazeux.

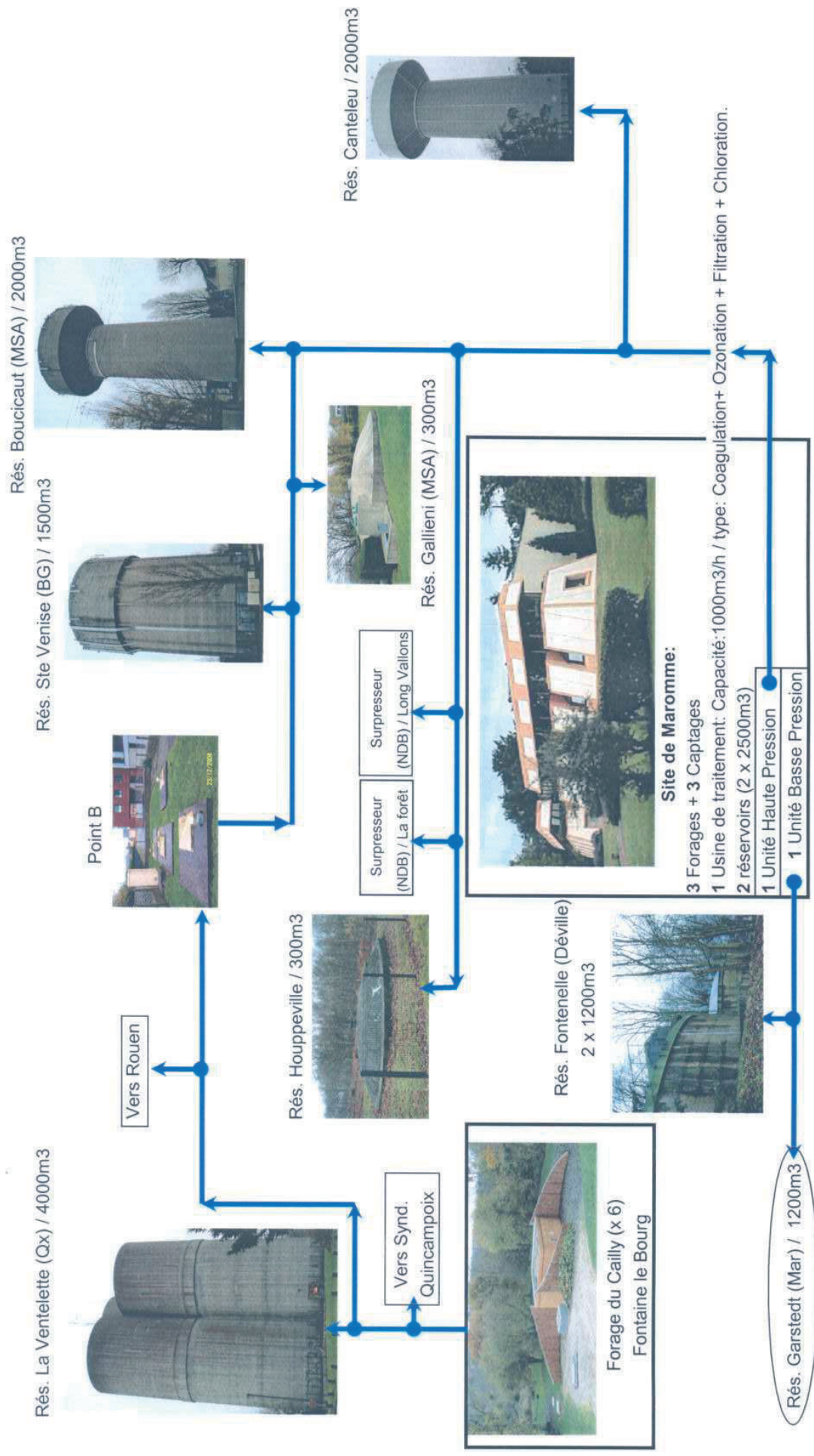
Forages et captages de Maromme,

- en raison notamment de la turbidité de la ressource, en période pluvieuse (régime d'écoulement karstique), l'usine de traitement comprend un pré-traitement par coagulation (chlorure ferrique), un étage de filtration sur filtres bicouches (pierre ponce et sable), une stérilisation à l'ozone, une filtration sur charbon actif en grains et une stérilisation finale au chlore gazeux. En période de forte turbidité, la filtration est précédée d'un prétraitement supplémentaire la floculation.

La qualité de l'eau distribuée et les taux de traitement sont contrôlés en permanence au moyen de turbidimètres et d'analyseurs de chlore résiduel en continu avec télétransmission 24h/24 au poste de contrôle centralisé des informations et des alarmes.

CAPTAGES	PRÉLÈVEMENT MOYEN m ³ /jour	CAPACITÉ m ³ /jour
Cailly	10 000 m ³	20 000 m ³
Maromme	10 000 m ³	20 000 m ³
Total	20 000 m ³	40 000 m ³

Secteur de Maromme



Les Indicateurs techniques

Pour l'année 2006, les principaux indicateurs techniques figurent dans les tableaux suivants :

Volumes

	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes produits			
Cailly	4 509 246	4 492 155	-0,38%
Maromme	3 495 794	3 173 172	-9,23%
TOTAL	8 005 040	7 665 327	-4,24%
Volumes utilisés dans le processus de production		53 880	
Eau de service des usines			
Nettoyage des réservoirs			
Rinçage des conduites			
Volumes importés			
Hautôt sur Seine- Val de la Haye	11	62	NS
Rouen	2 039	1 641	-19,52%
Total volumes importés	2 050	1 703	-16,93%
Volumes exportés			
vers Déville-les-Rouen	576 968	599 169	3,85%
vers SIAEPA Montville pour :			
Montigny	70 000	56 534	-19,24%
Secteur Quincampoix	568 208	600 584	5,70%
vers Rouen	895 000	764 920	-14,53%
vers Hautot-sur-Seine - Val de la Haye	91	646	NS
Total volumes exportés	2 110 267	2 021 853	-4,19%
Volumes introduits dans le réseau	5 896 823	5 645 177	-4,27%
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie			
Volumes autorisés non comptés			
Volumes consommés :	4 144 522	4 066 389	-1,89%
volumes relevés			
volumes relevés rapportés à 52 semaines			
Rendement du réseau	78,12%	79,41%	1,65%
Indice Linéaire de perte	12,71	11,45	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	73,09	73,69	0,82%

Le rendement, tel qu'il figure dans le rapport du délégataire élaboré par Lyonnaise des Eaux est en légère amélioration entre 2005 et 2006. Il convient de noter que ce calcul prend en compte la totalité des volumes (y compris les volumes exportés et importés). Il serait plus juste de ne prendre en compte que les volumes transitant par le réseau de distribution, c'est-à-dire les volumes produits, à l'exception de ceux vendus à la Régie et aux communes du secteur de Quincampoix. Dans ce cas, le rendement s'établit à environ 75 %.

Réseau

	Longueur du Réseau (en km)			
	2005		2006	
	hors branchements	y compris branchements	hors branchements	y compris branchements
Bihorel			40,41	
Bois-Guillaume			87,62	
Canteleu			58,82	
Maromme			47,07	
Mont Saint Aignan			88,36	
Notre-Dame-de-Bondeville			35,20	
Quincampoix			4,27	
St Georges sur Fontaine			2,98	
St Jean du Cardonnay			0,74	
Le Houlme			0,16	
Isneauville			1,62	
Fontaine le Bourg			4,34	
Déville les Rouen			6,20	
TOTAL	378		378	

Branchements

	Nombre		Mutations				Renouvelés				Évolution			
	Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		Évolution	
	total	dont plomb	Total	dont plomb	neufs	supprimés	neufs	supprimés	plomb	hors plomb	plomb	hors plomb	plomb	hors plomb
Bihorel	2115	1132	2129	1012	5	1			172		77		-55,23%	
Bois-Guillaume	3930	1384	4012	1358	19	4			141		107		-24,11%	
Canteleu	2332	666	2481	609	6	2			229		28		-87,77%	
Maromme	2150	740	2185	672	8	7			92		106		15,22%	
Mont Saint Aignan	3844	1802	3858	1528	17	4			106		189		78,30%	
Notre Dame de Bondeville	2155	583	2176	554	7	2			125		86		-31,20%	
TOTAL	16526	6307	16841	5733	62	20	64	11	865		593	74	-31,45%	NS

Le détail des branchements remplacés par commune, figure dans les tableaux ci-dessous.

Bihorel

Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
rue Devé	3
Rue G.Liot	2
Rue V, Hugo	1
rue Jeanne d'Arc	1
rue J, Roy	1
rue L. Jouvét	12
rue M. Simon	6
rue Lindberg	4
rue Devé	1
rue D Vorangé	30
rue du Dr Caron	14
Impasse caron	2
TOTAL	77

Bois-Guillaume

Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
ch Forêt Verte	38
rue de la Tonne	9
rue de Lille	1
rue des canadiens	43
rue Firmin	2
rue Firmin	9
rte de Neufchâtel	1
ch de Clères	4
TOTAL	107

Canteleu

Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
Ave Bizet	15
rue Ch Gounod	5
rue Corneille	5
rue du Vallon	1
route de Sahurs	1
place Touyé	1
TOTAL	28

Maromme

Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
rue Berthelot	3
rue F Berat	14
rue C Monet	17
rue Papin	2
rue Jacquart	2
rue Marconi	9
rue Brémontier	1
rue Maurois	12
route de Duclair	1
rue des Forrières	1
rue Millet	1
rue Ampère	3
rue de Garstedt	3
rue A Duquenne	19
Rue Allain	8
rue F Cartier	10
TOTAL	106

Mont-Saint-Aignan

Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
rue des Bulins	50
sente des Bulins	19
rue du pays d'Auge	9
imp l'Oiseau	14
route de Maromme	3
rue J. de la Varende	13
rue des Pétrels	10
rue Ste Venise	11
rue Frontin	3
rue Lesueur	13
sente Prunier	14
Grande rue	16
rue Galliéni	1
rue Sébastopol	1
rue Pasteur	1
rue A Caisse	1
Rue Limare	10
TOTAL	189

Notre-Dame-de-Bondeville

Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
rue de la Fontaine	28
imp de la Fontaine	4
Allée des Albatros	3
rue F Cartier	45
rue de la République	1
route de Dieppe	1
rue de l'Abbaye	1
rue M Ravel	1
Allée Giono	1
rue Gal Leclerc	1
TOTAL	86

Parc compteurs

	Parc des Compteurs									
	Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006
Bihorel	3467	3492		25	113	138	3,26%	3,95%	13,2	13,1
Bois Guillaume	4 851	4 897		46	194	54	4,00%	1,10%	10,9	11,6
Canteleu	5 958	6 058		100	384	233	6,45%	3,85%	12,3	12,2
Maromme	4 527	4 553		26	176	99	3,89%	2,17%	12,9	13,6
Mont Saint Aignan	6 130	6 139		9	267	285	4,36%	4,64%	12	11,9
Notre Dame de Bondeville	2 695	2 701		6	197	98	7,31%	3,63%	11,6	11,9
TOTAL	27628	27840		212	1331	907	4,82%	3,26%	12,15	12,4

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs

Fuites réparées

	sur canalisations			sur branchements		
	2005	2006	Évolution	2005	2006	Évolution
Bihorel		10			18	
Bois-Guillaume		18			30	
Canteleu		9			19	
Maromme		8			24	
Mont-Saint-Aignan		21			41	
Notre-Dame-de-Bondeville		4			16	
TOTAL	39	70	79,49 %	169	148	-12,43 %

Abonnés

	Nombre d'abonnés						variation n/n-1	nombre d'habitants
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006		
Bihorel	3 467	3 452	5	35		3 492	0,72%	9 057
Bois-Guillaume	4 851	4 796	37	64		4 897	0,95%	11 968
Canteleu	5 958	5 979	24	55		6 058	1,68%	15 430
Maromme	4 527	4 465	21	67		4 553	0,57%	12 411
Mont Saint Aignan	6 130	6 007	71	61		6 139	0,15%	21 265
Notre-Dame de Bondeville	2 695	2 660	8	33		2 701	0,22%	7 652
TOTAL	27 628	27 359	166	315		27 840	0,77%	77 783

	Répartition des volumes consommés par les abonnés						variation n/n-1
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	
Bihorel	433 240	403 434	11 166	12 491		427 091	-1,42%
Bois-Guillaume	832 170	722 161	77 293	29 096		828 550	-0,44%
Canteleu	798 922	741 055	42 786	21 175		805 016	0,76%
Maromme	568 337	513 063	34 613	23 048		570 724	0,42%
Mont Saint Aignan	1 216 297	943 273	149 261	60 074		1 152 608	-5,24%
Notre-Dame de Bondeville	302 152	273 822	19 789	11 918		305 529	1,12%
TOTAL	4 151 118	3 596 808	334 908	157 802		4 089 518	-1,48%

	remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service								
	nombre de demandes		part exploitant			surtaxe « eau »		Redevance « assainissement »	
	refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	remise pour fuites / vol consommés	volumes	montant (HT)	volumes	montant (HT)
Bihorel			10 720	29 055	2,51%				
Bois Guillaume			31 691	79 998	3,82%				
Canteleu			9 544	25 690	1,19%				
Maromme			9 881	28 410	1,73%				
Mont Saint Aignan			35 416	87 540	3,07%				
Notre-Dame de Bondeville			9 327	26 439	3,05%				
TOTAL			106 579	277 132	2,61%				

Les Indicateurs de la qualité de l'Eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

	nombre de prélèvements	% de conformité
Bactériologiques		
Bihorel	17	100 %
Bois Guillaume	19	100 %
Canteleu	30	100 %
Maromme	24	100 %
Mont Saint Aignan	34	100 %
Notre Dame de Bondeville	14	100 %
TOTAL	138	100 %
Physico-chimiques		
Bihorel	17	100 %
Bois Guillaume	19	100 %
Canteleu	30	100 %
Maromme	44	100 %
Mont Saint Aignan	34	100 %
Notre Dame de Bondeville	14	100 %
Quincampoix	12	100 %
TOTAL	170	100 %

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine Maritime, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe 4

La DDASS préconise que l'Agglomération mène jusqu'à son terme la procédure de D.U.P. (déclaration d'Utilité Publique) des périmètres de protection des captages de Maromme. L'Agglomération poursuit actuellement la procédure.

Indicateurs financiers

Les abonnés reçoivent 2 factures annuelles aux périodes suivantes :

	Période de facturation		
	facture estimée	Relevé d'index	facture sur relevé d'index
Bihorel	oct/nov	avril/mai	avril/mai/juin
Bois Guillaume	sept/oct	mars/avril	mars/avril
Canteleu	nov/déc	mai/juin	mai/juin
Maromme	avril	octobre	octobre/novembre
Mont Saint Aignan	août/sept	février/mars	février/mars
Notre-Dame de Bondeville	mai	novembre	novembre

le Prix de l'eau

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre à terme échu

- Un terme variable en fonction des volumes consommés

A compter du 1er janvier 2006, la part variable, jusque-là composée d'un terme unique, pour les abonnés domestiques, comporte plusieurs tarifs, en fonction de la consommation annuelle. Ces tarifs seront progressivement lissés jusqu'au 1er janvier 2011, en vue d'aboutir à l'harmonisation de la part « exploitant » du prix de l'eau décrite dans le chapitre consacré aux faits marquants de l'année 2006.

Valeurs de base en valeur au 1er octobre 1981

Diamètre du compteur en mm	15	20	30	40	60	80	100	150
partie fixe	5,6603	9,0265	15,2754	23,7043	42,5805	66,4052	114,1648	290,5419

	2006	2007	2008	2009	2011
partie variable					
tranches de consommation annuelles					
1 - 60 m ³	0,4505	0,4211	0,3848	0,2347	0,2322
61 - 120 m ³	0,4912	0,4805	0,4668	0,4159	0,3698
121 à 180 m ³	0,5039	0,4922	0,4810	0,4854	0,4584
181 - 300 m ³	0,5033	0,5033	0,5033	0,5033	0,5033
301 - 600m ³	0,509	0,5118	0,5118	0,5118	0,5118
601 - 1 200 m ³	0,4908	0,4957	0,5116		
1201 - 1800 m ³	0,4764	0,4783	0,5039		
1801 - 2000 m ³	0,45	0,4716	0,4976		
> 2000m ³	0,4348	0,437	0,4487	0,4487	0,4487

Le prix de l'eau est révisable semestriellement au 1er janvier et au 1er juillet, en application de la formule de révision contractuelle du prix de l'eau suivante :

$$K = 0,15 + 0,12 * (El/Elo) + 0,55*(Sa/Soao) + 0,08 (Fte/Fteo) + 0,10 (Psda/Psdao)$$

Actualisation du coefficient K :

Au 01/01/06 K = 2,48228

Au 01/07/06 K = 2,57237

	Commune de Bihorel A		Commune de Bois-Guillaume A		Commune de Canteleu A		Commune de Maromme A		Commune de Mont Saint Aignan		Commune de Notre Dame de Bondeville	
	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre
Part fixe (compteur de 15 mm)	27,45	27,36	27,45	27,36	27,45	27,36	27,45	27,36	27,45	27,36	27,45	27,36
Part variable												
Tranche 1 (0 -60 m3)	1,0923	1,0887	1,0923	1,0887	1,0923	1,0887	1,0923	1,0887	1,0923	1,0887	1,0923	1,0887
Tranche 2 (61 - 120 m3)	1,191	1,1871	1,191	1,1871	1,191	1,1871	1,191	1,1871	1,191	1,1871	1,191	1,1871
Surtaxe communautaire « eau »	0,0818											
Redevance assainissement	1,0345		1,0884		1,1044		0,9616		0,9817		1,1623	
Redevance Préservation	0,1155											
Lutte contre la pollution	0,5142											
TVA	5,50 %											
tarif moyen / M ³ TTC	3,0465	3,0380	3,1033	3,0994	3,1200	3,1163	2,9696	2,9656	2,9908	2,9868	3,1813	3,1728

Les autres indicateurs financiers

Recettes de Vente d'eau en gros

Il s'agit de la part de recettes de vente d'eau revenant à Lyonnaise des Eaux (hors redevance et TVA)

Le prix moyen de vente d'eau en gros s'établit pour l'année 2006 à 0,16€ HT/m³, en moyenne.

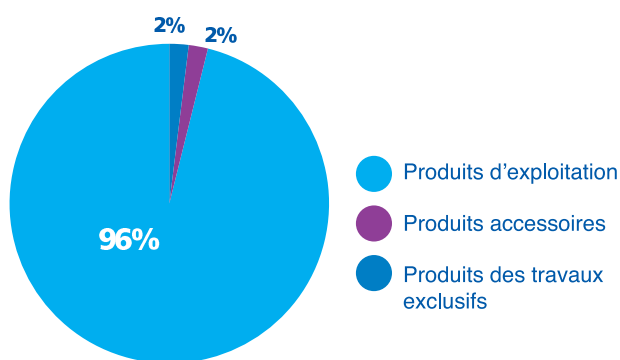
Les recettes de vente d'eau en gros s'élèvent à 334 395€ HT.

Les charges de vente d'eau en gros s'élèvent à 2 253€ HT

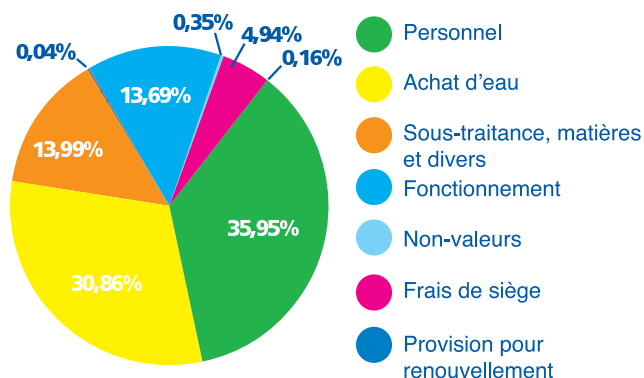
Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

recettes				charges									résultat brut
produits d'exploitation	produits accessoires	produits des travaux exclusifs	Total	personnel	sous-traitance matières et divers traitante	Achat d'eau	fonctionnement	charges financières	frais de siège	non-valeurs	provision pour renouvellement	Total	
5501621	105288	87801	5694710	1568210	710842	2253	695903	-17570	251261	-8383	1827039	5029555	665155

Recettes



Charges



2. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de Déville-les-Rouen

Présentation générale

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par la commune de Déville les Rouen, à compter du 01/01/2003 pour 5 années.

Depuis sa conclusion, ce contrat a été modifié par 2 avenants, dont le dernier conclu par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, le 11 janvier 2006, qui porte principalement sur les points suivants :

• **Avenant n° 2 (2006) :**

1. Harmonisation des tarifs,
2. rachat du parc de compteurs, propriété de Lyonnaise des Eaux, par l'Agglomération,
3. Accélération du rythme de renouvellement des branchements en plomb afin de répondre aux exigences réglementaires de qualité d'eau à compter de 2013, le programme contractuel passe de 125 branchements plomb à 840 sur la durée du contrat.
4. prolongation de l'échéance du contrat jusqu'au 31/12/2011

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage classique conclu conformément au modèle proposé par l'Association des Maires de France.

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques des branchements.

La provenance de l'eau

L'eau potable distribuée sur la commune de Déville-les-Rouen est produite par l'usine, située à Maromme, comprenant un étage de filtration sur filtre bicouche, une ozonation, une filtration sur charbon actif en grains et une chloration finale

La partie basse de Déville-les-Rouen, le long du Cailly, est alimentée gravitairement à partir des réservoirs de Fontenelle, en équilibre avec le réservoir de Garstedt à Maromme.

Les Hauts de Déville-les-Rouen, au-dessus de la rue du Côteau, d'une part, et le quartier de la rue de Fontenelle d'autre part, sont alimentés par le réseau haut du Syndicat de Maromme.

Cette eau est achetée sur la base de 0,15€/HT/m3.

Les indicateurs techniques

Volumes			
	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes importés			
En provenance de Maromme	576 968	599 169	3,85%
Volumes exportés			
vers X			
vers Y			
Volumes introduits dans le réseau	576 968	599 169	3,85%
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)			
Volumes autorisés non comptés			
Volumes consommés (*) :	501 712	521 041	3,85%
volumes relevés			
volumes relevés rapportés à 52 semaines			
Rendement du réseau (**)	86,96%	86,96%	
Indice Linéaire de perte (***)	5,40	6,03	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	110	109	-0,23 %

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL -Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie+ volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m3 par an et par appareil, l'année du contrôle

(*****) : ((volumes mis en distribution-volumes consommés)/longueur du réseau (hors branchements))/365

NOTA : les volumes consommés sont sensiblement identiques aux volumes relevés rapportés à 52 semaines Le tableau ci-dessous précise les charges d'achat d'eau en gros. La baisse du montant HT entre 2006 et 2005 s'explique par la suppression de la surtaxe communautaire instituée par l'ex-Syndicat de Maromme, comme participation aux charges d'investissements sur ses installations de production.

Charges d'achat d'eau en gros						
	2005		2006		évolution	
	Volumes	Montant HT (en €)	Volumes	Montant HT (en €)	volumes	montant
TOTAL	576 968	131 804	599 169	99 397	3,85%	-24,59%

Réseau

Longueur du Réseau (en km)			
2005		2006	
hors branchements	y compris branchements	hors branchements	y compris branchements
35,413		35,486	

Les informations relatives à la longueur du réseau incorporant les branchements ne sont pas disponibles.

Les branchements en plomb renouvelés sont détaillés ci-dessous :

Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
Saint-Pierre	25
Fauquet	15
Dauge	11
Rte de Dieppe	3
J. Ferry	2
Saint-Siméon	2
Mont aux Malades	1
Gambetta	1
TOTAL	60

Parc compteurs									
Compteurs									
Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006
3 858	3 848	12	12	62	319	1,61%	8,29%	10,70	9,80

On observe une augmentation significative du remplacement des compteurs, ce qui permet de ramener l'âge moyen du parc de 10,7 ans en 2005 à 9,8 ans en 2006.

Fuites					
Réparées					
sur canalisations			sur branchements		
2005	2006	évolution	2005	2006	évolution
6	8	33,33 %	45	41	-8,89 %

Abonnés

Nombre d'abonnés						
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	évolution
3 883	3 826	17	39		3 882	-0,03 %

Répartition des volumes consommés par les abonnés						
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	évolution
499 874	407 211	51 259	35 302		493 772	-1,22 %

remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service								
nombre de demandes		part exploitant			surtaxe « eau »		Redevance « assainissement »	
refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	volumes	montant (HT)	volumes	montant (HT)
		27 269	69 547	5,23 %				

[Les indicateurs de la qualité de l'eau](#)

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

Bilan nombre de prélèvements et des conformités		
	nombre de prélèvements	% de conformité
bactériologiques	21	100 %
physico-chimiques	21	100 %

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine Maritime, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe 5

[Les indicateurs financiers](#)

Calendrier de facturation

- Une facture estimative au mois de juin
- Un relevé d'index et une facture d'après relevé au mois de décembre

[Le Prix de l'eau](#)

[Les diverses composantes de la facture](#)

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre d'avance
- Un terme variable en fonction des volumes consommés

A compter du 1er janvier 2006, la part variable, jusque là composée d'un terme unique, comporte plusieurs tarifs, en fonction de la consommation annuelle. Ces tarifs seront progressivement lissés jusqu'au 1er janvier 2009, en vue d'aboutir à l'harmonisation de la part « exploitant » du prix de l'eau décrite dans le chapitre consacré aux faits marquants de l'année 2006.

La part « exploitant » du tarif est révisable, par application de la formule suivante :

$$K = 0,1 + 0,38(ICH\text{TTS}1/ICH\text{TTS}0) + 0,28 (A/A_0) + 0,24 (PSDC/PSDC_0)$$

Auparavant révisable annuellement, le prix de l'eau est, depuis le 1er janvier 2006, actualisable semestriellement respectivement au 1er janvier et au 1er juillet en application de l'avenant n° 2 décrit ci-dessus.

- Au 01/01/2006 K 10 = 1,06455
- Au 01/07/06 K = 1,10719

Les tarifs de base issus de l'avenant n° 2, sont les suivants :

Part fixe:

Diamètre du compteur en mm	15-20	30	40	50	60	80	100	150
partie fixe	12,2704	23	33	45,5	60,5	125,5	200,5	325,5

Part variable:

	2006	2007	2008	2009	2011
partie variable tranches de consommation annuelles					
1 - 60 m3	0,6919	0,6016	0,5406	0,4856	0,4568
61 - 120 m3	0,7916	0,7916	0,7916	0,7916	0,7551
121 à 180 m3	0,851	0,9103	0,9499	1,0002	1,0002
181 - 300 m3	0,8708	0,9499	0,9895	1,0748	1,0748
301 - 2 400 m3	0,8391	0,9183	0,9895	1,0429	1,0429
> 2400m3	0,798	0,8408	0,855	0,8781	0,8781

Les tarifs unitaires en euros au pour une consommation domestique avec un compteur de 15 mm figurent dans le tableau ci-dessous.

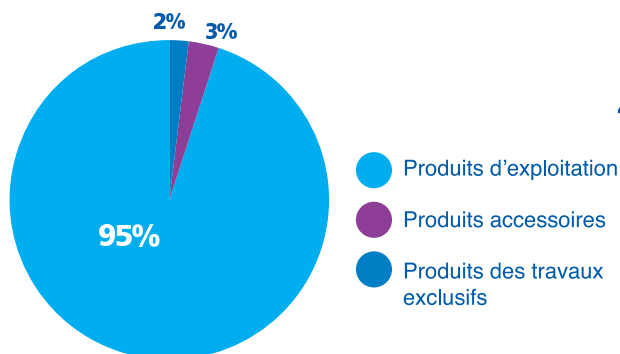
	2006	2007	2008	2009	2011
partie variable tranches de consommation annuelles					
1 - 60 m3	0,6919	0,6016	0,5406	0,4856	0,4568
61 - 120 m3	0,7916	0,7916	0,7916	0,7916	0,7551
121 à 180 m3	0,851	0,9103	0,9499	1,0002	1,0002
181 - 300 m3	0,8708	0,9499	0,9895	1,0748	1,0748
301 - 2 400 m3	0,8391	0,9183	0,9895	1,0429	1,0429
> 2400m3	0,798	0,8408	0,855	0,8781	0,8781

	1 ^{er} semestre 2006	2 ^e semestre 2006
Part fixe (compteur de 15 mm)	26,80	27,17
Part variable		
0 - 60 m3	0,7557	0,7661
60 - 120 m3	0,8646	0,8765
Surtaxe communautaire « eau »	0,089	
Redevance assainissement	0,9556	
Redevance Préservation	0,0875	
Lutte contre la pollution	0,5142	
TVA	5,50 %	
Tarif moyen / M3 TTC hors abonnement	2,5916	2,6033

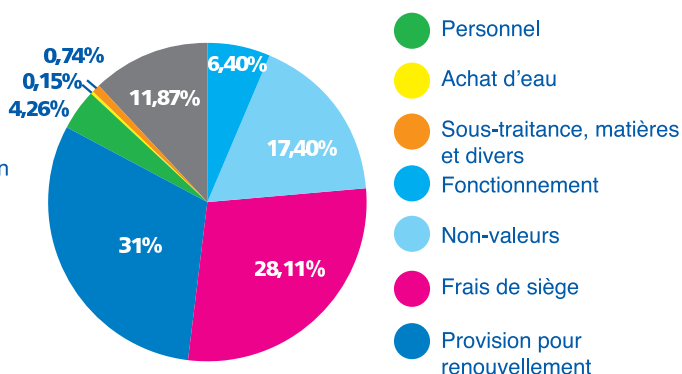
Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

recettes				charges									résultat brut
produits d'exploitation	produits accessoires	produits des travaux exclusifs	Total	personnel	Achat d'eau	sous-traitance matières et divers	fonctionnement	charges financières	frais de siège	non-valeurs	provision pour renouvellement	Total	
515 444	14 563	8 402	538 409	159 817	99 397	36 383	67 482	-4 228	24 220	-831	176 284	558 524	-20 115

Recettes



Charges



3. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes de Hautot-sur-Seine, Sahurs, Val-de-la-Haye et Saint-Pierre de Manneville depuis le 1^{er} juillet 2007

Présentation générale

Historique du contrat

Ce contrat a été conclu par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Sahurs. Il est entré en vigueur le 1^{er} août 1998, pour une durée initiale de 12 ans.

Depuis sa conclusion, ce contrat a été modifié par 5 avenants, dont le dernier conclu par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, le 11 janvier 2006, qui porte principalement sur les points suivants :

• **un avenant n° 5 :**

- Harmonisation des tarifs,
- Achat du parc de compteurs de la commune de Saint Pierre de Manneville par Lyonnaise des Eaux à l'ancien exploitant Veolia Eau
- Mise à disposition du parc de compteurs des 4 communes par Lyonnaise des Eaux à l'Agglomération qui en devient propriétaire
- Extension du périmètre du contrat à la commune de Saint Pierre de Manneville, à compter du 01/07/06
- prolongation de l'échéance du contrat jusqu'au 31/12/2011

Le fait marquant principal de l'année 2006 est donc l'incorporation au contrat de la commune de Saint Pierre de Manneville à l'échéance du contrat d'exploitation de Veolia Eau, c'est-à-dire le 1er juillet 2006.

L'alimentation principale de Saint Pierre de Manneville proviendra à cette date du forage de Val de la Haye et non plus du forage de Quevillon, installation exploitée par le SIAEPA de Saint Martin de Boscherville, comme c'était le cas pour les 6 premiers mois de l'année. Toutefois, cette source d'alimentation est maintenue en tant que secours.

Cette modification de l'alimentation principale a nécessité la réalisation de travaux, confiés à Lyonnaise des Eaux, consistant notamment en la mise en place d'un surpresseur et en la réhabilitation de l'interconnexion de secours avec le SIAEPA de Saint Martin de Boscherville.

Cette réorganisation permet notamment à l'Agglomération de rationaliser l'utilisation de ses propres ressources et de simplifier ainsi le circuit de l'eau.

Pour plus de clarté, les informations portant sur les 6 premiers mois de l'année seront mentionnées en 5.8 (contrat relatif à la commune de Saint Pierre de Manneville) et le second semestre est intégré service de la région de Sahurs

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage.

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électromécaniques des branchements.

La production de l'eau

L'eau distribuée par le réseau public d'eau potable provient d'un forage situé sur la commune de Val-de-la-Haye qui refoule l'eau vers un réservoir situé en hauteur du forage sur la commune d'Hautot-sur-Seine.

Le réservoir d'Hautot-sur-Seine, d'une capacité de 350 m³, alimente gravitairement la quasi-totalité des 3 communes, à l'exception de la zone du Moulin à Hautot-sur-Seine et de la zone de la Cavée du May au Val-de-la-Haye qui, en raison de leur altimétrie, sont, chacune alimentées par un surpresseur.

Les Indicateurs techniques

Pour l'année 2006, les principaux indicateurs techniques figurent dans les tableaux ci-dessous.

Volumes			
	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes produits			Non significative (changement de périmètre)
Forage de Val de La Haye	150 663	160 355	
TOTAL	150 663	160 355	
Volumes utilisés dans le processus de production			
Nettoyage des réservoirs			
Rinçage des conduites			
Volumes importés			
En provenance de Maromme	11	646	
En provenance de Quevillon		2 045	
Volumes exportés			
Vers Quevillon		32	
vers Maromme	91	62	
Volumes introduits dans le réseau	150 583	162 952	
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)			
Volumes autorisés non comptés			
Volumes consommés (*) :	107 336	122 219	
volumes relevés			
volumes relevés rapportés à 52 semaines			
Rendement du réseau (**)	71,28%	75,00%	
Indice Linéaire de perte (***)	3,26	2,32	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	27,35	26,89	

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL -Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie+ volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m3 par an et par appareil, l'année du contrôle

Réseau

Longueur du Réseau (en km)		
	2005	2006
	hors branchements	hors branchements
Hautot sur Seine		3,88
Sahurs		17,87
Val de La Haye		14,60
Saint Pierre de Manneville (*)		11,84
TOTAL périmètre ancien	36,35	36,35
TOTAL nouveau périmètre		48,19

Branchements

	Nombre				Mutations			
	Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006	
	total	dont plomb	Total	dont plomb	neufs	supprimés	neufs	supprimés
Hautot-sur-Seine			157				7	
Sahurs			519				5	
Val de La Haye			316				0	
Saint-Pierre-de-Manneville (*)			304				10	
TOTAL ancien périmètre	996	0	992	0	16		12	1
TOTAL nouveau périmètre		0	1296	0			22	

À noter qu'il n'y a pas de branchements en plomb recensés dans ces 4 communes

Parcs compteurs

	Compteurs									
	Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006
Hautot sur Seine					6	1				13,3
Sahurs					20	5				11,9
Val de La Haye					20	4				14,9
Saint Pierre de Manneville (*)						1				13,6
TOTAL ancien périmètre	975		16		46		4,72%		13	
TOTAL nouveau périmètre		1300				11		0,85%		13,43

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs

Fuites

	Fuites réparées			
	sur canalisations		sur branchements	
	2005	2006	2005	2006
Hautot sur Seine		1		0
Sahurs		0		8
Val de La Haye		0		8
Saint Pierre de Manneville (*)		1		1
TOTAL ancien périmètre	7	2	31	17

Abonnés

	Nombre d'abonnés						Évolution	Nombre d'habitants
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006		
Hautot sur Seine	155	150		5	2	157	1,29%	353
Sahurs	516	490	1	10	18	519	0,58 %	1 129
Val de La Haye	323	299	1	9	7	316	-2,17 %	789
Saint Pierre de Manneville (*)	NS	292	1	5	6	304	NS	774
TOTAL nouveau périmètre		1 231	3	29	33	1 296	NS	2 271
TOTAL ancien périmètre	994	939	2	24	27	992	-0,20 %	3 045

L'intégration de la commune de Saint Pierre de Manneville porte le contrat de Sahurs de 992 à 1 296 abonnés en augmentation d'environ 30,65 %.

	Répartition des volumes consommés par les abonnés						Évolution
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	
Hautot sur Seine	13 545	11 612	-	1 550	53	13 215	-2,44%
Sahurs	58 113	57 210	-	1 153	3 749	62 112	6,88%
Val de La Haye	36 883	28 221	2 950	2 219	280	33 670	-8,71%
Saint Pierre de Manneville (*)	NS	7 460	2 950	239	303	10 952	NS
TOTAL nouveau périmètre		104 503	5 900	5 161	4 385	119 949	NS
TOTAL ancien périmètre	108 541	97 043	2 950	4 922	4 082	108 997	0,42%

Les remises pour fuites (part exploitant) portent sur les volumes suivants :

- Sahurs : 691 m³
- Hautot sur Seine : 611 m³
- Val de la Haye : 697 m³

Pour un total de : 2 269 m³, soit 2,4 % des volumes consommés de l'ancien périmètre.

[Les indicateurs de la qualité de l'eau](#)

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

	nombre de prélèvements	% de conformité
Bactériologiques		
Hautot sur Seine	2	100 %
Sahurs	4	100 %
Val de La Haye	3	100 %
Saint Pierre de Manneville (*)	1	100%
TOTAL	10	100 %
Physico-chimiques		
Hautot sur Seine	2	100 %
Sahurs	4	100 %
Val de La Haye	5	100 %
Saint Pierre de Manneville (*)	1	100%
TOTAL	12	100 %

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine Maritime, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe 6

[Les indicateurs financiers](#)

Les abonnés reçoivent 2 factures annuelles :

Période de facturation pour Hautot-sur-Seine, Sahurs et Val de la Haye

- Une facture estimative au mois de mars
- Un relevé d'index et une facture d'après relevé au mois de septembre

[Le Prix de l'eau](#)

[Les diverses composantes de la facture](#)

Part revenant au délégataire

- Pour les communes d'Hautot sur Seine, Sahurs et Val de la Haye

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprenait deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre à terme échu
- Un terme variable en fonction des volumes consommés
- De 0-700 m³
- Au-delà de 700 m³

- Pour la commune de Saint Pierre de Manneville

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprenait deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » unique – payable par semestre à terme échu
- Un terme variable unique quels que soient les volumes consommés

A compter du 1er janvier 2006, dans le cadre de l'harmonisation des tarifs, la part fixe varie en fonction du diamètre des compteurs et les tranches de la part variable ont été modifiées. Ces tranches et leur lissage jusqu'au terme du contrat sont décrits dans le tableau ci-dessous. Ces modalités sont applicables aussi bien aux communes de la Région de Sahurs, à partir du 1er janvier 2006, qu'à Saint Pierre de Manneville, à compter du 1er juillet 2006.

Part fixe:

Diamètre du compteur en mm	15	20	30	40	60
partie fixe	11,2935	11,2935	44,21	53,36	81,56

Part variable:

	2006	2007	2008	2009	2011
part variable					
1 - 60 m3	0,5876	0,5518	0,5183	0,4851	0,4204
61 - 120 m3	0,6857	0,711	0,7362	0,7615	0,695
121 à 180 m3	0,698	0,7354	0,7729	0,8104	0,8104
181 - 300 m3	0,7131	0,7657	0,8182	0,8708	0,8708
301 - 600 m3	0,7066	0,7527	0,7988	0,845	0,845
601 - 2 000 m3	0,5283	0,5777	0,6271	0,6705	0,6705
> 2000 m3	0,5283	0,5777	0,6271	0,6705	0,6705

La part « exploitant » du tarif est révisable semestriellement au 1er janvier et au 1er juillet, par application de la formule suivante :

$$K = 0,125 + 0,5(\text{ICHTTS1}/\text{ICHTTS}_0) + 0,075 (\text{ELMT } 901/\text{ELMT}90_0) + 0,90 (\text{PSDB1}/\text{PSDB}_0)$$

Les coefficients d'actualisation sont les suivants :

- Au 01/01/2005 K = 1,19627

- Au 01/07/2005 K = 1,21247

Les tarifs unitaires en euros de l'année 2006 pour une consommation domestique avec un compteur de 15 mm figurent dans le tableau ci-dessous.

	Hautot sur Seine		Sahurs		Val de la Haye		Saint - Pierre de Manneville
	1 ^{er} sem 06	2 ^e sem 06	1 ^{er} sem 06	2 ^e sem 06	1 ^{er} sem 06	2 ^e sem 06	2 ^e sem 06
Part fixe (compteur de 15 mm)	27,02	27,39	27,02	27,39	27,02	27,39	27,39
Part variable							
Tranche 1 - 60 m3	0,7029	0,7124	0,7029	0,7124	0,7029	0,7124	0,7124
61 - 120 m3	0,8203	0,8314	0,8203	0,8314	0,8203	0,8314	0,8314
Surtaxe communautaire « eau »	0,9244		0,5624		0,5100		0,3528
Redevance assainissement	2,3966				1,6504		1,5517
Redevance Préservation	0,1151						
Lutte contre la pollution	0,5142						
TVA	5,50%						
Tarif moyen / M3 TTC	4,429	4,439	4,075	4,600	3,747	3,757	3,488

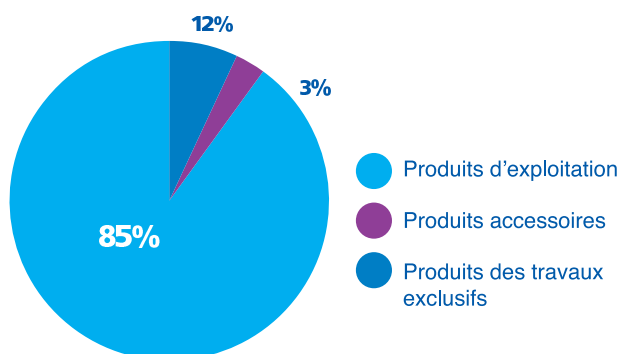
Il convient de rappeler que les abonnés de commune d'Hautot sur Seine sont dispensés de redevance « pollution » en raison de la faiblesse de sa population.

Il est à noter que le tarif de la commune de Saint Pierre de Manneville est en augmentation, à compter du 1er juillet 2006 (voir la facture 120 m3 dans la note liminaire), en raison du tarif particulièrement peu élevé du précédent contrat. Cette augmentation est compensée par la baisse des redevances perçues par l'Agglomération (surtaxe « eau » et redevance communautaire d'assainissement), ce qui limite la hausse totale de la facture de l'abonné à 2,37 % entre le 1er janvier 2006 (ancien contrat) et le 1er janvier 2007 (nouveau contrat).

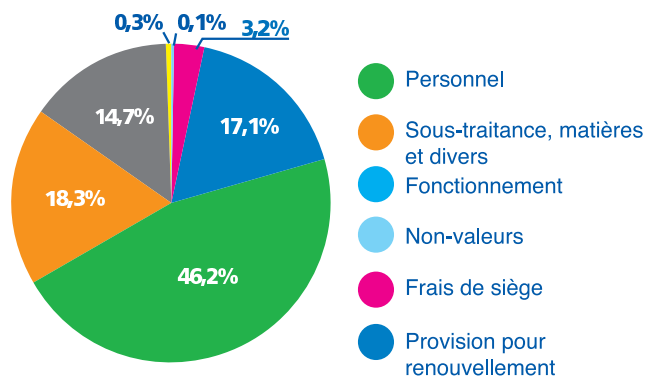
**Recettes et charges du service (hors compte de tiers)
Hautot-sur-Seine, Sahurs, Val-de-La-Haye et Saint Pierre de Manneville**

recettes				charges								résultat brut
produits d'exploitation	produits accessoires	produits des travaux exclusifs	Total	personnel	sous-traitance matières et divers traitante	fonctionnement	charges financières	frais de siège	non-valeurs	provision pour renouvellement	Total	
114 186	4 353	8 564	127 103	66804	26536	21318	-202	-482	4 593	24800	143 367	-16 264

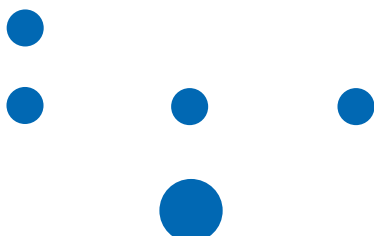
Recettes



Charges



NOTA : l'extension du périmètre du contrat à Saint Pierre de Manneville ne permet pas d'apprécier l'évolution de l'équilibre financier du service par rapport à 2005.



Le Service exploité par Route et Eau

Route et Eau dessert le service de distribution d'eau de la commune d'Isneauville, soit 2 324 habitants.

Route et Eau est essentiellement présent en Haute-Normandie, région qui regroupe 3 agences :

- Notre-Dame de Gravenchon
- Saint-Georges du Vièvre (27)
- Yerville

Ce service est géré par l'Agence Route et Eau située à Yerville. Cette agence, qui constitue également le siège de Route et Eau est composée d'une vingtaine d'agents, répartis en un service clients (relève et facturation) et un service exploitation (entretien, exploitation des installations, réalisation des travaux de branchements...)

Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

Du lundi au jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Le vendredi : 9h à 12h00 et 13h30 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture du service administratif, les appels téléphoniques sont dirigés vers le service d'astreinte qui assure un service d'intervention 24h/24 et 7j/7 pour les réparations urgentes.

Tél. 02 35 95 92 60

Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune d'Isneauville (ex-SIAEP de la Région de Quincampoix)

Présentation générale

Le transfert de la compétence « eau » à l'Agglomération au 1er janvier 2005 a entraîné la scission du contrat entre l'Agglomération pour la commune d'Isneauville et le SIAEP de la Région de Montville, auxquelles ont adhéré les 4 communes restantes (Fontaine Le Bourg, Quincampoix, Saint Georges sur Fontaine et Saint André sur Cailly), après dissolution du Syndicat de Quincampoix.

Les ressources provenant des installations de l'Agglomération exploitées par Lyonnaise des Eaux France, une convention d'achat d'eau en gros a été conclue entre l'Agglomération Rouennaise et le Syndicat de Montville pour définir les modalités techniques et financières de reversement d'une surtaxe à l'Agglomération, afin de participer au financement des investissements sur ses installations de production

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par le SIAEPA de la Région de Quincampoix avec Route et Eau, à compter du 01/01/2003 pour 5 années.

Ce contrat a été modifié par 3 avenants, dont 2 conclus par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, qui portent principalement sur les points suivants :

- **Avenant n° 2 (2005) relatif à :**
 - Modification du régime de la TVA
 - Adoption de nouveaux index composant la formule de révision du prix de l'eau en remplacement de ceux ne paraissant plus (PsdC par FSD2 et TP10-4 par TP10a)
 - Adoption du règlement de service
- **Avenant n°3 (2006) relatif à :**

- Modification du tarif exploitant pour tenir compte, notamment, de l'intégration de la part surtaxe, auparavant perçue par l'ex SIAE de la Région de Maromme, dans la surtaxe communautaire directement perçue auprès de l'utilisateur, afin qu'elle puisse bénéficier du lissage général de la surtaxe,
- Partage du programme de travaux (renouvellement de compteurs et de branchements) entre l'Agglomération et le Syndicat de Montville

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électromécaniques et des branchements.

La provenance de l'eau

L'eau provient des installations exploitées par Lyonnaise des Eaux

Forages du Cailly :

Le traitement de l'eau consiste en une simple désinfection au chlore gazeux.

Les indicateurs techniques

Volumes		rappel 2005	2006	Évolution
Volumes utilisés dans le processus de production				
Eau de service des usines				
Nettoyage des réservoirs				
Rinçage des conduites				
Volumes importés				
En provenance des installations de production de l'Agglomération (ensemble Agglo+ SIAEPA Montville)			259 138	
Volumes exportés				
Vers Veolia pour l'alimentation du Mont Perreux			6 554	
vers le SIAEPA de Montville				
Volumes introduits dans le réseau			252 584	
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)			365	
Volumes autorisés non comptés				
Volumes consommés (*) :				
volumes relevés Agglomération			177 603	
Volumes sur 52 semaines			171 049	
TOTAL			171 049	
Rendement du réseau (**)			67,86 %	
Indice Linéaire de perte (***)			7,96	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)			34.6	

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL - Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie + volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365 j

(****) : 2 m³ par an et par appareil, l'année du contrôle

Abonnés

Nombre d'abonnés*						Nombre d'habitants	
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006		
962					951	-1,14 %	2324

(*) : il s'agit du nombre de branchements en service

Répartition des volumes consommés par les abonnés						
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres*	TOTAL 2006	évolution
166 671	126 491	0	3 000	48 112	177 603	6,56 %

(*) : usage agricole

remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service							
nombre de demandes		part exploitant		surtaxe « eau »		Redevance « assainissement »	
refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	volumes	montant (HT)	volumes	montant (HT)

À noter l'existence d'un programme de remplacement de compteurs (60/an) et de branchements (8/an). Le nombre de compteurs remplacés en 2006 est de 106, afin de rattraper le retard pris lors des 2 premières années d'exploitation du contrat. En cumulé l'écart avec le programme initial se situe à 50 unités (au lieu de 96 en 2004).

Les indicateurs de la qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

Bilan nombre de prélèvements et des conformités		
	nombre de prélèvements	% de conformité
bactériologiques	21	100 %
physico-chimiques	21	100 %

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine Maritime, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe 7

Les indicateurs financiers

Calendrier de facturation

- Une facture estimative au mois de juillet
- Une facture d'après relevé au mois de décembre

Le Prix de l'eau

Part revenant au délégataire

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre d'avance, d'un montant de base : 20,00 € / an (valeur au 1^{er} janvier 2003)
- Un terme variable en fonction des volumes consommés d'un montant de base : 0,52 €/m³ (valeur au 1^{er} janvier 2003)

La part « exploitant » du tarif est révisable chaque année au 1er janvier, par application de la formule suivante :

$$K = 0,15 + 0,18(S_c/S_{c0}) + 0,48(A/A_0) + 0,07(PSDC/PSDC_0) + 0,09(TP10-4/TP10-4_0) + 0,3(I_m/I_{m0})$$

- Au 01/01/2005 K = 1,053

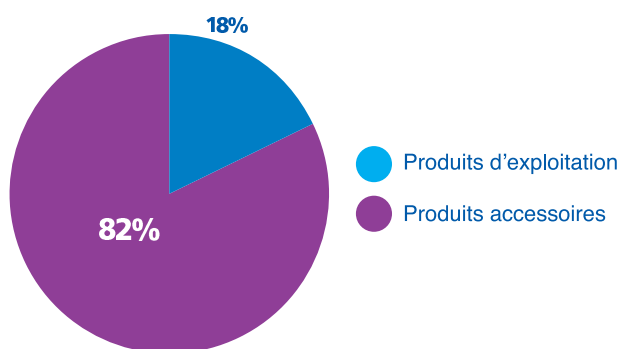
Tarifs unitaires pour l'année 2006, avec un compteur 15 mm. (en €)

	Année 2006
Part fixe (compteur de 15 mm)	21,56
Part variable	0,4107
Surtaxe communautaire « eau »	0,3835
Redevance assainissement	1,0119
Redevance Préservation	0,0991
Lutte contre la pollution	0,5142
TVA	5,50 %
tarif moyen TTC /m ³ (hors abonnement)	2,5525

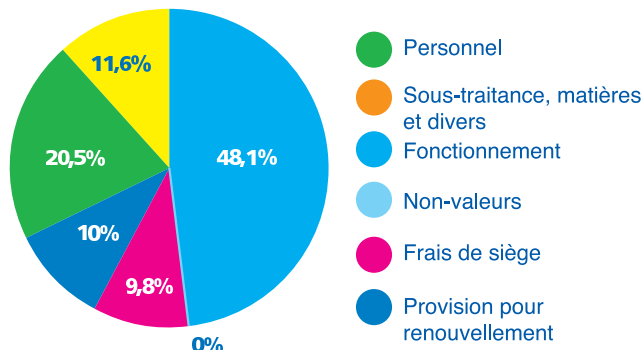
Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

recettes			charges							résultat brut
produits d'exploitation	produits accessoires	Total	personnel	sous-traitance matières et divers	fonctionnement	non-valeurs	frais de siège	provision pour renouvellement	Total	
313 835	67 356	381 191	79 521	44 985	186 689	0	38 119	39 001	388 315	- 7 124

Recettes



Charges

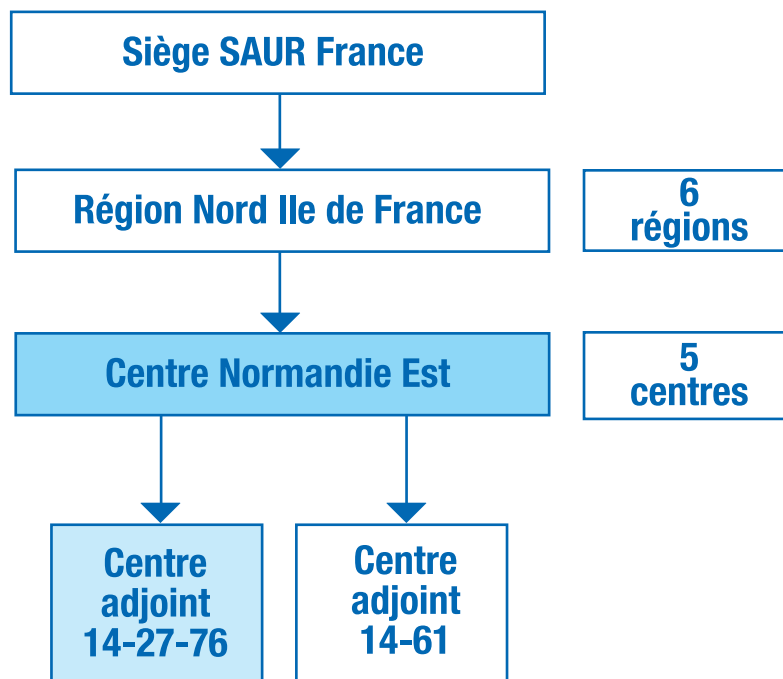


4

Le service exploité par SAUR France

SAUR France dessert le service de distribution d'eau de la commune de La Bouille, soit 791 habitants.

L'organisation générale de la SAUR



Ce service est géré par l'Agence SAUR France "Centre Normandie Est" située à Pont-l'Evêque, composée de 134 agents.

Ce Centre gère :

- 85 contrats en eau potable, soit 107 000 clients
- 49 contrats en assainissement, soit 52 000 clients.

Il est lui-même subdivisé en deux centres adjoints. Le contrat de La Bouille est donc géré par le Centre adjoint (14-27-76)

Pour toute question concernant leur abonnement ou leur alimentation en eau, les usagers peuvent joindre, le numéro suivant :

08 10 14 91 49

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Ainsi qu'en cas d'urgence 24h/24h

Les abonnés disposent également d'un site internet : www.saur.fr

Le contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de La Bouille (ex-Syndicat de Caumont-La Bouille)

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par le Syndicat des Varras avec SAUR France, à compter du 01/07/1993, jusqu'au 01/06/2008, pour une durée totale de 15 ans

Depuis sa conclusion, ce contrat a été modifié par 5 avenants.

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage pour l'exploitation du service de distribution d'eau.

La production est assurée par le SERSAEP, les coûts correspondants, part exploitant de la SAUR et part maître d'ouvrage du SERSAEP, sont directement répercutés sur la facture de l'abonné.

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électromécaniques des branchements.

La provenance de l'eau

L'eau potable distribuée sur les communes mentionnées ci-dessus provient de la source du Val Galopin, exploitée par le SERSAEP aux points d'interconnexions suivants :

Les Varras	Ultrafiltration désinfection
Caumont	désinfection

Les indicateurs techniques

Volumes			
	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes importés			
En provenance des installations exploitées par le SERSAEP	70 332	48 610	
Volumes introduits dans le réseau			
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)			
Volumes autorisés non comptés			
Volumes consommés (*) :			
volumes relevés	49 936	36 872	-26,16%
volumes relevés rapportés à 52 semaines	49 936	47 556	-4,77%
Rendement du réseau (**)	NS	NS	
Indice Linéaire de perte (***)	NS	NS	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	38,36	38,36	

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL -Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie+ volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m3 par an et par appareil, l'année du contrôle

Les compteurs de sectorisation posés par l'Agglomération pour enregistrer les volumes introduits dans le réseau de La Bouille n'ont été opérants qu'au cours de l'année 2006. Le volume introduit est donc estimé ce qui ne permet pas de calculer le rendement ni l'ILP.

Longueur du Réseau (en ml)	
2005	2006
hors branchements	hors branchements
8,317	8,317

Branchements

Nombre		Mutations				Mutations					
Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006	
total	dont plomb	Total	dont plomb	neufs	supprimés	neufs	supprimés	neufs	supprimés	neufs	supprimés
319	134	352	133	46	37	40	34	1	0	0	0

Parcs compteurs

Compteurs									
Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006
349	352		4	4	5	1,15%	1,42%		

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs

Fuites

Fuites					
Défectées		réparées			
		sur canalisations		sur branchements	
2005	2006	2005	2006	2005	2006
7	9	2	3	5	6

Abonnés

Répartition des volumes consommés par les abonnés						
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	Évolution
49 936					36 872	-26,16 %

Les indicateurs de la qualité de l'eau

Bilan nombre de prélèvements et des conformités		
	nombre de prélèvements	% de conformité
bactériologiques	10	100 %
physico-chimiques	12	100 %

Synthèse DDASS jointe en annexe 8

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de l'Eure, l'eau est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

Les indicateurs financiers

Les abonnés reçoivent 2 factures annuelles :

- Une facture estimative au mois de juin
- Une facture sur relève au mois de janvier

Le Prix de l'eau

Les diverses composantes de la facture

Part revenant au délégataire

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe annuel d'abonnement- payable par semestre d'avance,
- Un terme variable en fonction des volumes consommés

La part « exploitant » du tarif est révisable annuellement au 1er janvier, par application de la formule suivante :

$$K = 0,15 + 0,55 (S^*C/So^*Co) + 0,10 (Im/Imo) + 0,10 (TP10-3/TP10-3o) + 0,10 (PSDC/PSDCo)$$

- Au 01/01/2006

Pour la part SAUR Varras $K = 1,240685$

Pour la part SAUR SERSAEP $K = 1,139799$

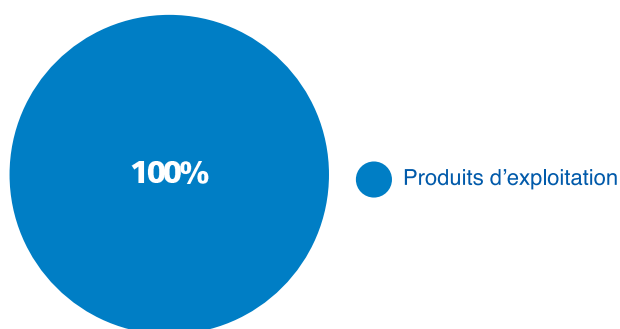
Les tarifs unitaires en euros au 1er janvier 2006 pour une consommation domestique avec un compteur de 15 mm figurent dans le tableau ci-dessous

Abonnement part SAUR (Varras)	22,14
Consommation part SAUR (Varras)	
0-50 m3/an	0,4575
50-100 m3/an	0,4245
101-300 m3/an	0,3784
301-500 m3/an	0,3436
501-1 000 m3/an	0,3215
> 1 000 m3/an	0,2957
Consommation part exploitant (SERSAEP)	0,2876
Surtaxes	
Surtaxe « eau » Agglomération Rouennaise	
Part variable	0,3284
Surtaxe Syndicat des Varras	0,03
Surtaxe SERSAEP	0,3125
Redevance communautaire assainissement Agglomération Rouennaise	
1,1873	
Redevance prélèvement	0,1091
Lutte contre la Pollution	0,5142
TVA	5,5 %
Soit le m3 hors abonnement pour une consommation de 120 m3	3,3756

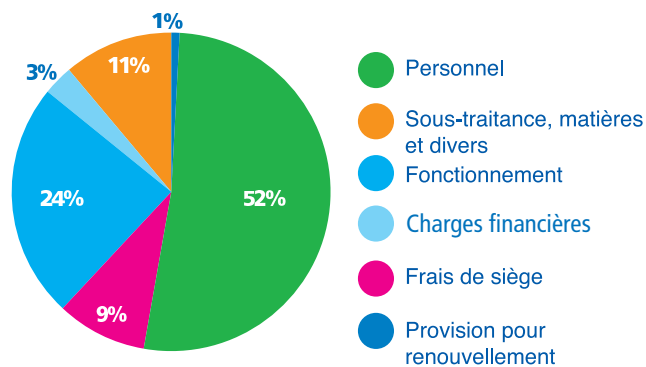
Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

recettes		charges							résultat brut
produits d'exploitation	Total	personnel	sous-traitance matières et divers traitante	fonctionnement	charges financières	frais de siège	provision pour renouvellement	Total	
22 600	22 600	11 400	2 000	5 300	700	2 500	200	22 100	500

Recettes



Charges

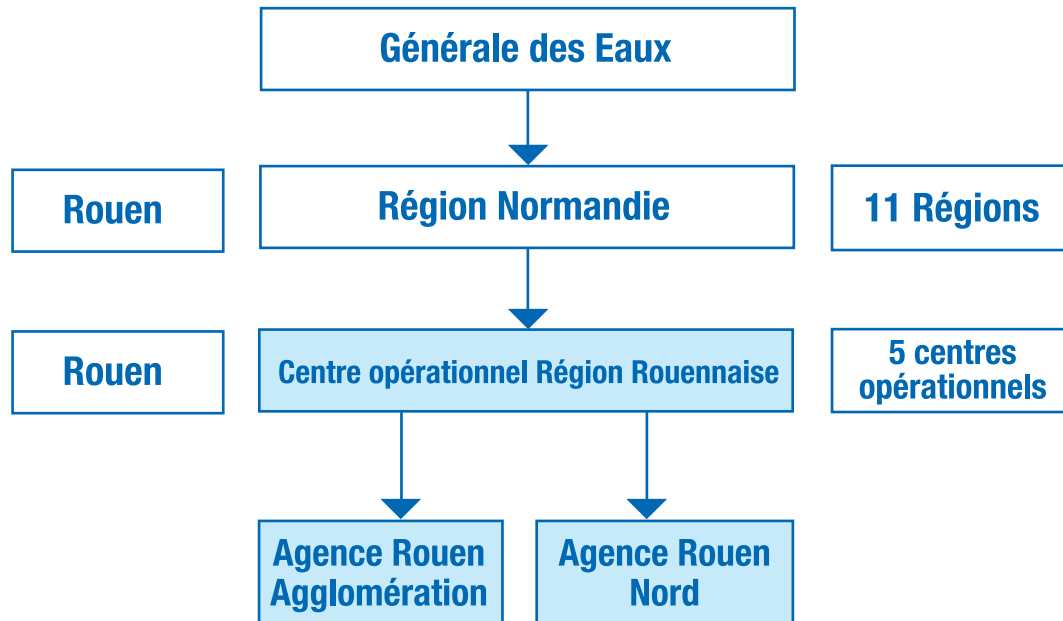


NOTA : l'extension du périmètre du contrat à Saint Pierre de Manneville ne permet pas d'apprécier l'évolution de l'équilibre financier du service par rapport à 2005.

5

Les services exploités par Veolia Eau

L'organisation générale de Veolia-Eau



Ces deux agences locales sont intégrées dans le pôle régional Normandie qui gère :

Eau potable

- 1 200 salariés
- 270 contrats
- 570 000 clients
- 1 516 000 habitants
- 106 millions de m³ d'eau distribués par an
- 21 000 km de réseau
- 349 installations de production
- 700 réservoirs

Assainissement

- 195 contrats et prestations de service
- 287 000 usagers raccordés
- 1 721 000 habitants desservis
- 114 000 000 m³ d'eaux usées collectées et traitées
- 337 usines de dépollution
- 5 500 km de canalisations

Dans l'Agglomération Veolia Eau dessert 9 services, gérés par ses filiales suivantes :

· Compagnie des Eaux et de l'Ozone (CEO) :

Oissel

· Compagnie Générale des Eaux :

Grand-Couronne, Moulineaux, Petit-Quevilly, Petit Couronne, Saint Etienne du Rouvray, Sotteville les Rouen

· SADE- Exploitations de Normandie :

- Saint Léger du Bourg-Denis
- Fontaine sous Préaux et Saint Martin du Vivier
- Saint Aubin Epinay et Saint Jacques sur Darnétal
- Amfreville la Mivoie, Belbeuf, Bonsecours, Franqueville Saint Pierre, Le Mesnil Esnard,

- Houppesville, Le Houlme et Malaunay
- Roncherolles sur le Vivier
- Saint Pierre de Manneville,

Soit environ 157 000 habitants.

Pour gérer ces services Veolia dispose de 2 Agences Locales :

· L'Agence Rouen Agglomération

6, rue d'Alembert
76100 le Petit Quevilly

Ouverte au public de 13 heures à 17 heures

· L'Agence Rouen Nord

ZA du Moulin d'Ecalles
76750 BUCHY

Chargée des services

Ouverte au public de 8 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 30

Les usagers disposent également d'un numéro d'appel unique : **0811 900 800**, ainsi que d'un site internet : **www.generale-des-eaux.com**, permettant à l'abonné d'accéder à des informations générales sur l'eau et de consulter et d'accéder aux informations relatives à son compte-client.

1. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de Oissel

Présentation générale

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par la commune de Oissel avec la Compagnie des Eaux et de l'Ozone (CEO), à compter du 01/01/1982, pour une durée initiale de 12 ans, jusqu'au 31 décembre 2016

Depuis sa conclusion, ce contrat a été modifié par 6 avenants, dont le dernier est l'avenant n° 6 conclu par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, le 6 janvier 2006, qui porte principalement sur les points suivants :

· Avenant n° 6 (2006)

- Harmonisation des tarifs,
- Fixation de l'échéance du contrat au 31/12/2014
- Reprise par l'Agglomération de la charge restante des amortissements des travaux d'investissements (création du forage de La Perreuse et programme de travaux divers mis à la charge du délégataire par l'avenant 3 (1994))

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage.

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques des branchements.

Le délégataire est chargé du remplacement des branchements, dans la limite de 60 unités par an

La provenance de l'eau

L'eau potable distribuée sur les communes mentionnées ci-dessus provient des 3 installations suivantes :

	Caractéristiques	D.U.P. en m ³ /jour	Capacités de production (m ³ /jour)
La Perreuse	Simple désinfection	2 000	1 800
Le Catelier	Simple désinfection	1 500	1 400
TOTAL		3 500	3 200

Les indicateurs techniques

Volumen			
	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes produits			
Ressource forage Perreuse	467 033	455 022	-2,57 %
Ressource forage Catelier	396 609	415 194	4,69 %
TOTAL	863 642	870 216	0,76 %
Volumes utilisés dans le processus de production			
Eau de service des usines	0	0	
Nettoyage des réservoirs (10 % des volumes)	300	300	0,00 %
Rinçage des conduites	non estimé	non estimé	
Volumes importés			
En provenance du CAEBS	0	245	
Volumes exportés	0	0	
Volumes introduits dans le réseau	863 642	870 461	0,79 %
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)	306	102	-66,67%
Volumes consommés (*) :			
volumes relevés	523 074	596 664	14,07%
volumes relevés rapportés à 52 semaines	513 205	559 743	9,07 %
Rendement du réseau (**)	59,46%	64,32%	8,17%
Indice Linéaire de perte (***)	15,44	13,69	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	76,32	76,88	

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL - Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie + volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m³ par an et par appareil, l'année du contrôle

Sur 52 semaines, les volumes consommés sont en hausse de 14,07 %.

Cette hausse est essentiellement due aux volumes municipaux :

- Réouverture, après travaux en 2006, de la piscine
- Fuites sur des bâtiments communaux (centre aéré, centre médico-social)

En revanche, on note une forte baisse des consommations des volumes industriels liée à la fin d'activité de 2 sociétés :

- Yorkshire, repris par Francolor avec une consommation divisée par 3
- Orgachim, en redressement judiciaire

Les volumes des abonnés domestiques, quant à eux, augmentent de 4,5 %.

La convention conclue en 2005 entre l'Agglomération Rouennaise et l'Agglo d'Elbeuf a été activée à l'occasion du nettoyage du réservoir du Diguet et a donné lieu à l'alimentation de secours suivante :

	2005	2006
	Volumes	Volumes
importation		
en provenance CAEBS	0	245
TOTAL		245

Réseau			
Longueur du Réseau (en ml)			
2005		2006	
hors branchements	y compris branchements	hors branchements	y compris branchements
62,18	83,97	62,18	84,00

La longueur du réseau demeure sensiblement la même entre 2006 et 2005.

Branchements													
Nombre				Mutations				Renouvelés				Évolution	
Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006			
total	dont plomb	Total	dont plomb	neufs	supprimés	neufs	supprimés	plomb	hors plomb	plomb	hors plomb	plomb	hors plomb
3872	404	3898	369	11	11	31	5	11	54	35	44	218 %	

On observe une augmentation du nombre de branchements renouvelés. Ce rythme s'accéléra dans les années futures, afin d'éradiquer progressivement les branchements en PE-noir responsables de nombreuses fuites.

Les branchements en plomb renouvelés sont détaillés ci-dessous :

Liste des branchements en plomb renouvelés en 2006					
Commune de OISSEL					
Rue	N° Rue	Intervention	Ø Exist	Nature	Nbre
QUAI DE ROUEN	5	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI DE ROUEN	7	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI DE ROUEN	9	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI DE ROUEN	11	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI DE ROUEN	13	BRT - Remplacement	25	PB	1
QUAI DE ROUEN	17	BRT - Remplacement	25	PB	1
QUAI DE ROUEN	19	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI DE ROUEN	21	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI DE ROUEN	23 Bis	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI DE ROUEN	27	BRT - Remplacement	40	PB	1
QUAI DE ROUEN	29	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI DE ROUEN	31	BRT - Remplacement	32	PB	1
RUE MAX POL FOUCHET	EXB19	BRT - Remplacement	20	PB	1
AVENUE DE LA CONCORDE	EXB38	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI STALINGRAD	13	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI STALINGRAD	19	BRT - Remplacement	27	PB	1
QUAI STALINGRAD	31	BRT - Remplacement	27	PB	1
QUAI STALINGRAD	53	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI STALINGRAD	81	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE LOUIS RUEL	23	BRT - Remplacement	20	PB	1
R DU BRAS ST MARTIN	49	BRT - Remplacement	20	PB	1
R DU BRAS ST MARTIN	47 Bis	BRT - Remplacement	20	PB	1
AV GÉNÉRAL DE GAULLE	1 821	BRT - Remplacement	20	PB	1
AV GÉNÉRAL DE GAULLE	1 821	BRT - Remplacement	20	PB	1
SENTE DES BUCHERONS	1	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI STALINGRAD	Arrosage	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI STALINGRAD	Arrosage	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI STALINGRAD	Arrosage	BRT - Remplacement	20	PB	1
QUAI STALINGRAD	Arrosage	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE SEVENE	7	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE SEVENE	29	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE SEVENE	31	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE SEVENE	34	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE SEVENE	73	BRT - Remplacement	20	PB	1
				Sous Total	34
TOTAL GÉNÉRAL PÉRIMÈ- TRE CONTRAT	34				

Parc compteurs									
Compteurs									
Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005 (01/01/05)	2006 (01/08/06)
5017	5049	11	31	271	355	5,40 %	7,03%	11,3	9,5

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs

Fuites							
Détections		Réparées					
		sur canalisations			sur branchements		
2005	2006	2005	2006	évolution	2005	2006	évolution
135	136	23	21	-8,70 %	112	115	2,68 %

Par ailleurs, il convient de noter les travaux suivants exécutés sur le réservoir du Diguët :

- Renouvellement de la filière de traitement désinfection au dioxyde de chlore par une filière au chlore gazeux
- Renouvellement de l'analyseur résiduel de chlore en continu
- Renouvellement de la porte du réservoir du Diguët

Abonnés

Nombre d'abonnés							évolution	nombre d'habitants
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006			
4745	4653	6	71	50	4780	0,74 %	11053	

Répartition des volumes consommés par les abonnés						
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	évolution
523074	491884	21926	73819	9035	596664	14,07 %

remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service										
nombre de demandes		part exploitant			surtaxe « eau »			Redevance « assainissement »		
refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	volumes	montant (HT)	vol réduits/vol consommés	volumes	montant (HT)	%/vol consommés
0	93	36734	40881,90	6,16%	73922	6512,68	12,39%	73922	65751,47	12,39%

Les indicateurs de la qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

Bilan nombre de prélèvements et des conformités		
	nombre de prélèvements	% de conformité
bactériologie	32	100 %
physico-chimie	25	100 %

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine Maritime, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe 9

Les indicateurs financiers

Calendrier de facturation

- Une facture estimative au mois de décembre
- Un relevé d'index et une facture d'après relevé au mois de juin

Le Prix de l'eau

Les diverses composantes de la facture

A) Part revenant au délégataire

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre à terme échu
- Un terme variable en fonction des volumes consommés

À compter du 1^{er} janvier 2006, la part variable, jusque-là composée d'un terme unique, comporte plusieurs tarifs, en fonction de la consommation annuelle. Ces tarifs seront progressivement lissés jusqu'au 1^{er} janvier 2009, en vue d'aboutir à l'harmonisation de la part « exploitant » du prix de l'eau décrite dans le chapitre consacré aux faits marquants de l'année 2006.

Les tarifs de base en valeur janvier 2005 sont les suivants

	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009
Prime fixe semestrielle diam du compteur en mm					
12 et 15	7,39	8,73	10,08	11,43	12,77
20	7,39	11,75	16,12	20,49	24,85
30	7,39	15,28	23,16	31,05	38,94
40	7,39	23,83	40,28	56,72	73,17
60	7,39	31,88	56,37	80,87	105,36
80	7,39	42,32	77,25	112,18	147,11
100	7,39	59,07	110,75	162,43	214,11
150 combiné	7,39	314,14	620,94	927,71	1 234,49
150 vitesse	7,39	222,93	438,47	654,01	869,55
200 vitesse	7,39	279,84	552,3	824,75	1 097,21
partie variable tranches de consommation annuelles					
1 - 60 m3	1,0827	0,7925	0,7567	0,6219	0,4755
61 - 120 m3	1,0827	0,8916	0,863	0,8339	0,786
121 à 180 m3	1,0827	1,0474	1,0112	0,975	0,9166
181 - 300 m3	1,0827	1,0818	1,0818	1,0818	1,0818
301 - 2 000 m3	1,0827	1,0737	1,0737	1,0737	1,0737
> 2000m3	1,0827	1,0698	1,0698	1,0698	1,0698

Ces tarifs sont révisables semestriellement au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet par application de la nouvelle formule, issue de l'avenant n° 6 du 6 janvier 2006 :

$K = 0,10 + 0,5 (Sm/So mo) + 0,06 (EL/ELo) + 0,16 TP01/TP01o + 0,18 (FSD1/FSD1o)$

• Au 01/01/2006 $K = 1,038514$

• Au 01/07/2005 $K = 1,053802$

Tarifs unitaires pour l'année 2005, avec un compteur 15 mm

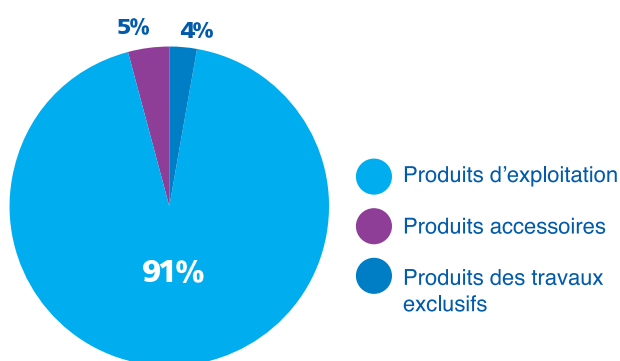
	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/07
Part fixe (compteur de 15 mm)	9,07	9,2
Part variable		
Tranche 1 à 60 m3	0,823	0,8351
Tranche 61 à 120 m3	0,9259	0,9396
Tranche 121 à 180 m3	1,0877	1,1038
Tranche 181 à 300 m3	1,1235	1,14
Tranche 301 à 2000 m3	1,1151	1,1315
Tranche 2 001 m3 et plus	1,111	1,1274
Surtaxe communautaire « eau »		0,1329
Redevance assainissement		1,0313
Redevance Préservation		0,1215
Lutte contre la pollution		0,5142
VNF		0
TVA	5,50 %	
Tarif moyen par m3	2,8221	2,8350

(**): tarif moyen TTC hors abonnement pour une consommation de 120 m³

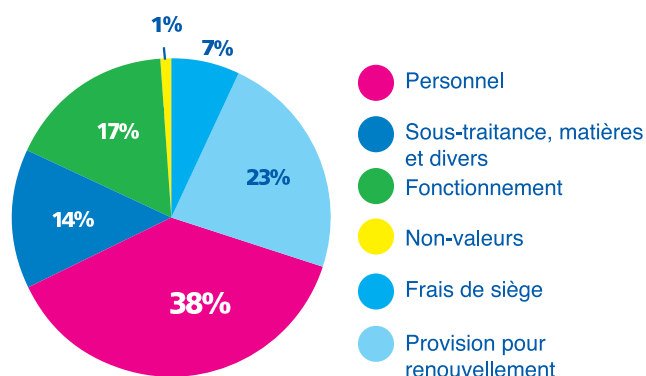
Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

recettes				charges							résultat brut
produits d'exploitation	produits accessoires	produits des travaux exclusifs	Total	personnel	sous-traitance matières et divers traitante,	fonctionnement	non-valeurs	frais de siège	provision pour renouvellement	Total	
631 216	32 513	27 372	691 101	213 941	80 330	96 814	7 030	40 393	131 837	570 345	120 756

Recettes



Charges



NOTA : La nouvelle présentation du rapport annuel du délégataire imposée par le décret du 14 mars 2005 et décrite au 3-2 de la note liminaire, ne permet pas de comparer l'évolution des recettes et des charges du service entre 2005 et 2006.

2. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Présentation générale

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, avec SADE Exploitations de Normandie, à compter du 01/01/1993, jusqu'au 30/06/2015, soit 21 ans.

Depuis sa conclusion, ce contrat a été modifié par 4 avenants, dont le dernier, conclu par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, le 6 janvier 2006, qui porte principalement sur les points suivants :

Avenant n° 4 (2006) :

- L'harmonisation des tarifs
- La fixation de l'échéance du contrat au 31/12/2014

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage.

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques des branchements

La provenance de l'eau

L'eau potable distribuée sur la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis provient du captage situé sur le territoire de cette même commune, d'une capacité journalière de 1 500 m³. Le traitement mis en place consiste en une simple désinfection.

Les indicateurs techniques

Volumes	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes produits			
Ressource Forage du Vieux Château	178 273	155 973	-12,51 %
TOTAL	178 273	155 973	-12,51 %
Volumes utilisés dans le processus de production			
Eau de service des usines	0	0	
Nettoyage des réservoirs (10 % des volumes)	55	55	
Rinçage des conduites	non estimé	non estimé	
Volumes importés			
En provenance de l'Agglomération Rouennaise	0	1 336	
Volumes exportés	0	0	
Volumes introduits dans le réseau	178 273	157 309	-11,76 %
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)	0	26	
Volumes autorisés non comptés			
Volumes consommés (*) :			
volumes relevés	134 549	137 084	1,88%
volumes relevés rapportés à 52 semaines	134 188	132 007	-1,63 %
Rendement du réseau (**)	75,27%	83,93%	
Indice Linéaire de perte (***)	6,53	3,75	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	69,07	69,66	0,86 %

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL - Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie + volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m³ par an et par appareil, l'année du contrôle

(*****) : ((volumes mis en distribution-volumes consommés)/longueur du réseau (hors branchements))/365

Charges d'achat d'eau en gros

	2005		2006	
	Volumes	Montant HT (en €)	Volumes	Montant HT (en €)
en provenance Agglo	0	0	1336	250,00
TOTAL			1336	250,00

Ces volumes proviennent des installations gérées par la Régie de l'Agglomération, via l'interconnexion réalisée par la Collectivité, afin d'assurer la continuité du service de distribution d'eau de Saint-léger-du-Bourg-Denis. Ces volumes sont intégrés dans la convention d'échange d'eau conclue entre Veolia Eau et l'Agglomération Rouennaise.

Le rendement s'est amélioré de plus de 8 points entre 2006 et 2005, conséquence de l'augmentation importante du nombre de fuites réparées (voir tableau ci-après).

Réseau			
Longueur du Réseau (en ml)			
2005		2006	
hors branchements	y compris branchements	hors branchements	y compris branchements
18,49	24,96	18,49	25,02

Branchements											
Nombre		Mutations				Renouvelés					
Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006	
total	dont plomb	Total	dont plomb	neufs	supprimés	neufs	supprimés	plomb	hors plomb	plomb	hors plomb
1303	0	1311	0	6	0	8	0	1	28	0	0

À noter l'absence de branchements « plomb » recensés sur le territoire de la commune

Parc compteurs									
Compteurs									
Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005 (01/01/05)	2006 (01/08/06)
1278	1326	6	8	56	29	4,38 %	2,19%	11,8	11,2

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs

Outre, les travaux relatifs aux parcs de branchements et de compteurs, les opérations de renouvellement suivantes ont été réalisées par le délégataire sur :

- Le Forage :

- Renouvellement des pompes immergées n° 1 & 2 du forage, ainsi que les colonnes de refoulement, vannes et clapets anti-retour.
- Renouvellement de trappe compteur de refoulement forage
- Remplacement de la décharge de soupape par un ballon anti-bélier
- Renouvellement des chloromètres

- Le Surpresseur du Chemin de garde

- Mise œuvre en 1^{er} investissement d'une télégestion de ce surpresseur qui alimente l'ensemble du lotissement Val aux Daims.

Fuites							
Défectées		Réparées					
		sur canalisations			sur branchements		
2005	2006	2005	2006	évolution	2005	2006	évolution
9	16	1	4	300 %	8	12	50 %

Abonnés

Nombre d'abonnés							
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	évolution	nombre d'habitants
1277	1250	3	20	15	1288	0,86 %	3124

Répartition des volumes consommés par les abonnés						
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	évolution
134549	123039	1217	7987	4841	137084	1,88 %

remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service										
nombre de demandes		part exploitant			surtaxe « eau »			Redevance « assainissement »		
refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	volumes	montant (HT)	%/vol consommés
12	12	2977	2 286,15	2,17 %	3 800	1 009,40	2,77 %	3 800	3 938,65	2,77%

Les indicateurs de la qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

Bilan nombre de prélèvements et des conformités		
	nombre de prélèvements	% de conformité
bactériologiques	22	100 %
physico-chimiques	13	100 %

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine Maritime, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe 10

Les indicateurs financiers

Calendrier de facturation

- Une facture estimative au mois de décembre
- Un relevé d'index en juin et une facture d'après relevé d'index en juillet

Le Prix de l'eau

Les diverses composantes de la facture

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre à terme échu
- Un terme variable en fonction des volumes consommés

À compter du 1^{er} janvier 2006, la part variable, jusque-là composée d'un terme unique, comporte plusieurs tarifs, en fonction de la consommation annuelle. Ces tarifs seront progressivement lissés jusqu'au 1^{er} janvier 2009, en vue d'aboutir à l'harmonisation de la part « exploitant » du prix de l'eau décrite dans le chapitre consacré aux faits marquants de l'année 2006.

Les tarifs de base en valeur janvier 2005 sont les suivants

	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
Prime fixe semestrielle diam du compteur en mm				
12 et 15	14,75	14,09	13,43	12,77
20	14,75	18,12	21,48	24,85
30	14,75	22,81	30,88	38,94
40	14,75	34,22	53,7	73,17
60	14,75	44,95	75,16	105,36
80	14,75	58,87	102,99	147,11
100	14,75	81,2	147,65	214,11
150 combiné	14,75	421,33	827,91	1 234,49
150 vitesse	14,75	299,68	584,61	869,55
200 vitesse	14,75	375,57	736,39	1 097,21
partie variable tranches de consommation annuelles				
1 - 60 m3	0,6316	0,5796	0,5275	0,4755
61 - 120 m3	0,6316	0,6381	0,7345	0,786
121 à 180 m3	0,6316	0,7266	0,8216	0,9166
181 - 300 m3	0,6316	0,7493	0,8671	0,9848
301 - 2 000 m3	0,6316	0,7396	0,8476	0,9556
> 2000m3	0,6316	0,6291	0,7526	0,8131

Ces tarifs sont révisables semestriellement au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet par application de la nouvelle formule, issue de l'avenant n° 6 du 6 janvier 2006 :

$K = 0,10 + 0,5 (Sm/So mo) + 0,06 (EL/ELo) + 0,16 TP01/TP01o + 0,18 (FSD1/FSD1o)$

• Au 01/01/2006 K = 1,038514

• Au 01/07/2005 K = 1,053802

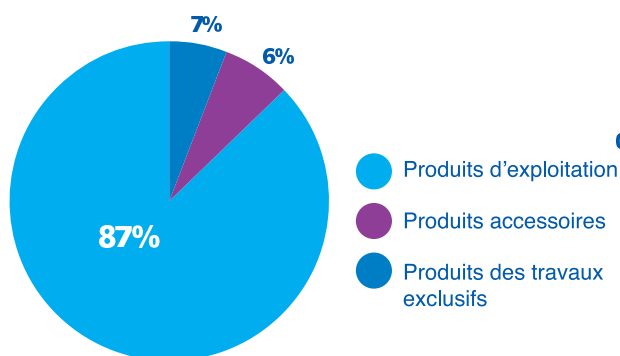
Tarifs unitaires pour l'année 2005, avec un compteur 15 mm (en €)

	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/07
Part fixe (compteur de 15 mm)	14,63	14,85
Part variable		
Tranche 1 à 60 m3	0,6019	0,6108
Tranche 61 à 120 m3	0,7094	0,7199
Tranche 121 à 180 m3	0,7546	0,7657
Tranche 181 à 300 m3	0,7782	0,7896
Tranche 301 à 2000 m3	0,7681	0,7794
Tranche 2 001 m3 et plus	0,7188	0,7293
Surtaxe communautaire « eau »		0,2643
Redevance assainissement		1,031
Redevance Préservation		0,1026
Lutte contre la pollution		0,5142
TVA	5,50 %	
Prix moyen au m3 (hors abonnement)	2,7090	2,7192

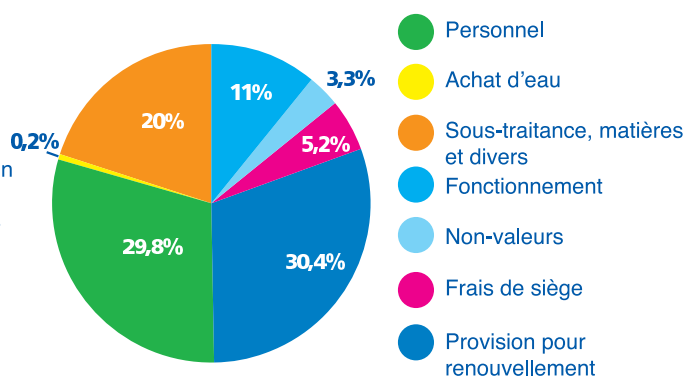
Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

recettes				charges								résultat brut
produits d'exploitation	produits accessoires	produits des travaux exclusifs	Total	personnel	Achat d'eau	sous-traitance matières et divers traitante,	fonctionnement	non-valeurs	frais de siège	provision pour renouvellement	Total	
119603	7889	9722	137214	35677	250	23884	13211	3976	6217	36369	119584	17630

Recettes



Charges



NOTA : La nouvelle présentation du rapport annuel du délégataire imposée par le décret du 14 mars 2005 et décrite au 3-2 de la note liminaire, ne permet pas d'apprécier l'évolution des recettes et des charges du service entre 2005 et 2006.

3. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes de Fontaine-sous-Préaux et Saint-Martin-du-Vivier (Ex-syndicat de la Vallée du Robec)

Présentation générale

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par le SIAEP de la Vallée du Robec avec SADE Exploitations de Normandie, à compter du 01/01/2003 pour 5 années.

Depuis son origine ce contrat a été modifié par 2 avenants dont le dernier, adopté par la délibération du 12 décembre 2005 de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, porte principalement sur le point suivant :

Avenant n° 2

- Incidence de l'unification de la surtaxe communautaire sur les tarifs d'achat d'eau en gros par SADE et du tarif abonné.

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage classique conclu conformément au modèle proposé par l'Association des Maires de France.

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électromécaniques des branchements.

La provenance de l'eau

L'eau potable distribuée aux abonnés de ces deux communes provient des installations suivantes situées sur le territoire de l'Agglomération :

- Usine de Fontaine-sous-Préaux exploitée par la Régie pour 96,2 %
- Champs captants de la Vallée du Cailly exploités par Lyonnaise des Eaux, pour 3,79 % (quartier du Mont Perreux). En raison de la configuration du réseau et de l'altimétrie, l'eau transite par le réseau d'Isneauville exploité par Route et Eau.

Les indicateurs techniques

Volumes			
	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes produits			
TOTAL	0	0	
Volumes utilisés dans le processus de production			
Eau de service des usines			
Nettoyage des réservoirs (10 % des volumes)	55	55	
Rinçage des conduites	non estimé	non estimé	
Volumes importés	194 538	168 038	-13,62%
En provenance de CAR	189 163	161 677	-14,53%
En provenance d'Isneauville	5 375	6 361	18,34 %
Volumes exportés			
vers la CAR Usine de Fontaine	29	29	
Volumes introduits dans le réseau	194 509	168,009	-13,62 %
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)	74	34	
Volumes autorisés non comptés			
Volumes consommés (*) :			
volumes relevés	113 348	112 156	-1,05%
volumes relevés rapportés à 52 semaines	113 004	115 328	2,02 %
Rendement du réseau (**)	58,16%	68,66%	
Indice Linéaire de perte (***)	7,719	4,99	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	30,46	30,57	

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL -Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie+ volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m3 par an et par appareil, l'année du contrôle

Le rendement, bien qu'en nette amélioration entre 2005 et 2006 en raison notamment d'une recherche de fuites plus active (tronçon de réseau fuyard rue du Val normand à Fontaine sous Préaux), reste cependant insuffisant.

	Réseau			
	Longueur du Réseau (en ml)			
	2005		2006	
	hors branchements	y compris branchements	hors branchements	y compris branchements
Saint-Martin-du-Vivier				
Fontaine-sous-Préaux				
Roncherolles (Ecart)				
TOTAL	28,89	33,71	28,89	33,71

À noter l'absence de branchements en plomb recensés sur ces deux communes.

	Parc compteurs									
	Compteurs									
	Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005 (01/01/05)	2006 (01/08/06)
Saint-Martin-du-Vivier										10,0
Fontaine-sous-Préaux										8,5
Roncherolles (Ecart)										12,3
TOTAL	881	902	4	1	1	17	0,11 %		10,2	9,7

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs.

Par ailleurs, l'exploitant a réalisé les travaux de maintenance suivants :

- Maintenance mise à niveau de bouches à clés : 3 u
- Maintenance de ventouses : 4 u
- Normalisation de branchements : 1 u

	Fuites					
	Détectées		Réparées			
			sur canalisations		sur branchements	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Saint-Martin-du-Vivier						
Fontaine-sous-Préaux						
Roncherolles (Ecart)						
TOTAL	5	14	1	5	4	9

Abonnés

	Nombre d'abonnés						évolution	nombre d'habitants
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006		
Saint-Martin-du-Vivier	667	658	1	7	5	671	0,60 %	465
Fontaine-sous-Préaux	205	198		5	1	204	-0,49 %	1 484
Roncherolles (Ecart)	8	8				8	0,00 %	NS
TOTAL	880	864	1	12	6	883	0,34 %	1 948

	Répartition des volumes vendus aux abonnés						évolution
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	
Saint-Martin-du-Vivier		80 715	744	2 134	3 262	86 855	
Fontaine-sous-Préaux		23 291		231	1 186	24 708	
Roncherolles (Ecart)		593				593	
TOTAL	113 348	104 599	744	2 365	4 448	112 156	-1,05 %

	remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service										
	nombre de demandes		part exploitant			surtaxe « eau »			Redevance « assainissement »		
	refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	volumes	montant (HT)	%/vol consommés
Saint-Martin-du-Vivier	0	10	734	341,32	0,85 %	4076	472,66	4,69 %	4076	3 764,19	4,69%
Fontaine-sous-Préaux	0	3	241	112,07	0,98 %	3297	155,14	13,34 %	3297	4 393,91	13,34 %
Roncherolles (Ecart)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	13	975	453,39	0,87 %	7 373	627,80	6,57%	7 373	8 158,10	6,57%

Les indicateurs de la qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

Bilan nombre de prélèvements et des conformités		
	nombre de prélèvements	% de conformité
bactériologiques	12	100 %
physico-chimiques	1	100 %

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine Maritime, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe 11

Les indicateurs financiers

Les abonnés reçoivent 2 factures annuelles, selon le calendrier suivant
Saint-Martin-du-Vivier, Fontaine-sous-Préaux, Roncherolles :

- Une facture estimative au mois de juin
- Un relevé d'index en novembre et une facture d'après relevé d'index en décembre.

Le Prix de l'eau

Les diverses composantes de la facture

A) Part revenant au délégataire

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre d'avance
- Un terme variable en fonction des volumes consommés

Ce terme a évolué à la baisse en application de l'avenant n° 2 qui a retiré du prix de l'eau la part surtaxe, auparavant perçue par la ville de Rouen pour l'exploitation de ses installations de production. Cette part a été intégrée dans la surtaxe communautaire afin de bénéficier du lissage de cette dernière. Cette opération n'a pas eu d'incidence sur le montant total de la facture de l'abonné.

La part « exploitant » du tarif est révisable chaque année au 1er janvier, par application de la formule suivante :

$$K = 0,15 + 0,31(S^*C/S^*Co) + 0,33 (AE/AEo) + 0,16 (TP10-4/TP10-4o) + 0,05 (PSDC/PSDCo)$$

- Au 01/01/2005 K = 1,091093

Les tarifs unitaires en euros au 1er janvier 2005 pour une consommation domestique avec un compteur de 15 mm figurent dans le tableau ci-dessous.

Les tarifs de base en valeur janvier 2005 sont les suivants

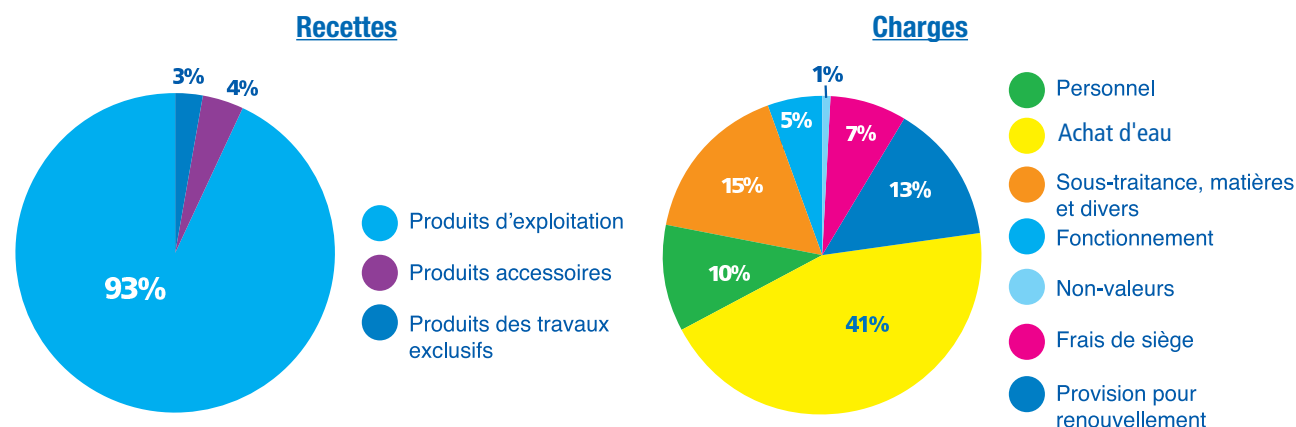
	Commune St Martin du Vivier	Commune Fontaine sous Préaux
	Période du 01/01 au 31/12/06	Période du 01/01 au 31/12/06
Part fixe (compteur de 15 mm)	11,85	11,85
Part variable		
Tranche	0,465	0,465
Surtaxe communautaire « eau »	0,4833	0,4833
Redevance assainissement	0,9235	1,3327
Redevance Préservation	0,1267	0,1267
Lutte contre la pollution	0,5142	0,5142
TVA	5,50 %	5,50 %
tarif/M3 HT (hors abonnement) pour une facture de 120 m3	2,6509	3,0826

(*) Tarif moyen par m3 TTC hors abonnement

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

Fontaine-sous-Préaux, Saint-Martin-du-Vivier

recettes			charges									résultat brut
produits d'exploitation	produits accessoires	produits des travaux exclusifs	Total	personnel	sous-traitance matières et divers traitante,	fonctionnement	Achat d'eau	non-valeurs	frais de siège	provision pour renouvellement	Total	
72 544	3 367	2 469	78 380	14 248	6 362	5 446	1 908	210	2 635	4 536	35 345	43 035



Le bilan décrit ci-dessus a été corrigé par rapport à la présentation qui en est faite par le délégataire dans le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) joint en annexe 11. En effet, les charges d'eau ont été sur évaluées, l'eau en provenance de Fontaine sous Préaux étant mise à disposition dans le cadre de la convention d'échange d'eau conclue par l'Agglomération avec VEOLIA Eau. Seule, fait l'objet d'un échange financier l'eau achetée auprès de Route et Eau, pour un montant de 1 908 €.

Le résultat brut mentionné par le délégataire est donc sous évalué.

4. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes de Saint-Aubin-Épinay et de Saint-Jacques-sur-Darnétal

Présentation générale

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par le SIAEP de la Région de Saint-Jacques-sur-Darnétal avec SADE Exploitations de Normandie, à compter du 01/01/1988, jusqu'au 31/12/2007, pour une durée totale de 20 ans.

Depuis sa conclusion, ce contrat a été modifié par plusieurs avenants, dont le dernier est l'avenant n°5 conclu par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, le 6 janvier 2006, qui porte sur l'harmonisation des tarifs avec le contrat de l'ex-Syndicat de la Banlieue Sud de Rouen, harmonisation, objectif qui sera atteint en 2007, dernière année du contrat

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage.

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électromécaniques des branchements.

La provenance de l'eau

L'eau potable distribuée sur les communes mentionnées ci-dessus provient des 2 installations suivantes :

	Caractéristiques	D.U.P. en m ³ /jour	Capacités de production (m ³ /jour)
Saint-Aubin-Epinay Bas service	Simple désinfection	1 400	650
Saint-Aubin-Epinay Haut service	Simple désinfection		900
TOTAL		1 400	1 550

Les indicateurs techniques

Volumes			
	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes produits			
Ressource Bas Service (St-Aubin)	47 842	53 221	11,24 %
Ressource Ht Service (St-Aubin)	160 191	155 853	-2,71 %
TOTAL	208 033	209 074	0,50 %
Volumes utilisés dans le processus de production			
Eau de service des usines	0	0	
Nettoyage des réservoirs (10 % des volumes)	60	60	
Rinçage des conduites	non estimé	non estimé	
Volumes importés			
En provenance de CAR - Boos	8 916	0	
Volumes exportés	0	0	
Volumes introduits dans le réseau	216 949	209 074	-3,63 %
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)	98	32	
Volumes autorisés non comptés			
Volumes consommés (*) :			
volumes relevés	173 782	174 739	0,55%
volumes relevés rapportés à 52 semaines	175 706	168 705	-3,98 %
Rendement du réseau (**)	80,99%	80,69%	-0,37%
Indice Linéaire de perte (***)	2,32	1,93	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	28,41	28,51	0,36 %

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL - Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie + volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m³ par an et par appareil, l'année du contrôle

(*****) : ((volumes mis en distribution-volumes consommés)/longueur du réseau (hors branchements))/365

Réseau			
Longueur du Réseau (en ml)			
2005		2006	
hors branchements	y compris branchements	hors branchements	y compris branchements
48,72	55,70	48,72	55,80

La longueur du réseau hors branchements est identique à celle de 2005.

Branchements											
Nombre		Mutations						Renouvelés			
Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006	
total	dont plomb	Total	dont plomb	neufs	sup-primés	neufs	supprimés	plomb	hors plomb	plomb	hors plomb
1 340	0	1 340	0	11	1	2	2		1		0

À noter l'absence de branchements en plomb recensés sur ces communes.

Parc compteurs									
Compteurs									
Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005 (01/01/05)	2006 (01/08/06)
1 379	1 426	11	18	18	35	1,31 %	2,45%	10,5	10,6

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs.

Par ailleurs, l'exploitant a renouvelé les pompes immergées n° 1 & 2 sur le forage du service haut (St-Jacques)

Fuites								
Déteçtées		Réparées						
		sur canalisations			sur branchements			
2005	2006	2005	2006	évolution	2005	2006	évolution	
14	5	8	0	-100 %	6	5	-16,67 %	

Abonnés

	Nombre d'abonnés						évolution	nombre d'habitants
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006		
Saint-Jacques-sur-Darnétal	1 030	980	2	13	36	1 031	0,10 %	2 518
Saint-Aubin-Épinay	354	348		5	5	358	1,13 %	955
Total	1 384	1 328	2	18	41	1 389	0,36 %	3 473

	Répartition des volumes vendus aux abonnés						évolution
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	
Saint-Jacques-sur-Darnétal	127 114	117 569	1 146	4 257	9 157	132 129	3,95 %
Saint-Aubin-Épinay	39 898	38 791	0	1 238	2 581	42 610	6,80 %
Total	167 012	156 360	1 146	5 495	11 738	174 739	4,63 %

Les indicateurs de la qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

	remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service										
	nombre de demandes		part exploitant			surtaxe « eau »			Redevance « assainissement »		
	refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	volumes	montant (HT)	%/vol consommés
Saint-Jacques-sur-Darnétal	0	4	1 283	996,76		1 466	434,67		1 466	1 327,70	
Saint-Aubin-Épinay	0	5	931	799,90		1 241	380,77		1 241	925,85	
	0	9	2 214	1 796,66	1,27%	2 707	815,44	1,55%	2 707	2 253,55	1,55%

Bilan nombre de prélèvements et des conformités		
	nombre de prélèvements	% de conformité
bactériologiques	36	100 %
physico-chimiques	20	100 %

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine-Maritime, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe 12

Les indicateurs financiers

Calendrier de facturation

Saint-Jacques-sur-Darnétal et Saint-Aubin-Épinay :

- Une facture estimative au mois d'avril
- Un relevé d'index en septembre et une facture d'après relevé d'index en octobre.

Le Prix de l'eau

Les diverses composantes de la facture

A) Part revenant au délégataire

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre d'avance
- Le terme fixe, unique, jusqu'en 2005, est maintenant variable en fonction du diamètre du compteur (voir tableau ci-dessous)

- Un terme variable en fonction des volumes consommés

À compter du 1^{er} janvier 2006, la structure de la part variable a été modifiée. Elle était jusque-là constituée de deux termes, évoluant de façon progressive, correspondants aux tranches de consommation annuelle 1-200 m³ et au-delà de 200 m³. La part variable comporte maintenant 6 tarifs correspondants aux tranches annuelles communes aux différents avenants conclus en 2006.

Ces tarifs seront progressivement lissés jusqu'au 1^{er} janvier 2007, en vue d'aboutir à l'harmonisation de la part « exploitant » du prix de l'eau décrite dans le chapitre consacré aux faits marquants de l'année 2006.

Les tarifs de base en valeur janvier 2005 sont les suivants

	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
Prime fixe semestrielle - diam du compteur en mm				
12 et 15	12,97	12,87	12,77	12,77
20	12,97	18,91	24,85	24,85
30	12,97	25,96	38,94	38,94
40	12,97	43,07	73,17	73,17
60	12,97	59,17	105,36	105,36
80	12,97	80,04	147,11	147,11
100	12,97	113,54	214,11	214,11
150 combiné	12,97	623,73	1 234,49	1 234,49
150 vitesse	12,97	441,26	869,55	869,55
200 vitesse	12,97	555,09	1 097,21	1 097,21
partie variable tranches de consommation annuelles				
1 - 60 m3	0,7478	0,6116	0,4755	0,4755
61 - 120 m3	0,7478	0,7669	0,786	0,786
121 à 180 m3	0,7478	0,8322	0,9166	0,9166
181 - 300 m3	0,7478	0,8303	0,9488	0,9848
301 - 2 000 m3	0,7478	0,8157	0,9556	0,9556
> 2000m3	0,7478	0,7444	0,8131	0,8131

Ces tarifs sont révisables semestriellement au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet par application de la nouvelle formule, issue de l'avenant n°5 du 6 janvier 2006 :

$$K = 0,10 + 0,5 (Sm/So \text{ mo}) + 0,06 (EL/ELo) + 0,16 TP01/TP01o + 0,18 (FSD1/FSD1o)$$

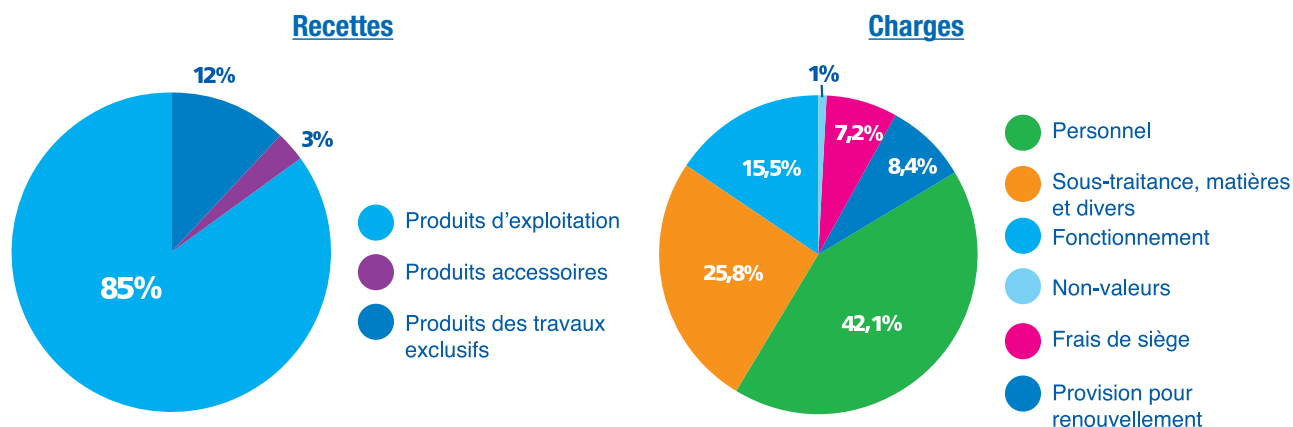
- Au 01/01/2006 K = 1,038514
- Au 01/07/2006 K = 1,053802

Tarifs unitaires pour l'année 2006, avec un compteur 15 mm. (en €), dans le tableau ci-dessous

	Commune St Jacques-sur-Darnétal		Commune St Aubin Epinay	
	tarif au 01/01/06	tarif au 01/07/06	tarif au 01/01/06	tarif au 01/07/06
Part fixe (compteur de 15 mm)	13,37	13,56	13,37	13,56
Part variable				
Tranche 1 à 60 m3	0,6352	0,6445	0,6352	0,6445
Tranche 61 à 120 m3	0,7964	0,8082	0,7964	0,8082
Tranche 121 à 180 m3	0,8643	0,877	0,8643	0,877
Tranche 181 à 300 m3	0,8623	0,875	0,8623	0,875
Tranche 301 à 2000 m3	0,8471	0,8596	0,8471	0,8596
Tranche 2 001 m3 et plus	0,7731	0,7845	0,7731	0,7845
Surtaxe communautaire « eau »	0,315		0,315	
Redevance assainissement	1,4901		1,3598	
Redevance Préservation	0,1126		0,1126	
Lutte contre la pollution	0,5142		0,5142	
TVA	5,50 %		5,50 %	
Prix moyen au m3 (hors abonnement)	3,3208	3,3320	3,1834	3,1942

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

recettes			charges								résultat brut
produits d'exploitation	produits accessoires	produits des travaux exclusifs	Total	personnel	sous-traitance matières et divers traitante,	fonctionnement	non-valeurs	frais de siège	provision pour renouvellement	Total	
162534	6489	22511	191534	60730	37167	22415	1445	10448	12119	144324	47210



NOTA : La nouvelle présentation du rapport annuel du délégataire imposée par le décret du 14 mars 2005 et décrite au 3-2 de la note liminaire, ne permet pas d'apprécier l'évolution des recettes et des charges du service entre 2005 et 2006.

5. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes D'Amfreville-La-Mivoie, Belbeuf, Bonsecours, Franqueville-Saint-Pierre, Le Mesnil-Esnard

Présentation générale

Le transfert de la compétence « eau » à l'Agglomération au 1er janvier 2005 a entraîné la scission du contrat entre l'Agglomération, pour les 5 communes mentionnées ci-dessus, et le SIAEP de la Région de Boos pour les 16 communes demeurant dans ce Syndicat.

Ce transfert a également entraîné la mise à disposition de l'Agglomération de 3 ressources sur les 4 exploitées par le Syndicat, celui-ci conservant le seul forage de Radepont.

En conséquence, afin de sécuriser l'alimentation en eau des communes demeurant dans le Syndicat, une convention de mise à disposition de l'eau nécessaire aux besoins du syndicat a été conclue en 2005 entre ces deux parties

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par le SIAEP de la Région de Boos, avec SADE- Exploitations de Normandie, à compter du 03/05/1982, jusqu'au 31/12/2006, soit une durée de 24 ans.

Depuis sa conclusion, ce contrat a été modifié par 12 avenants. Le dernier, l'avenant 12 a été conclu par l'Agglomération Rouennaise, le 6 janvier 2006 et porte principalement sur les points suivants :

- Harmonisation des tarifs,
- Reprise par l'Agglomération de la charge restante des amortissements des travaux d'investissements (création du forage de Douville sur Andelle)

- Incorporation du forage de La Petite Aulnaie dans le service affermé
- Cessation du programme d'installation de systèmes de comptage constitués de regards compacts incongelables sous domaine public,
- prolongation d'un an de l'échéance du contrat d'un an jusqu'au 31/12/2007

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage.

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques et des branchements.

La provenance de l'eau

L'eau potable distribuée sur les communes mentionnées ci-dessus provient des 3 installations suivantes

	Caractéristiques	DUP en M ³ /jour	Capacité de production (m ³ /jour)
Douville sur Andelle	Simple désinfection	2 000	4 000
Les Longues Raies	Filtration et désinfection	4 500	6 000
Petite Aulnaie	Simple désinfection	2 800	4 000
Total		9 300	14 000

Les Indicateurs techniques

Pour l'année 2006, les principaux indicateurs techniques figurent dans les tableaux ci-dessous.

	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes produits			
Ressource Forage Radepont Pte Aulnaie		916 043	
Ressource Forage Douville Gde Aulnaie		575 921	
Ressource Logues Raies St Aubin Epinay		385 664	
TOTAL	1 794 603	1 877 628	4,63 %
Volumes utilisés dans le processus de production			
Eau de service des usines	non comptabilisé	non comptabilisé	
Nettoyage des réservoirs (10 % des volumes)	225	225	0,00 %
Rinçage des conduites	non estimé	non estimé	
Volumes importés			
En provenance de SIEBSR (Ile du Jonquay)	2 715	3 510	29,28 %
Volumes exportés			
vers Siaep de Boos	507 382	437 738	-13,73%
vers Armée du Salut	4 021	4 478	11,37 %
vers Siep St Jacques - St Aubin	8 965	0	
Volumes introduits dans le réseau	2 291 714	2 314 398	0,99 %
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)	0	192	
Volumes autorisés non comptés			
Volumes consommés (*) : (hors vente Siaep de Boos)			
volumes relevés			
volumes relevés rapportés à 52 semaines	1 080 589	1 069 278	-1,05 %
volumes consommés (SIAEP Boos)	630 889	600 189	-4,87 %
Rendement du réseau (**)	74,68%	72,14%	
Indice Linéaire de perte (***)	8,90	9,80	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	51,36	51,66	

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL -Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie+ volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m3 par an et par appareil, l'année du contrôle

Dans l'attente de la pose de postes de comptages à toutes les interconnexions avec le SIAEP de Boos, qui sera effective en 2007, à l'occasion de l'attribution du futur marché d'exploitation, il apparaît plus conforme à la réalité de calculer le rendement sur le périmètre incluant les 5 communes de l'Agglomération et le SIAEP de Boos (périmètre de l'ex-Syndicat de Boos).

Réseau

Longueur du Réseau (en km)				
	2005		2006	
	hors branchements	Y compris branchements	hors branchements	Y compris branchements
TOTAL nouveau périmètre	178,53	219,31	180,34	221,19

Branchements

	Branchements											
	Nombre				Mutations				Renouvelés			
	Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006	
	total	dont plomb	Total	dont plomb	neufs	supprimés	neufs	supprimés	plomb	hors plomb	plomb	hors plomb
TOTAL	8 750	505	8 826	492	52	9	75	8	14	50	13	76

Les branchements en plomb renouvelés sont détaillés ci-dessous :

Liste des branchements en plomb renouvelés en 2006

Commune Amfreville	
Rue	Nbre
RUE WILDAU (Amfreville)	1
	1
Commune Bonsecours	
Rue	Nbre
RUE DE THURINGE (Bonsecours)	1
RUE DE THURINGE (Bonsecours)	1
RUE GL LECLERC (Bonsecours)	1
Commune Franqueville St Pierre	
Rue	Nbre
RUE DU GL DE GAULLE (Franqueville)	1
RUE DU GL DE GAULLE (Franqueville)	1
RUE DU GL DE GAULLE (Franqueville)	1
Commune Mesnil Esnard	
Rue	Nbre
ROUTE DE PARIS (Mesnil Esnard)	1
RUE ROMAIN DOCQUET (Mesnil Esnard)	1
RUE ROMAIN DOCQUET (Mesnil Esnard)	1
RUE ROMAIN DOCQUET (Mesnil Esnard)	1
RUE ROMAIN DOCQUET (Mesnil Esnard)	1
RUE EMILE LECOEUR (Mesnil Esnard)	1
	14

Parcs compteurs

	Compteurs									
	Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006
Commune Amfreville-la-Mivoie									8,7	9,6
Commune Belbeuf									9,6	10,0
Commune Bonsecours									9,9	8,5
Commune Franqueville-St-Pierre									11,6	8,2
Commune Mesnil-Esnard									9,3	8,7
TOTAL	9 174	9 687	52	75	283	319	3,08 %	3,29 %	10,0	9,0

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs

Outre les opérations de renouvellement sur les branchements et les compteurs mentionnées dans les tableaux ci-dessus, l'exploitant a exécuté les travaux de renouvellement sur les ouvrages suivants :

Usines de production

Usines des Longues Raies

- Renouvellement complet de la pompe de refoulement n° 2 Longues Raies
- Renouvellement partiel de la trappe Bâche d'eau traitée, et équipement de barreaux antichute
- Renouvellement trappe et échelle d'accès compteur de refoulement
- Remplacement suite à vol de la trappe bâche de reprise, et équipement de barreaux antichute

Réservoirs

Réservoir de la Lorie

- Renouvellement complet des huisseries du réservoir

Fuites

	Fuites							
	Défectées		Réparées					
	2005	2006	sur canalisations			sur branchements		
			2005	2006	évolution	2005	2006	évolution
TOTAL	64	62	35	22	-37,14 %	29	40	37,93 %

Abonnés

	Nombre d'abonnés						Évolution	Nombre d'habitants
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006		
Commune Amfreville-la-Mivoie	1 243	1 217	11	22	3	1 253	0,80 %	2 869
Commune Belbeuf	789	777	0	10	5	792	0,38 %	2 032
Commune Bonsecours	2 409	2 353	4	25	31	2 413	0,17 %	6 853
Commune Franqueville-St-Pierre	2 091	2 090	0	24	20	2 134	2,06 %	5 099
Commune Mesnil-Esnard	2 638	2 686	0	21	17	2 724	3,26 %	6 486
TOTAL	9 170	9 123	15	102	76	9 316	1,59 %	23 339

	Répartition des volumes consommés par les abonnés						Évolution
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	
Commune Amfreville-la-Mivoie	112 336	108 270	6 261	4 971	3 179	122 681	9,21%
Commune Belbeuf	99 920	85 335	0	2 074	7 261	94 670	-5,25%
Commune Bonsecours	295 583	281 914	4 769	16 076	26 261	329 020	11,31%
Commune Franqueville-St-Pierre	229 716	208 005	0	4 855	14 476	227 336	-1,04%
Commune Mesnil-Esnard	304 268	293 794		8 166	31 858	333 818	9,71%
TOTAL	1 071 624	977 318	11 030	36 142	83 035	1 107 525	3,35%

remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service											
nombre de demandes		part exploitant			surtaxe « eau »			Redevance « assainissement »			
refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	volumes	montant (HT)	%/vol consommés	
Commune Amfreville-la-Mivoie	0	4	1 488	1 483,70	1,21%	1 983	907,11	1,62%	1 983	2 172,17	1,62%
Commune Belbeuf	0	7	2 423	1 965,85	2,56%	3 056	1 204,68	3,23%	3 056	2 082,50	3,23%
Commune Bonsecours	0	11	1 039	1 018,59	0,32%	2 419	586,16	0,74%	2 419	2 921,19	0,74%
Commune Franqueville-St-Pierre	0	20	8 750	8 589,49	3,85%	11 737	5 514,43	5,16%	11 737	7 585,51	5,16%
Commune Mesnil-Esnard	0	6	724	691,58	0,22%	841	381,79	0,25%	841	720,31	0,25%
TOTAL	0	48	14 424	13 749,21	1,30%	20 036	8 594,17	1,81%	20 036	15 481,68	1,81%

[Les indicateurs de la qualité de l'eau](#)

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

	nombre de prélèvements	% de conformité
Bactériologiques	43	100
Physico-chimiques	41	100

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine Maritime, l'eau est de bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe 13

[Les indicateurs financiers](#)

Les abonnés reçoivent 2 factures annuelles selon le calendrier ci-dessous :

Période de facturation pour **Amfreville-le-Mivoie**

- Une facture estimative au mois de novembre
- Un relevé d'index en février et une facture d'après relevé au mois de juin

Période de facturation pour **Mesnil-Esnard, Bonsecours**

- Une facture estimative au mois de novembre
- Un relevé d'index en mars et une facture d'après relevé au mois de juin

Période de facturation pour **Belbeuf, Franqueville-Saint-Pierre**

- Une facture estimative au mois de novembre
- Un relevé d'index en avril et une facture d'après relevé au mois de juin

Le Prix de l'eau

Les diverses composantes de la facture

Part revenant au délégataire

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre à terme échu
- Un terme variable en fonction des volumes consommés. De nouvelles tranches de consommation annuelles ont été introduites par l'avenant n° 12

Les tarifs de base en valeur 1^{er} janvier 2005 sont les suivants :

	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007
Prime fixe semestrielle diam du compteur en mm			
12 et 15	11,77	12,28	12,77
20	11,77	12,28	24,85
30	11,77	12,28	38,94
40	11,77	12,28	73,17
60	52,01	78,69	105,36
80	52,01	99,56	147,11
100	52,01	133,06	214,11
150 combiné	52,01	643,25	1 234,49
150 vitesse	52,01	460,78	869,55
200 vitesse	52,01	574,61	1 097,21
partie variable tranches de consommation annuelles			
1 - 60 m3	0,7855	0,6305	0,4755
61 - 120 m3			
0,9698	0,8779	0,786	
121 à 180 m3	0,9698	0,9432	0,9166
181 - 300 m3	0,9698	0,9773	0,9488
301 - 2000m3	0,9698	0,9627	0,9556
> 2000 m3	0,9698	0,8915	0,8131

La part « exploitant » du tarif est révisable semestriellement au 1er janvier et 1er juillet (auparavant 1er avril et 1er octobre), par application de la nouvelle formule, issue de l'avenant n° 12 du 6 janvier 2006 :

$$K = 0,10 + 0,5 (S_m/S_o m_o) + 0,06 (EL/EL_o) + 0,16 TP_{01}/TP_{01o} + 0,18 (FSD1/FSD1_o)$$

- Au 01/01/06 K = 1,041021
- Au 01/07/2006 K = 1,053802

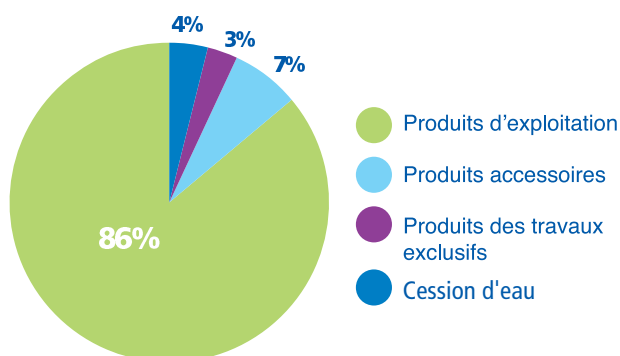
Tarifs unitaires pour l'année 2006, avec un compteur 15 mm.

	Amfreville-la-Mivoie		Belbeuf		Bonsecours		Franqueville-Saint-Pierre		Le Mesnil-Esnard	
	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/06	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/06	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/06	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/06	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/06
Part fixe (compteur de 15 mm)	12,75	12,94	12,75	12,94	12,75	12,94	12,75	12,94	12,75	12,94
Part variable										
Tranche 1 à 60 m3	0,6548	0,6644	0,6548	0,6644	0,6548	0,6644	0,6548	0,6644	0,6548	0,6644
Tranche 61 à 120 m3	0,9117	0,9251	0,9117	0,9251	0,9117	0,9251	0,9117	0,9251	0,9117	0,9251
Tranche 121 à 180 m3	0,9795	0,9939	0,9795	0,9939	0,9795	0,9939	0,9795	0,9939	0,9795	0,9939
Tranche 181 à 300 m3	1,0149	1,0299	1,0149	1,0299	1,0149	1,0299	1,0149	1,0299	1,0149	1,0299
Tranche 301 à 2000 m3	0,9998	1,0145	0,9998	1,0145	0,9998	1,0145	0,9998	1,0145	0,9998	1,0145
Tranche 2001 m3 et plus	0,9258	0,9395	0,9258	0,9395	0,9258	0,9395	0,9258	0,9395	0,9258	0,9395
Surtaxe communautaire « eau » Tranche 1 à 200 m3	0,3413		0,3413		0,3413		0,3413		0,3413	
Surtaxe communautaire « eau » Tranche 201 m3 et plus	0,4745		0,4745		0,4745		0,4745		0,4745	
Redevance assainissement	1,0954		1,0124		1,2076		0,8565		0,9998	
Redevance Préservation	0,0928		0,0928		0,0928		0,0928		0,0928	
Lutte contre la pollution	0,5142		0,5142		0,5142		0,5142		0,5142	
TVA	5,50 %		5,50%		5,50%		5,50%		5,50%	
Tarif moyen TTC /M3 (hors abonnement)	3,4830	3,4952	3,3955	3,4076	3,6014	3,6135	3,2310	3,2431	3,3822	3,3943

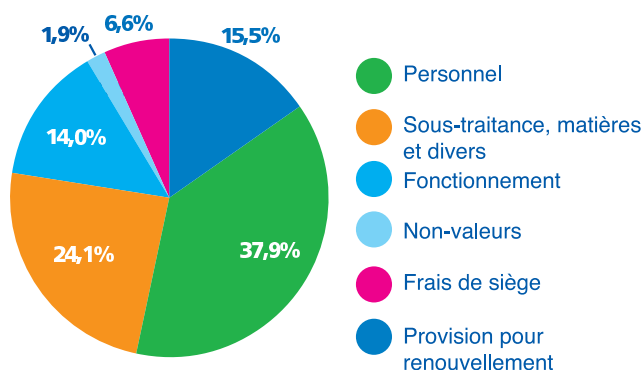
Les Recettes et les Charges du Service (hors comptes de tiers)

recettes					charges							résultat brut
produits d'exploitation	cession d'eau	produits accessoires	travaux exclusifs	Total	personnel	sous-traitance, matières et divers	fonctionnement	non-valeurs	frais de siège	provision pour renouvellement	Total	
1161284	54810	34444	97798	1348336	424829	269772	156712	21172	74443	173684	1120612	227724

Recettes



Charges



NOTA : Le compte rendu financier 2005 de ce contrat a fait l'objet d'observations de la part de DE Conseil, Cabinet d'étude, chargé par l'Agglomération du contrôle des contrats d'exploitation des services d'eau et d'assainissement. Cette intervention a entraîné une nouvelle présentation des comptes par VEOLIA Eau. Ces modifications ayant eu lieu après l'adoption du rapport annuel du Président pour l'exercice 2005, la comparaison stricte avec les éléments issus de ce document n'est pas possible.

6. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes de Houpeville, Le Houlme et Malaunay (Communes précédemment adhérentes au SIAEPA de la Région de Montville)

Présentation générale

Le transfert de la compétence « eau » à l'Agglomération au 1er janvier 2005 a entraîné la scission du contrat entre l'Agglomération, pour les 3 communes de Houpeville, Le-Houlme et Malaunay et le SIAEP de la Région de Montville pour les 8 communes demeurant dans ce Syndicat.

Ce transfert n'a pas entraîné la mise à disposition d'ouvrage de production d'eau.

En conséquence, l'Agglomération Rouennaise acquitte une surtaxe de 0,09HT/m³ fourni aux abonnés des 3 communes dans le cadre d'une convention générale d'échange d'eau conclue avec le Syndicat de Montville en 2005.

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par le SIAEP de Malaunay-Montville avec SADE Exploitations de Normandie, à compter du 01/03/2003, jusqu'au 31/03/2015, pour 12 années.

Depuis son origine, ce contrat a été modifié par 2 avenants, dont le dernier, adopté par délibération du 12 décembre 2005 par le Conseil de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, porte principalement sur les points suivants :

• Avenant n° 2

Modification du régime de la TVA

Adoption de nouveaux index composant la formule de révision du prix de l'eau en remplacement de ceux ne paraissant plus (PsdC par FSD2, TP10-4 par TP10a)

Partition du compte de renouvellement prévu au contrat initial entre l'Agglomération et le SIAEPA de Montville, pour le programme de renouvellement des branchements, compteurs et regards de comptage

Adoption du règlement de service

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage classique conclu conformément au modèle de l'Association des Maires de France.

Le délégataire est chargé, au titre de l'avenant 2, mentionné ci-dessus, de remplacer annuellement 88 branchements et 22 regards de comptage en PVC.

La provenance de l'eau

L'eau potable distribuée aux abonnés de cette commune provient des installations de production du Syndicat de Montville, situées sur le territoire des communes de Montville (captages des Sondres et des Anglais) dont le traitement consiste en une simple désinfection.

Les Indicateurs techniques

Pour l'année 2006, les principaux indicateurs techniques figurent dans les tableaux ci-dessous.

	Volumes	
	rappel 2005	2006
Volumes importés		
En provenance de Synd de Montville (achat)	758 235	720 772
Volumes exportés	0	0
'''		
Volumes introduits dans le réseau	758 235	720 772
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)		66
Volumes autorisés non comptés		
Volumes consommés (*) :		
volumes relevés	569 881	586 700
volumes relevés rapportés à 52 semaines	529 175	526 007
Rendement du réseau (**)	69,79%	72,98%
Indice Linéaire de perte (***)		
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)		

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL -Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie+ volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m3 par an et par appareil, l'année du contrôle

(*****) : ((volumes mis en distribution-volumes consommés)/longueur du réseau (hors branchements))/365

Réseau

	Longueur du Réseau (en ml)			
	2005		2006	
	hors branchements	y compris branchements	hors branchements	y compris branchements
Commune Malaunay				
Commune Le Houleme				
Commune Houpeville				
TOTAL	80 493	105 128	81 697	106 412

Branchements

	Nombre				Mutations				Renouvelés			
	Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006	
	total	dont plomb	Total	dont plomb	neufs	supprimés	neufs	supprimés	plomb	hors plomb	plomb	hors plomb
Commune Malaunay												
Commune Le Houleme												
Commune Houpeville												
TOTAL	4 913		4 929						120	96	79	0

Liste des branchements en plomb renouvelés en 2006

Houpeville	
Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
	AUCUN
Le Houleme	
Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
RTE D HOUPEVILLE	1
TOTAL	1
Malaunay	
Nom de la Rue	nombre de branchements en plomb remplacés
RTE D'ESLETTES	1
RTE DE DIEPPE	70
RUE DU DR LEROY	7
TOTAL	78
TOTAL GÉNÉRAL PÉRIMÈTRE CONTRAT	79

Parcs compteurs

	Compteurs									
	Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006
Commune Malaunay										9,0
Commune Le Houleme										9,9
Commune Houpeville										8,8
TOTAL	5 055	5 101			336	305	6,65 %	5,98 %	11,1	9,3

Fuites

	Fuites					
	Défectées		Réparées			
			sur canalisations		sur branchements	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006
TOTAL	47	18	24	13	23	5

Abonnés

	Nombre d'abonnés					TOTAL 2006
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	
TOTAL	4 913	4 784	20	43	96	4 943

	Répartition des volumes consommés par les abonnés					TOTAL 2006
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	
TOTAL	569 829	480 121	49 705	28 103	28 771	586 700

	remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service							
	nombre de demandes		part exploitant		surtaxe « eau »		Redevance « assainissement »	
	refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	volumes	montant (HT)	volumes	montant (HT)
Commune Malaunay	5	27	6 189	3 754,66	7 363	2 338,61	6 320	7 492,27
Commune Le Houleme		8	1 858	1 118,75	2 476	796,08	2 654	3 022,31
Commune Houpeville		10	4 665	2 686,83	6 224	2 014,1	5 705	5 667,91
TOTAL	5	45	12 712	7 560,24	16 063	5 148,79	14 679	16 182,49

Les indicateurs de la qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

	nombre de prélèvements	% de conformité
Bactériologiques	26	100
Physico-chimiques	26	100

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine Maritime, l'eau est de bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe

Les indicateurs financiers

	Période de facturation		
	facture estimée	Point moyen de Relevé	facture sur relevé d'index
Commune Malaunay	20/12/2005	24/04/2006	12/07/2006
Commune Le Houlme	20/12/2005	27/03/2006	12/07/2006
Commune Houpeville	20/12/2005	15/05/2006	12/07/2006

Le Prix de l'eau

Les diverses composantes de la facture

Part revenant au délégataire

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre à terme échu
- Un terme variable progressif (voir tranches sur tableau joint) en fonction des volumes consommés

La part « exploitant » du tarif est révisable au 1er janvier de chaque année, par application de la formule suivante :

$$K = 0,15 + 0,48(S^*C/S^*Co) + 0,07 (Im/Imo) + 0,06(EBT/EBTo) + 0,16 (TP10-4/TP10-4o) + 0,08 (PSDC/PSDCo)$$

Les tarifs de l'année 2006

Coefficients d'actualisation EAU de la formule de révision :

k au 01/10/2005 = 1,063523

k au 01/04/2006 = 1,096467

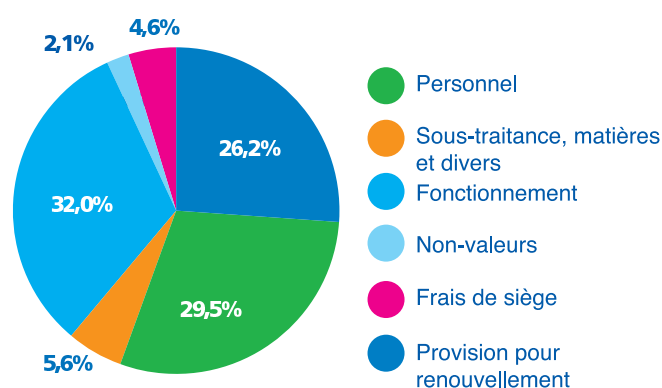
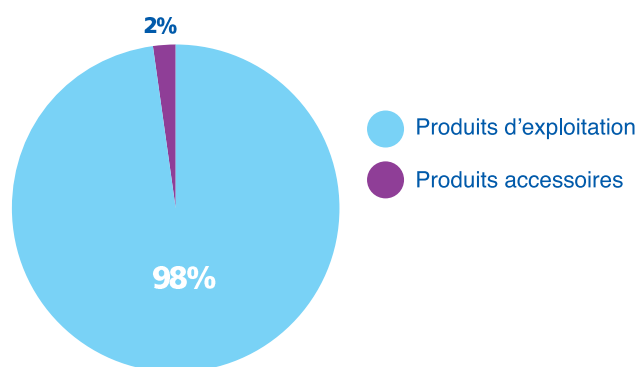
	Commune MALAUNAY		Commune Le Houleme		Commune Houpeville	
	Période du 01/01/06 au 31/03/06	Période du 01/04/06 au 31/12/06	Période du 01/01/06 au 31/03/06	Période du 01/04/06 au 31/12/06	Période du 01/01/06 au 31/03/06	Période du 01/04/06 au 31/12/06
Part fixe (compteur de 15 mm)	13,29	13,71	13,29	13,71	13,29	13,71
Part variable						
Tranche de 1 à 150 m3	0,6541	0,6743	0,6541	0,6743	0,6541	0,6743
Tranche de 151 à 400 m3	0,6381	0,6579	0,6381	0,6579	0,6381	0,6579
Tranche de 401 à 2000 m3	0,5849	0,6031	0,5849	0,6031	0,5849	0,6031
Tranche de 2001 à 8 000 m3	0,4573	0,4715	0,4573	0,4715	0,4573	0,4715
Tranche de 8 001 m3 et plus	0,4573	0,4715	0,4573	0,4715	0,4573	0,4715
Surtaxe communautaire « eau »	0,3236		0,3236		0,3236	
Redevance assainissement	1,1846		1,1387		1,4722	
Redevance Préservation	0,0933		0,0933		0,0933	
Lutte contre la pollution	0,5142		0,5142		0,5142	
VNF	0		0		0	
TVA	5,50 %		5,50 %		5,50 %	

Les Recettes et les Charges du Service (hors comptes de tiers)

Charges d'achat d'eau en gros

	2005		2006	
	Volumes	Montant HT (en €)	Volumes	Montant HT (en€)
en provenance Synd Montville	758 235	105 967,00 €	720 772	103 863,00 €

recettes			charges						résultat brut	
Produits d'exploitation	produits accessoires	total	personnel	sous-traitance, matières et divers	fonctionnement	non-valeurs	frais de siège	provision pour renouvellement	total	
529 737	10 685	540 422	165 764	31 527	179 456	11 915	25 730	146 761	561 153	-20 731



7. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de la commune de Roncherolles-sur-le-Vivier

Présentation générale

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par le SIAEP de Préaux avec SADE Exploitations de Normandie, à compter du 01/01/2000 pour 12 années.

Depuis sa conclusion, ce contrat a été modifié par 2 avenants conclus par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, dont le dernier conclu le 6 janvier 2006 porte principalement sur les points suivants :

Avenant n° 2 (2006)

- Harmonisation des tarifs,
- prolongation de l'échéance du contrat jusqu'au 31/12/2009

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage.

Les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge du délégataire, ainsi que le renouvellement des équipements électro-mécaniques des branchements.

Il est toutefois à noter que le renouvellement des branchements est à la charge de la collectivité.

La provenance de l'eau

L'eau potable distribuée aux abonnés de cette commune provient des installations de production du Syndicat de Préaux, située sur le territoire de la commune de Blainville-Crevon, dont le traitement consiste en une simple désinfection.

En application de la convention signée en 2005 entre la Communauté de l'Agglomération Rouennaise et le SIAEPA de Préaux, l'Agglomération verse une surtaxe d'un montant de 0,092€ HT/ M³ au 1^{er} janvier 2006, afin de participer au financement des investissements sur les installations de production de ce syndicat.



Les indicateurs techniques

	rappel 2005 (attention concerne 1/2 exercice)	2006	Évolution
Volumes produits			non significative
TOTAL	0	0	
Volumes utilisés dans le processus de production			
Nettoyage des réservoirs (10 % des volumes)	30	30	
Rinçage des conduites	non estimé	non estimé	
Volumes importés			
En provenance de Saepa de Préaux	30 933	61 625	
Volumes exportés	0	0	
Volumes introduits dans le réseau	30 933	61 625	
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)		8	
Volumes consommés (*) :			
volumes relevés	24 024	46 090	
volumes relevés rapportés à 52 semaines	22 308	43 576	
Rendement du réseau (**)	72,12%	70,71%	
Indice Linéaire de perte (***)		3,33	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	29,30	29,63	

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL - Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés

pour contrôle incendie + volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m³ par an et par appareil, l'année du contrôle

L'évolution des volumes achetés et consommés entre 2006 et 2007 n'est pas significative car le délégataire avait établi le rapport relatif à l'exercice 2005, sur la base de 6 mois et non d'une année.

Réseau			
Longueur du Réseau (en ml)			
2005		2006	
hors branchements	y compris branchements	hors branchements	y compris branchements
14,85	17,09	14,85	17,09

Branchements			
Nombre			
Rappel 2005		2006	
total	dont plomb	Total	dont plomb
448	0	448	0

À noter qu'il n'y a pas de branchements en plomb recensés sur cette commune.

Parc compteurs									
Compteurs									
Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005 (01/01/05)	2006
435	447			3	8	0,69 %	1,79 %	11,6	11,6

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs

Fuites					
Défectées		Réparées			
		sur canalisations		sur branchements	
2005	2006	2005	2006	2005	2006
2	2	2	0	0	2

Abonnés

Nombre d'abonnés							évolution	nombre d'habitants
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006			
435	424	1	4	11	440	1,15 %	1 092	

Répartition des volumes consommés par les abonnés						
Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	évolution
24024	43599	298	357	1 836	46090	NS

remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service										
nombre de demandes		part exploitant			surtaxe « eau »			Redevance « assainissement »		
refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	% remises/vol consommés	volumes	montant (HT)	%remises/vol consommés	volumes	montant (HT)	%remises/vol consommés
1	2	3 489	1 385,54	7,57 %	3 682	1 392,17	7,99 %	3 682	3 851,01	7,99 %

Les indicateurs de la qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

	nombre de prélèvements	% de conformité
bactériologiques	5	100 %
physico-chimiques	4	100 %

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine-Maritime, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe 15

Les indicateurs financiers

Les abonnés reçoivent 2 factures annuelles :

Calendrier de facturation

- Une facture estimative au mois de novembre
- Un relevé d'index en mai et une facture d'après relevé d'index en juin

Le Prix de l'eau

Les diverses composantes de la facture

Part revenant au délégataire

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

- Un terme fixe « abonnement » – payable par semestre d'avance

Le terme fixe, unique, jusqu'en 2005, est maintenant variable en fonction du diamètre du compteur (voir tableau ci-dessous)

- Un terme variable en fonction des volumes consommés

À compter du 1^{er} janvier 2006, la structure de la part variable a été modifiée. Elle était jusque-là constituée d'un terme unique. La part variable comporte maintenant 6 tarifs correspondants aux tranches annuelles communes aux différents avenants conclus en 2006.

Les tarifs de base en valeur janvier 2005 sont les suivants :

	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	01/01/2009
Prime fixe semestrielle diam du compteur en mm					
12 et 15	8,59	9,63	10,68	11,73	12,77
20	8,59	12,65	16,72	20,79	24,85
30	8,59	16,18	23,77	31,19	38,94
40	8,59	24,73	40,88	57,03	73,17
60	8,59	32,78	56,98	81,17	105,36
80	8,59	43,22	77,85	112,48	147,11
100	8,59	59,97	111,35	162,73	214,11
150 combiné	8,59	315,06	621,54	928,01	1 234,49
150 vitesse	8,59	223,83	439,07	654,31	869,55
200 vitesse	8,59	280,74	552,9	825,05	1 097,21
partie variable tranches de consommation annuelles					
1 - 60 m3	0,3093	0,3508	0,3924	0,434	0,4755
61 - 120 m3	0,3093	0,4285	0,5477	0,6668	0,786
121 à 180 m3	0,3093	0,4611	0,6129	0,7647	0,9166
181 - 300 m3	0,3093	0,4782	0,6471	0,8159	0,9848
301 - 2000m3	0,3093	0,4709	0,6325	0,794	0,9556
> 2000m3	0,3093	0,4352	0,5612	0,6871	0,8131

Il est à noter que le tarif de base de Roncherolles-sur-le-Vivier se situait parmi les plus bas de l'Agglomération : 0,3093€ / M³ en valeur 1^{er} janvier 2005. Dans le cadre de l'harmonisation tarifaire, le Conseil de l'Agglomération a adopté le principe d'une hausse progressive de ce tarif. Cette évolution sera compensée par une baisse significative de la surtaxe « eau », ainsi que de la redevance communautaire d'assainissement ce qui limitera l'augmentation du montant TTC de la facture d'eau de l'abonné. Ainsi, entre 2006 et 2007, la facture « 120 m3 » figurant dans la note liminaire, présente une évolution similaire à celle des autres communes de l'Agglomération.

Ces tarifs sont révisables semestriellement au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet (et non plus aux 1^{er} avril et 1^{er} octobre), par application de la nouvelle formule, issue de l'avenant n° 6 du 6 janvier 2006 :

$$K = 0,10 + 0,5 (Sm/So \text{ mo}) + 0,06 (EL/ELo) + 0,16 TP01/TP01o + 0,18 (FSD1/FSD1o)$$

- Au 01/01/2006 K = 1,038514

- Au 01/07/2005 K = 1,053802

Les tarifs unitaires en euros au 1^{er} janvier 2005 pour une consommation domestique avec un compteur de 15 mm figurent dans le tableau ci-dessous.

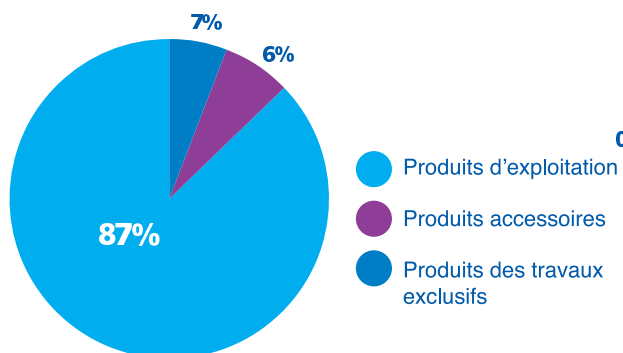
	Roncherolles-sur-le-Vivier	
	Période du 01/04/06 au 30/09/06	Période du 01/10/06 au 31/03/07
Part fixe (compteur de 15 mm)	10,00	10,15
Part variable		
Tranche 1 à 60 m3	0,3403	0,3697
Tranche 61 à 120 m3	0,3807	0,4516
Tranche 121 à 180 m3	0,3976	0,4859
Tranche 181 à 300 m3	0,4065	0,5039
Tranche 301 à 2000 m3	0,4027	0,4962
Tranche 2001 m3 et plus	0,3842	0,4586
Surtaxe communautaire « eau »		0,3474
Redevance assainissement		1,3153
Redevance Préservation		0,11
Lutte contre la pollution		0,6148
TVA		5,50 %
Prix moyen au m3 (hors abonnement)	2,8991	2,9520

(*) Tarif moyen par m3 TTC hors abonnement

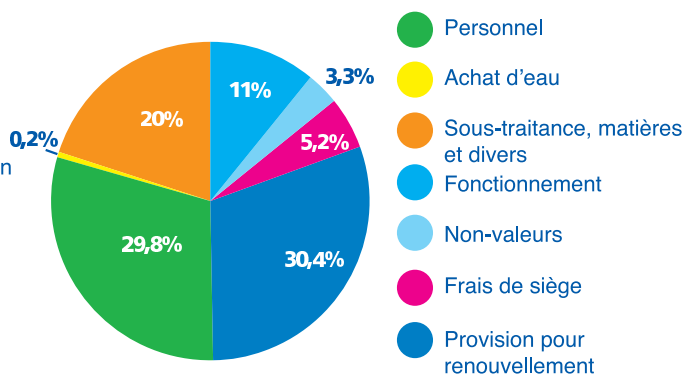
Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

recettes				charges								résultat brut
produits d'exploitation	produits des travaux exclusifs	produits accessoires	Total	personnel	sous-traitance matières et divers	Achat d'eau	fonctionnement	non-valeurs	frais de siège	provision pour renouvellement	Total	
25905	963	1 092	27960	7 240	4 732	6 924	2 773	1 554	880	4 734	28837	-877

Recettes



Charges



8. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable de Saint-Pierre-de-Manneville (Commune précédemment adhérente au SIAEPA de Saint-Martin-de-Boscherville)

Le service d'eau sur le territoire de la commune de Saint-Pierre-de-Manneville a été exploité par Véolia/Sade Exploitations de Normandie jusqu'au 30 mai 2006. À compter du 1er juillet 2006 il a été intégré au contrat de délégation du service de Hautot-sur-Seine / Sahurs / Val de la Haye déléguée à la Lyonnaise des Eaux.

9. Contrat pour l'exploitation par affermage du service d'eau potable des communes de Moulineaux, Grand-Couronne, Petit-Couronne, Petit-Quevilly, Saint-Etienne-du-Rouvray et Sotteville-Les Rouen (ex Syndicat de la Banlieue Sud de Rouen)

Présentation générale

Historique du contrat

Le contrat a été conclu par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Banlieue Sud de Rouen, avec la Compagnie Générale des Eaux, à compter du 01/01/1982, jusqu'au 31/12/2008, soit une durée de 27 ans.

Initialement composé de 4 communes membres : Petit-Couronne, Petit-Quevilly, Saint-Etienne-du-Rouvray et Sotteville-les-Rouen, le périmètre du Syndicat a été étendu à la commune de Grand-Couronne, le 1er janvier 2001, et à la commune de Moulineaux le 1er juillet 2004.

Toutefois, le contrat d'origine que la ville de Grand-Couronne a conclu avec la CGE a été poursuivi, dans le cadre de l'incorporation au Syndicat. Actuellement Grand-Couronne a donc un contrat qui lui est propre et des tarifs légèrement différents qui visent à être harmonisés avec ceux des autres communes au 01/01/2008.

Depuis sa conclusion, le contrat Banlieue Sud de Rouen a été modifié par 12 avenants, dont les deux derniers conclus par la Communauté de l'Agglomération Rouennaise, portant principalement sur les points suivants :

Avenant n°11 (2005)

Adoption de nouveaux index composant la formule de révision du prix de l'eau en remplacement de ceux ne paraissant plus (PsdA par FSD1)

Adoption du règlement de service

Fixation du tarif d'achat d'eau en gros pour la commune de Moulineaux

Avenant n° 12 (2006)

Harmonisation des tarifs,

Prolongation d'un an de l'échéance du contrat d'un an jusqu'au 31/12/2009

Caractéristique du contrat

Il s'agit d'un contrat d'affermage incluant un programme de renouvellement.

La provenance de l'eau

L'eau potable distribuée sur les communes mentionnées ci-dessus provient est d'origine souterraine et provient de l'usine de La Chapelle, d'une capacité de production de 50 000 m³/jour, où elle subit un traitement élaboré. Les forages sont situés en bord de Seine à Saint-Etienne-du-Rouvray. L'alimentation de la commune de Moulineaux est assurée par les captages de Moulineaux exploités par la Régie de l'Agglomération Rouennaise.

Les indicateurs techniques

	rappel 2005	2006	Évolution
Volumes produits			
Ressource Usine la Chapelle	8 508 777	8 216 276	-3,44 %
TOTAL	8 508 777	8 216 276	-3,44 %
Volumes utilisés dans le processus de production			
Eau de service des usines	752 851	784 766	4,24 %
Nettoyage des réservoirs (10 % des volumes)	2 460	2 460	0,00 %
Rinçage des conduites	non estimé	non estimé	
Volumes importés			
En provenance de la CAR	618 884	227 735	-63,20%
Volumes exportés			
vers la CAR	645 704	243 882	-62,23 %
vers Caebis (non distribué via le réseau)	410 917	436 842	6,31 %
Volumes introduits dans le réseau	7 315 729	6 976 061	-4,64 %
Volumes utilisés pour le contrôle des poteaux incendie (****)	560	590	5,36%
Volumes autorisés non comptés			
Volumes consommés (*) :			
volumes relevés	5 307 672	5 559 025	4,74%
volumes relevés rapportés à 52 semaines	5 296 781	5 479 588	3,45 %
Volumes consommés relevés Ile du Jonquay Amfreville	2 715	3 510	29,28 %
volumes consommés rapportés à 52 semaines (total)	5 299 496	5 483 098	3,46 %
Rendement du réseau (**)	72,45%	78,61%	8,50%
Indice Linéaire de perte (***)	12,11	8,96	-26%
Indice Linéaire des volumes non comptés (****)			
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	77,70	80,61	3,75 %
Rendement du réseau (**)	72,12%	70,71%	
Indice Linéaire de perte (***)		3,33	
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements)	29,30	29,63	

(*) : y compris les dégrèvements au titre du FSL -Eau et de l'article 36 du règlement de service

(**) : (volumes relevés rapportés à 52 semaines + volumes utilisés pour contrôle incendie+ volumes autorisés non comptés)/volumes introduits dans le réseau

(***) : ((Volumes introduits dans le réseau - volumes consommés) / Longueur du réseau (hors branchements)) / 365

(****) : 2 m3 par an et par appareil, l'année du contrôle

(*****) : ((volumes mis en distribution-volumes consommés)/longueur du réseau (hors branchements))/365

Réseau			
Longueur du Réseau (en ml)			
2005		2006	
hors branchements	y compris branchements	hors branchements	y compris branchements
456,29	617,17	456,29	617,91

Branchements

	Nombre				Mutations				Renouvelés			
	Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006		Rappel 2005		2006	
	total	dont plomb	Total	dont plomb	neufs	supprimés	neufs	supprimés	plomb	hors plomb	plomb	hors plomb
Sotheville		703		545					210	8	158	26
Pt Quevilly		631		603					39	4	28	34
St Etienne		147		142					65	7	5	22
Pt Couronne		262		262					3	14	0	0
Moulineaux		0		0					0	7	1	0
Gd Couronne		203		180					11	3	23	31
TOTAL	29 289	1 946	29 383	1 732	90	22	141	47	328	43	211	97

Liste des branchements en plomb renouvelés en 2006

Commune de SOTTEVILLE les ROUEN					
Rue	N° Rue	Intervention	Ø Exist	Nature	Nbre
BOISSIERE (RUE HENRI)	15	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	17	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	26	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	33	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	28	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	32	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	36	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	39	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	40	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	41	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	43	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	42	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	46	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	45	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	94 rue du Madrillet	BRT - Remplacement	20	PB	1
ELUARD (RUE PAUL)	GARDIEN STADE	BRT - Remplacement	20	PB	1
ZAMENHOF (RUE)	49	BRT - Remplacement	20	PB	1
LESUEUR (RUE DR)	20	BRT - Remplacement	20	PB	1
PELOUSE (RUE DE LA)	2	BRT - Remplacement	20	PB	1
BLOT (RUE MAURICE)	ADEQUAT	BRT - Remplacement	40	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	2	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	3	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	4	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	5	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	8	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	12	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	14	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	16	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	18	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	19	BRT - Remplacement	20	PB	1

BOISSIERE (RUE HENRI)	22	BRT - Remplacement	20	PB	1
PELOUSE (RUE DE LA)	1	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	1 BIS	BRT - Remplacement	20	PB	1
FLAUBERT (RUE GUSTAVE)	28	BRT - Remplacement	20	PB	1
FLAUBERT (RUE GUSTAVE)	35	BRT - Remplacement	20	PB	1
FLAUBERT (RUE GUSTAVE)	1 Impasse	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	6	BRT - Remplacement	20	PB	1
BOISSIERE (RUE HENRI)	13	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	2	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	2 (47 av des Cana)	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	3	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	4	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	5	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	6	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	7	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	8	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	11	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	12	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	16	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	17	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	18	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	19	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	20	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	21	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	23	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	25	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	33	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	41/43	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	45	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	51	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	53	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	59	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	15	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	31	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	44	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	54	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	56	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	75	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	77	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	85	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	72	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	80	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	89	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	97	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	30	BRT - Remplacement	20	PB	1

GILBERT (RUE J B)	47	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	49	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	60	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	62	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	76	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	77 bis	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	78	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	79	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	82	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	86	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	91	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	93	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	95	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	99	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	150 / L SALVA	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	101	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	48	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	27	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	12	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	14	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	20	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	23	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	22	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	24	BRT - Remplacement	20	PB	1
GILBERT (RUE J B)	83	BRT - Remplacement	20	PB	1
LECUYER (RUE)	24	BRT - Remplacement	20	PB	1
PASTEUR (RUE)	18	BRT - Remplacement	20	PB	1
HUGO (RUE VICTOR)	66	BRT - Remplacement	20	PB	1
ELUARD (RUE PAUL)	51	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	31	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	36	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	36A	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	40	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	29	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	38	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	15	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	237	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	235	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	19	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	9	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	17	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	4	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	10	BRT - Remplacement	20	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	5	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	19	BRT - Remplacement	20	PB	1

UNION (RUE DE L)	30	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	32	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	32 A	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	32 B	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	44	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	17 Bis	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	23	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	25	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	27	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	35	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	78	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	38936	BRT - Remplacement	20	PB	1
MADRILLET (RUE DU)	88	BRT - Remplacement	20	PB	1
14 JUILLET (AVE DU)	90	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	72	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	13	BRT - Remplacement	20	PB	1
CHARCOT (RUE DU DR)	20	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	19	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	74	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	15	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	70	BRT - Remplacement	20	PB	1
BERTEL (RUE)	58	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	14	BRT - Remplacement	25	PB	1
MUTUALITÉ (RUE DE LA)	7	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	4	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	2A	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	10	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	11	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	13B	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	22	BRT - Remplacement	20	PB	1
PASTEUR (RUE)	18	BRT - Remplacement	20	PB	1
PASTEUR (RUE)	18	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	6	BRT - Remplacement	20	PB	1
DEGUERVILLE (RUE)	3	BRT - Remplacement	20	PB	1
DEGUERVILLE (RUE)	16	BRT - Remplacement	20	PB	1
LEMOINE (RUE)	20	BRT - Remplacement	20	PB	1
UNION (RUE DE L)	8	BRT - Remplacement	20	PB	1
HUGO (RUE VICTOR)	345	BRT - Remplacement	20	PB	1
				Sous Total	158
Commune de PETIT QUEVILLY					
Rue	N° Rue	Intervention	Ø Exist	Nature	Nbre
LEMIRE (Rue ABBE)	41	BRT - Remplacement	20	PB	1
LEMIRE (Rue ABBE)	23	BRT - Remplacement	20	PB	1
MALETRA (Rue LEON)	83	BRT - Remplacement	25	PB	1
JAURES (Avenue JEAN)	105 A	BRT - Remplacement	20	PB	1

JACQUARD (Rue)	103	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	8 B	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	8 E	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	10	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	13	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	14	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	16	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	19 B	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	19 A	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	21	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	25	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	25 B	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	28	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	42	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	44	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	119 J Macé	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	1	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	8	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	23	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	27	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	56	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	60	BRT - Remplacement	20	PB	1
BASCH (Rue VICTOR)	65/ 65 B	BRT - Remplacement	20	PB	1
DELATTRE (Rue FRERES)	140	BRT - Remplacement	20	PB	1
				Sous Total	28
Commune de Saint ETIENNE du Rouvray					
Rue	N° Rue	Intervention	Ø Exist	Nature	Nbre
VERLAINE (RUE PAUL)	34	BRT - Remplacement	40	PB	1
				Sous Total	1
Commune de Petit COURONNE					
Rue	N° Rue	Intervention	Ø Exist	Nature	Nbre
				Sous Total	0
Commune de MOULINEAUX					
Rue	N° Rue	Intervention	Ø Exist	Nature	Nbre
RUE J HERGAULT	33	BRT - Remplacement	20	PB	1
				Sous Total	1
Commune de Grand COURONNE					
Rue	N° Rue	Intervention	Ø Exist	Nature	Nbre
RUE DU PAVILLON	1B	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE G CLEMENCEAU	4B	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE GAL BLANCHARD	26	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE GAL BLANCHARD	23	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE GAL BLANCHARD	22	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE GAL BLANCHARD	20	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE GAL BLANCHARD	25	BRT - Remplacement	20	PB	1

RUE GAL BLANCHARD	22B	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	20	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	17	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	16	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	14A	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	14	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	13	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	12	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	11	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	10	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	2	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	1	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	5	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	7	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	9	BRT - Remplacement	20	PB	1
RUE DU PARADIS	Impasse	BRT - Remplacement	20	PB	1
				Sous Total	23
TOTAL GÉNÉRAL PÉRIMÈTRE CONTRAT	211				

Parc compteurs

	Compteurs									
	Nombre		Nouveaux		Renouvelés		taux de remplacement (*)		Âge moyen du parc compteurs	
	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005	2006	Rappel 2005 (01/01/05)	2006 (01/08/06)
Sotheville									12,0	9,9
Pt Quevilly									11,8	10,0
St Etienne									11,3	9,3
Pt Couronne									11,1	8,7
Moulineaux									6,2	6,7
Gd Couronne									10,1	8,6
TOTAL	35524	38491	462	506	2 402	2 130	6,76 %	5,53 %	11,4	9,4

(*) : nombre de compteurs renouvelés / nombre total de compteurs

	Fuites					
	Défectées		Réparées			
			sur canalisations		sur branchements	
2005	2006	2005	2006	2005	2006	
TOTAL	142	183	59	65	83	118

Abonnés

	Nombre d'abonnés			
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux
Sotheville	10 665	10 855	22	83
Pt Quevilly	6 721	6 796	17	80
St Etienne	10 315	10 490	32	127
Pt Couronne	3 519	3 742	7	55
Moulineaux	363	359	2	9
Gd Couronne	3 869	3 896	16	63
TOTAL	35 452	36 138	96	417

	Répartition des volumes consommés par les abonnés						Évolution
	Rappel total 2005	Particuliers	Industriels et gros consommateurs	Municipaux	Autres	TOTAL 2006	
Sotheville	1 456 083	1 200 345	432 140	57 015	127 471	1 816 971	24,78 %
Pt Quevilly	1 112 978	953 946	44 232	52 209	40 728	1 091 115	-1,96 %
St Etienne	1 448 425	1 206 056	133 247	67 081	82 105	1 488 489	2,77 %
Pt Couronne	516 918	362 140	130 293	72 022	2 462	566 917	9,67 %
Moulineaux	41 833	33 909	6 999	1 571	0	42 479	1,54 %
Gd Couronne	542 994	399 020	72 587	61 430	20 017	553 054	1,85 %
TOTAL	5 119 231	4 155 416	819 498	311 328	272 783	5 559 025	8,59 %

	remises pour fuites instruites dans le cadre de l'article 36 du règlement de service							
	nombre de demandes		part exploitant		surtaxe « eau »		Redevance « assainissement »	
	refusées	acceptées	volumes	montant (HT)	volumes	montant (HT)	volumes	montant (HT)
Sotheville	0	33	11 121	10 510,49	15 692	1 724,58	15 692	16 849,10
Pt Quevilly	0	23	3 395	3 365,14	9 868	461,97	9 868	9 948,76
St Etienne	0	32	12 548	11 887,64	16 698	1 958,73	16 698	16 691,33
Pt Couronne	0	2	7 386	6 361,51	9 848	1 155,17	9 848	8 539,20
Moulineaux	0		0	-	0	-	0	-
Gd Couronne	0	4	1 902	1 067,11	2 082	156,38	2 082	71,82
TOTAL	0	94	36 352	33 191,89	54 188	5 456,83	54 188	52 100,21

Les indicateurs de la qualité de l'eau

Bilan du nombre de prélèvements et des conformités

Bilan nombre de prélèvements et des conformités		
	nombre de prélèvements	% de conformité
bactériologiques	175	99,43 %
physico-chimiques	135	100 %

NOTA : Les non-conformités ont été levées suite aux contre-analyses

Selon le rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine publié par la DDASS de Seine Maritime, l'eau est de très bonne qualité bactériologique et chimique.

Synthèse DDASS jointe en annexe

Les indicateurs financiers

Les abonnés reçoivent 2 factures annuelles :

Calendrier de facturation

Sotteville-lès-Rouen :

- Une facture estimative au mois de juillet
- Un relevé d'index en septembre et une facture d'après relevé d'index en novembre

Petit-Quevilly :

- Une facture estimative au mois de juillet
- Un relevé d'index en novembre et une facture d'après relevé d'index en décembre

Saint-Étienne-du-Rouvray :

- Une facture estimative au mois de novembre
- Un relevé d'index en mars et une facture d'après relevé d'index en juin

Petit-Couronne :

- Une facture estimative au mois de décembre
- Un relevé d'index en juin et une facture d'après relevé d'index en juillet

Moulineaux :

- Une facture estimative au mois de décembre
- Un relevé d'index en mai et une facture d'après relevé d'index en juin

Grand-Couronne :

- Une facture estimative au mois de décembre
- Un relevé d'index en juin et une facture d'après relevé d'index en juin

Le Prix de l'eau

Les diverses composantes de la facture

La part du prix de l'eau revenant au délégataire comprend deux termes :

Un terme fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur – payable par semestre d'avance

Un terme variable en fonction des volumes consommés, ci-dessous les différentes tranches tarifaires en fonction des volumes annuels consommés, à titre d'exemple, tarifs au 01/01/2005, pour les abonnés de la commune de Petit-Quevilly

Tranches de consommation annuelles	Tarif unitaire / m3
1-60 m3	0,4744
61-120 m3	0,7842
121- 180 m3	0,9145
181 -300 m3	0,9826
301-2000 m3	0,9535
> 2000m3	0,8112

La part « exploitant » du tarif est révisable semestriellement, par application de la formule suivante :

$$K = 0,10 + 0,50 (Sm/Somo) + 0,06 El/Elo + 0,16 (TPo1/TP01o1) + 0,16 (FSD1/FSD1o)$$

Au 01/01/2006 K = 1,038514

Au 01/07/2006 K = 1,053802

Les tarifs de l'année 2006

Les tarifs unitaires 2006 pour un compteur de 15 mm et une consommation de 120 m³ figurent dans le tableau ci-dessous :

	Commune Mouli-neaux		Commune Pt Couronne		Commune Pt Quevilly		Commune St Etienne		Commune Sotteville	
	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/06	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/06	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/06	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/06	Période du 01/01 au 30/06/06	Période du 01/07 au 31/12/06
Part fixe (compteur de 15 mm)	13,26	13,46	13,26	13,46	13,26	13,46	13,26	13,46	13,26	13,46
Part variable										
Tranche 1 à 60 m3	0,4938	0,5011	0,4938	0,5011	0,4938	0,5011	0,4938	0,5011	0,4938	0,5011
Tranche 61 à 120 m3	0,8163	0,8283	0,8163	0,8283	0,8163	0,8283	0,8163	0,8283	0,8163	0,8283
Tranche 121 à 180 m3	0,9519	0,9659	0,9519	0,9659	0,9519	0,9659	0,9519	0,9659	0,9519	0,9659
Tranche 181 à 300 m3	1,0227	1,0378	1,0227	1,0378	1,0227	1,0378	1,0227	1,0378	1,0227	1,0378
Tranche 301 à 2000 m3	0,9924	1,007	0,9924	1,007	0,9924	1,007	0,9924	1,007	0,9924	1,007
Tranche 2001 m3 et plus	0,8444	0,8568	0,8444	0,8568	0,8444	0,8568	0,8444	0,8568	0,8444	0,8568
Surtaxe communautaire « eau »	0,1173		0,1173		0,1173		0,1173		0,1173	
Redevance assainissement	1,0957		0,8671		1,0107		0,9996		1,0751	
Redevance Préservation	0,105		0,105		0,105		0,105		0,105	
Lutte contre la pollution	0,5142		0,5142		0,5142		0,5142		0,5142	
VNF	0,0003		0,0003		0,0003		0,0003		0,0003	
TVA	5,50 %		5,50%		5,50%		5,50%		5,50%	

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

	Recettes de vente d'eau en gros			
	2005		2006	
	Volumes	Montant HT (en€)	Volumes	Montant HT (en€)
destinataire CAEBS	410917	49 862,05	436 842	55 771,64
destinataire Ile du Jonquay Amfreville	2 715	1 102,33	3 510	1 461,38
destinataire Gd Quevilly	163 783	24 518,00	-	-
TOTAL		75 482,38		57 233,02

	Charges d'achat d'eau en gros			
	2005		2006	
	Volumes	Montant HT (en€)	Volumes	Montant HT (en€)
en provenance CAR (alimen- tation Moulineaux)	58 111	15 870,00 €	0	
TOTAL				

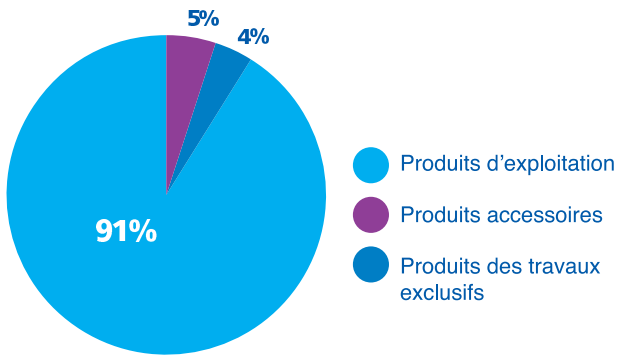
	Bilan d'échange d'eau en gros	
	2005	2006
	Volumes	Volumes
exportation		
destinataire CAR	645 704	243 882
TOTAL		
importation		
en provenance CAR	618 884	227 735
TOTAL		
SOLDE		

Recettes et charges du service (hors compte de tiers)

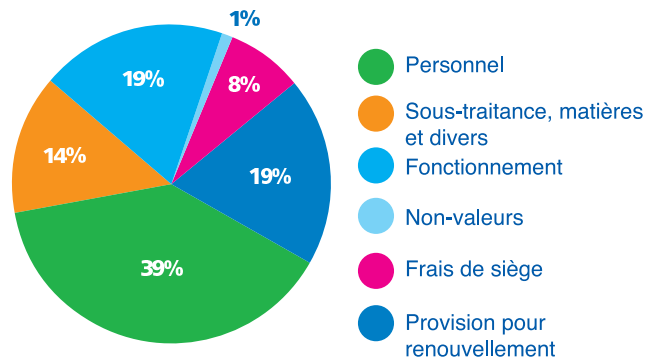
Moulineaux, Petit-Couronne, Petit-Quevilly, Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-les-Rouen

recettes				charges							résultat brut
produits d'explo- itation	produits accessoi- res	produits des travaux exclusifs	Total	personnel	sous- traitance matières et divers	fonction- nement	non- valeurs	frais de siège	provision pour renouvel- lement	Total	
4 650 851	269 679	179 174	5 099 704	1 759 044	648 776	873 650	36 590	354 969	856 124	4 529 153	570 551

Recettes



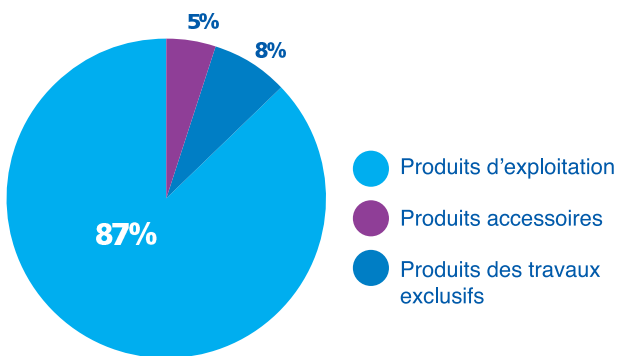
Charges



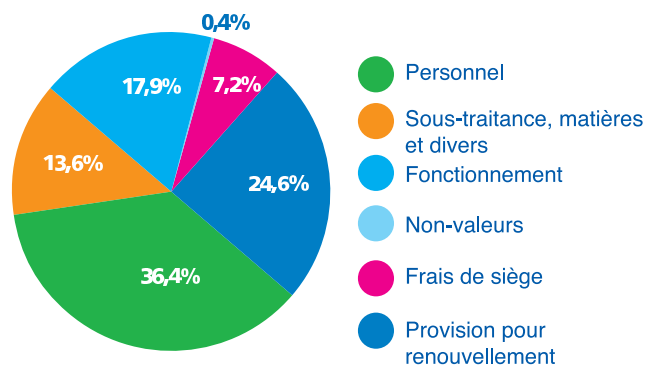
Grand-Couronne

recettes			charges							résultat brut	
produits d'exploitation	produits accessoires	produits des travaux exclusifs	Total	personnel	sous-traitance matières et divers	fonctionnement	non-valeurs	frais de siège	provision pour renouvellement		Total
540 115	33 319	50 112	623 546	193 746	72 032	94 936	1 901	38 455	130 509	531 579	91 967

Recettes



Charges





Annexes

1

Synthèse “qualité” de la DDASS pour le service exploité en Régie et la commune de la Bouille



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLICAINE FRANÇAISE

SYNTHESE 2006

COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DARNETAL

Cette zone de distribution est exploitée par la Communauté d'Agglomération Rouennaise et est alimentée par le captage de Darnetal. La procédure de protection de ce(s) captage(s) est en cours.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie.

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le service Santé-Environnement de la DDASS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

En 2006, 26 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements relatifs à la qualité de l'eau, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou la DDASS Service Santé-Environnement.

Qualité bactériologique : L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.

Turbidité : Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînés dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates : Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 21,4 mg/l. Les teneurs en nitrates sont peu élevées et très inférieures à la norme de 50 mg/l.

Pesticides : Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France à une valeur supérieure (0,4 µg/l pour les triazines et 180 µg/l pour le glyphosate+AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor : C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire lorsque l'eau de boisson contient moins de 0,5 mg/l de fluor, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée.

Dureté : La dureté moyenne est de 28,9°F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

Plomb : L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé, avant de la boire, de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche.

Appréciation générale : Eau de bonne qualité bactériologique et de très bonne qualité chimique.





SYNTHESE 2006

COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE GRAND QUEVILLY

Cette zone de distribution est exploitée par la Communauté d'Agglomération Rouennaise et est alimentée par les forages de Mouligneaux. La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie.

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le service Santé-Environnement de la DDASS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

En 2006, 87 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements relatifs à la qualité de l'eau, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou la DDASS Service Santé-Environnement.

Qualité bactériologique : L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.

Turbidité : Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînés dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates : Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 19,0 mg/l. Les teneurs en nitrates sont peu élevées et très inférieures à la norme de 50 mg/l.

Pesticides : Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France à une valeur supérieure (0,4 µg/l pour les triazines et 180 µg/l pour le glyphosate+AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor : C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire lorsque l'eau de boisson contient moins de 0,5 mg/l de fluor, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée.

Dureté : La dureté moyenne est de 27,2°F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

Plomb : L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé, avant de la boire, de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche.

Appréciation générale : Eau de bonne qualité bactériologique et chimique.



SYNTHESE 2006

COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ROUEN LA JATTE

Cette zone de distribution est exploitée par la Communauté d'Agglomération Rouennaise et est alimentée par les captages de Fontaine-sous-Préaux. La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie.

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le service Santé-Environnement de la DDASS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

En 2006, 114 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements relatifs à la qualité de l'eau, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou la DDASS Service Santé-Environnement.

Qualité bactériologique : L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.

Turbidité : Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînés dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates : Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 20,5 mg/l. Les teneurs en nitrates sont peu élevées et très inférieures à la norme de 50 mg/l.

Pesticides : Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France à une valeur supérieure (0,4 µg/l pour les triazines et 180 µg/l pour le glyphosate+AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor : C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire lorsque l'eau de boisson contient moins de 0,5 mg/l de fluor, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée.

Dureté : La dureté moyenne est de 29,4°F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

Plomb : L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé, avant de la boire, de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche.

Appréciation générale : Eau de bonne qualité bactériologique et chimique.



SYNTHESE 2006

COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ROUEN BAS DE VILLE

Cette zone de distribution est exploitée par la Communauté d'Agglomération Rouennaise et est alimentée par les captages de Moulineaux, Darnétal et Fontaine-sous-Préaux. La procédure de protection de ces captages est formalisée par arrêté préfectoral.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie.

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le service Santé-Environnement de la DDASS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

En 2006, 102 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements relatifs à la qualité de l'eau, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou la DDASS Service Santé-Environnement.

Qualité bactériologique : L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.

Turbidité : Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates : Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole. La valeur moyenne est de 20,0 mg/l. Les teneurs sont peu élevées et très inférieures à la norme de 50 mg/l.

Pesticides : Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France à une valeur supérieure (0,4 µg/l pour les triazines et 180 µg/l pour le glyphosate+AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor : C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire lorsque l'eau de boisson contient moins de 0,5 mg/l de fluor, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée.

Dureté : La dureté moyenne est de 27,2°F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

Plomb : L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé, avant de la boire, de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche.

Appréciation générale : Eau de bonne qualité bactériologique et chimique.



SYNTHESE 2006

COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE ROUEN GRAND MARE CHATELET

Cette zone de distribution est exploitée par la Communauté d'Agglomération Rouennaise et est alimentée par les captages de Darnétal. La procédure de protection de ce(s) captage(s) est formalisée par arrêté préfectoral.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie.

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le service Santé-Environnement de la DDASS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

En 2006, 28 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements relatifs à la qualité de l'eau, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou la DDASS Service Santé-Environnement.

Qualité bactériologique : L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique.

Turbidité : Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînés dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates : Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 21,0 mg/l. Les teneurs en nitrates sont peu élevées et très inférieures à la norme de 50 mg/l.

Pesticides : Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France à une valeur supérieure (0,4 µg/l pour les triazines et 180 µg/l pour le glyphosate+AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor : C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire lorsque l'eau de boisson contient moins de 0,5 mg/l de fluor, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée.

Dureté : La dureté moyenne est de 27,4°F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

Plomb : L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé, avant de la boire, de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche.

Appréciation générale : Eau de bonne qualité bactériologique et chimique.

2

Délibération du Conseil de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise en date du 12 décembre 2005 fixant les tarifs applicables aux abonnés de la Régie à compter du 29 novembre 2004

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION ROUENNAISE

DELIBERATION



Réunion du Conseil

du

4 décembre 2006

Eau
Tarifs applicables sur le territoire
des communes de Rouen, Grand-Quevilly et Darnétal
à compter du 1er janvier 2007

Par délibération en date du 12 décembre 2005, le Conseil de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise a adopté les tarifs de vente d'eau et de prestations annexes applicables au 1^{er} janvier 2006 sur le territoire des 3 communes de la Régie, Rouen, Grand-Quevilly et Darnétal.

Il convient d'actualiser ces tarifs à partir du 1^{er} janvier 2007.

Les tarifs retenus doivent permettre de maintenir le chiffre d'affaires de la Régie en couvrant l'ensemble de ses charges d'exploitation.

En conséquence, je vous propose d'augmenter les tarifs de 2 % par rapport aux tarifs applicables en 2006.

Le Quorum constaté,

Le Conseil de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise,

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la Régie autonome de l'Eau en date du 28 novembre 2006,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Dominique GAMBIER, 3^{ème} Vice-Président chargé de l'Eau,

Après en avoir délibéré,

1212	Pose compteur location Ø 100/150	108,09	110,25
1213	Mutation compteur Ø 15/20	40,53	41,34
1214	Mutation compteur Ø 30/40	54,04	55,12
1215	Mutation compteur Ø 60 mm	81,07	82,69
1216	Mutation compteur Ø 80 mm	108,09	110,25
1217	Mutation compteur Ø 100/150	135,11	137,81
1218	Fourniture clapet 20/27 (15)	7,09	7,23
1219	Fourniture clapet 26/34 (20)	13,23	13,50
1220	Fourniture clapet 33/42 (25)	33,33	33,99
1221	Fourniture clapet 40/40 (30)	39,50	40,29
1222	Fourniture clapet 50/60 (40)	46,85	47,79
1223	Fourniture clapet 60	114,25	116,53
1224	Fourniture clapet 80	170,78	174,19
1225	Fourniture clapet 100	229,88	234,48
1226	Fourniture clapet 150	462,84	472,10
1227	Fourniture clapet 200	738,66	753,43
1228	Fourniture robinet d'arrêt 20/27 (15)	9,95	10,15
1229	Fourniture robinet d'arrêt 26/34 (20)	11,15	11,37
1230	Fourniture robinet d'arrêt 40/49 (30)	29,37	29,96
1231	Fourniture robinet d'arrêt 50/60 (40)	45,14	46,04
1232	Fourniture robinet vanne 60	96,93	98,87
1233	Fourniture robinet vanne 80	110,96	113,18
1234	Fourniture robinet vanne 100	142,65	145,50
1235	Fourniture robinet vanne 150	232,27	236,92
1300	Robinet de prise en charge de 20	31,04	31,66
1301	Robinet de prise en charge de 40	82,69	84,34
1302	Robinet à deux brides de 20	35,56	36,27
1303	Robinet à deux brides de 40	103,84	105,91
1304	Collier de prise en charge de 60/20	7,77	7,92
1305	Collier de prise en charge 80/20	8,39	8,56
1306	Collier de prise en charge de 100/20	9,03	9,22
1307	Collier de prise en charge de 150/20	11,12	11,34
1308	Collier de prise en charge 200/20	12,76	13,02
1309	Collier de prise en charge de 250/20	18,96	19,34
1310	Collier de prise en charge de 300/20	22,76	23,22
1311	Collier de prise en charge de 350/20	22,86	23,32
1312	Collier de prise en charge de 400/20	24,90	25,39
1313	Collier de prise en charge de 60/40	8,96	9,14
1314	Collier de prise en charge 80/40	9,29	9,48
1315	Collier de prise en charge 100/40	9,73	9,92
1316	Collier de prise en charge 150/40	11,92	12,15
1317	Collier de prise en charge de 200/40	14,19	14,47
1318	Collier de prise en charge de 250/40	21,32	21,75
1319	Collier de prise en charge 300/40	24,30	24,79
1320	Collier de prise en charge de 350/40	25,28	25,79
1321	Collier de prise en charge de 400/40	27,78	28,33
1322	Contrebride et joint complet Ø 20 mm	2,99	3,05
1323	Contrebride et joint complet Ø 25/30 mm	3,37	3,44
1324	Contrebride et joint complet Ø 40 mm	4,69	4,78
1325	Polyéthylène de 20	1,08	1,10
1326	Polyéthylène de 40	4,37	4,46
1327	Polyéthylène de 60	11,00	11,22
1328	Raccord union de 20	7,06	7,20
1329	Raccord fileté de 20	4,62	4,71

1330	Coude 90° plastique de 20	7,12	7,27
1331	Té plastique de 20	10,51	10,72
1332	Collier de prise en charge pour PE 50/20	17,31	17,66
1333	Collier de prise en charge pour PE 75/20	18,90	19,27
1334	Collier de prise en charge pour PE 75/40	20,06	20,46
1335	Raccord union de 40	19,83	20,22
1336	Raccord fileté de 40	13,51	13,78
1337	Coude 90° plastique de 40	20,38	20,79
1338	Té plastique de 40	30,72	31,34
1339	Raccord union de 60	22,45	22,90
1340	Raccord SR6 de 60	33,03	33,69
1341	Fourreau de 60	2,52	2,57
1342	Fourreau de 100	5,47	5,58
1343	Bouche de lavage de 40	239,68	244,47
1344	Coude à patin de 40	58,63	59,80
1345	Bouche de 60 incongelable	495,86	505,78
1346	Bouche de 60 non incongelable	321,88	328,32
1347	Bouche incendie de 100	689,86	703,66
1348	Pièce esse spéciale en fonte	194,44	198,32
1349	Poteau d'incendie de 100/70	953,02	972,08
1350	Ensemble tête mobile	40,67	41,48
1351	Fabrication d'une prise d'eau (col de cygne)	108,09	110,25
1400	Tuyau fonte de 60	16,82	17,16
1401	Tuyau fonte de 80	20,76	21,17
1402	Tuyau fonte de 100	26,34	26,86
1403	Tuyau fonte de 150	37,99	38,75
1404	Tuyau fonte de 200	52,53	53,58
1405	Tuyau fonte de 250	68,43	69,80
1406	Tuyau fonte de 300	89,19	90,97
1407	Tuyau fonte de 400	132,18	134,82
1408	Tuyau fonte de 500	54,95	56,05
1409	Tuyau fonte de 600	245,63	250,54
1410	Robinet vanne à opercule de 40	95,26	97,17
1411	Robinet vanne à opercule de 60	129,39	131,97
1412	Robinet vanne à opercule de 80	164,13	167,42
1413	Robinet vanne à opercule de 100	199,54	203,53
1414	Robinet vanne à opercule de 150	376,56	384,09
1415	Robinet vanne à opercule de 200	575,46	586,97
1416	Robinet vanne à opercule de 250	943,00	961,86
1417	Façon joint de bride de 40 à 4 boulons	2,81	2,87
1418	Façon joint de bride de 60 à 4 boulons	3,05	3,11
1419	Façon joint de bride de 80 à 4 boulons	3,47	3,54
1420	Façon joint de bride de 100 à 8 boulons	5,93	6,05
1421	Façon joint de bride de 150 à 8 boulons	7,82	7,97
1422	Façon joint de bride de 200 à 8 boulons	5,16	5,26
1423	Façon joint de bride de 250 à 12 boulons	11,47	11,70
1424	Manchon de réparation de 60	47,81	48,77
1425	Manchon de réparation de 80	68,60	69,97
1426	Manchon de réparation de 100	77,95	79,51
1427	Manchon de réparation de 150	114,32	116,61
1428	Manchon de réparation de 200	381,07	388,69
1429	Manchon de réparation de 250	594,71	606,61
1430	Manchon de réparation de 300	865,77	883,08
1431	Manchon de réparation de 400	1 302,08	1 328,12

1500	Réfection de chaussée enrobé	25,86	26,37
1501	Réfection trottoir enrobé	33,59	34,27
1502	Réfection chaussée grave bitumineux	45,55	46,46
1503	Réfection trottoir enrobé rouge	37,84	38,60
1504	Réfection chaussée asphalte noir	59,25	60,43
1505	Réfection trottoir asphalte noir	71,05	72,47
1506	Réfection chaussée asphalte rouge	62,78	64,04
1507	Réfection trottoir asphalte rouge	73,65	75,12
1508	Pavage sable	89,32	91,11
1509	Pavage voie piétonne	162,17	165,41
1510	Pavage mortier	108,73	110,91
1511	Pavage mosaïque	162,17	165,41
1512	Bordure en pavé	60,43	61,64
1513	Bordure en granit	74,44	75,93
1514	Panneau de signalisation	132,84	135,50
1515	Dalle béton	63,77	65,05
1516	Bande blanche largeur 0,15 m	5,05	5,15
1517	Bande blanche largeur 0,50 m	18,60	18,97
1518	Réfection passage piéton	277,41	282,96
1519	Panneau de police	140,80	143,62

ANNEE 2007
EAU POTABLE
TARIF DE LA REGIE

Libellé	Tarif 2006	Actua lisatio n 2007	Tarif 2007
I - FOURNITURE D'EAU (terme proportionnel à la consommation en euro/m3)		1,02	
Tarif commun applicable aux consommations domestiques des communes de Rouen, Grand Quevilly et Darnétal			
De 0 à 40 m3/an	0,5128		0,5231
De 40 à 100 m3/an	0,6378		0,6506
De 100 à 200 m3/an	0,7731		0,7886
Tarif applicable aux consommations supérieures à 200 m3/an			
Commune de Rouen et Darnétal	0,6541		0,6672
Commune de Grand Quevilly	0,8825		0,9001
II - ABONNEMENT ET PRESTATIONS DE SERVICE			

FRAIS D'ACCES AU SERVICE DE L'EAU POUR LES NOUVEAUX ABONNES DES TROIS COMMUNES DE LA REGIE		34,45
TERME FIXE D'ABONNEMENT ANNUEL		
Commune de Rouen		
Terme fixe d'abonnement annuel		
Branchement avec compteur location Ø 12/15 mm	25,39	25,89
Branchement avec compteur location Ø 20 mm	30,28	30,89
Branchement avec compteur location Ø 25/30 mm	47,97	48,93
Branchement avec compteur location Ø 40 mm	76,65	78,18
Branchement avec compteur location Ø 60 mm	181,89	185,52
Branchement avec compteur location Ø 80 mm	266,60	271,93
Branchement avec compteur location Ø 100 mm	461,29	470,52
Branchement avec compteur location Ø 150 mm	978,65	998,22
Nota : lorsque le compteur est la propriété de l'abonné, le coût de la location est déduit		
Prime de téléindication	46,23	47,15
Location des appareils de comptage (terme annuel)		
Calibre 12 et 15 mm	16,95	17,29
Calibre 20 mm	19,05	19,43
Calibre 25/30 mm	26,36	26,88
Calibre 40 mm	46,34	47,26
Calibre 60 mm et combiné 60/20 mm	95,75	97,67
Calibre 80 mm et combiné 80/20 mm	145,05	147,95
Calibre 100 mm et combiné 100/25 mm	291,82	297,66
Calibre 150 mm et combiné 150/40 mm	644,26	657,14
Location, entretien d'appareils de comptage pour concession entrepreneur		
Prise d'eau sur appareil public	293,53	299,40
Redevance pour branchement incendie		
Calibre 40 mm	23,18	23,64
Calibre 60 mm	46,26	47,18
Calibre 80 mm	63,60	64,87
Calibre 100 mm	125,24	127,74
Calibre 150 mm	270,62	276,03
Calibre 200 mm	474,51	484,00
Calibre 250 mm	741,36	756,19
Calibre 300 mm	1 067,56	1088,91

Commune de Grand Quevilly

Abonnement (terme annuel branchement)	13,14	13,41
Location des appareils de comptage (terme annuel)		
Calibre 12 et 15 mm	13,02	13,28
Calibre 20 mm	20,12	20,53
Calibre 30 mm V6	37,93	38,68
Calibre 40 mm V6	55,16	56,26
Calibre 60 mm V6	95,73	97,65
Calibre 80 mm ST	211,33	215,56
Calibre 100 mm ST	337,25	343,99
Calibre 32 mm Flostar	19,31	19,69
Calibre 40 mm Flostar	29,26	29,85
Calibre 50 mm Flostar	60,84	62,06
Calibre 65 mm Flostar	71,25	72,68
Calibre 50 mm Isoflo	140,16	142,96
Calibre 60 mm isoflo	152,02	155,06
Calibre 80 mm Isoflo	193,74	197,62
Calibre 100 mm Isoflo	241,17	245,99
Calibre 150 mm Isoflo	446,56	455,49
Calibre 60 mm WVS	68,65	70,02
Calibre 80 mm WVS	85,70	87,42
Calibre 100 mm WVS	102,41	104,46
Fermeture et réouverture de compteur	19,20	19,59
Prime de téléindication	46,23	47,15

Commune de Darnétal

Abonnement (terme annuel branchement)	10,41	10,62
Location des appareils de comptage		
Calibre 12 et 15 mm	8,69	8,86
Calibre 20 mm	8,79	8,96
Calibre 25 mm	10,15	10,35
Calibre 30 mm	11,22	11,45
Calibre 40 mm	12,92	13,18
Calibre 60 mm	17,35	17,70
Calibre 80 et 100 mm	21,79	22,22

III - TARIFS SPECIAUX (Proportionnels au mètre cube)			
Eau prise aux appareils publics capacité mesurée ou délivrée forfaitairement au mètre cube par évaluation de la quantité	1,00		1,0166
aux navires, par des entreprises ou directement par la régie eau avec un minimum facturé de 10 m3	2,32		2,3687
IV - REDEVANCES ANNEXES			
Redevance de l'Agence de l'Eau (prélèvement et pollution)			
Ces éléments dont les paramètres de calcul sont notifiés au début de chaque année par l'Agence sont applicables aux taux décidés par le Conseil d'Administration de cet organisme			
La T.V.A. au taux en vigueur s'applique sur l'ensemble des postes de la facture*			

3

Indice de perte selon taille de la collectivité

4

Synthèse rapport annuel eau potable 2005 secteur de Maromme

SYNTHESE RAPPORT ANNUEL EAU POTABLE 2006 SECTEUR DE MAROMME

Volumes produits	7 665 327 m ³	
Volumes des ventes en gros	A Déville les Rouen SIAEPA Montville-Montigny Rouen SIAEPA Montville-Quincampoix Hautot sur Seine/Val de la Haye	599 169 m ³ 56 534 m ³ 764 920 m ³ 600 584 m ³ 646 m ³
Volumes des achats en gros	Hautot sur Seine/Val de la Haye Rouen	62 m ³ 1 641 m ³
Volumes consommés	4 066 389 m ³	
Volumes facturés	3 906 113 m ³	
Rendement	79,4 %	
ILP	11,42 m ³ /km/j	
Nbre de compteurs neufs	120	
Nbre de branchements neufs	120	
Nbre de fuites canalisations	70	
Nbre de branchements plomb renouvelés	593	
Nbre de branchements plomb restant à renouveler	5 733	
Nbre d'abonnés	27 840	
Longueur du réseau	378 km	
Montant et liste des principaux travaux	Cf. tableau travaux renouvellement 2006 ci-joint	

* Ce chiffre sera communiqué en fin d'année

SERVICE DES EAUX – AGGLO DE ROUEN

Communes de Bihorel, Bois-Guillaume, Canteleu, Maromme, Mont-Saint-Aignan,
Notre Dame de Bondeville

Eau potable (AEP) - Année 2006

Indicateurs de performance

1 - Taux d'interruption du service

2,04 %

2 - Conformité bactériologique

100 %

3 - Conformité physico-chimique

100 %

4 - Protection de la ressource

2

5 - Rendement réseau

79,4 %

6 - ILP

11,42 m³/Km/Jour

Indicateurs clientèle

1 - Mesure de satisfaction

oui

2 - Commission consultative SPI

oui

3 - Taux des impayés

0,36 %

4 - Commission solidarité eau

oui

Certification

1 - ISO 9002

**1ère approbation
27 avril 2004**

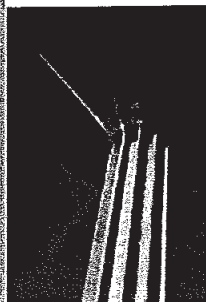
2 - ISO 14001

**1ère approbation
24 octobre 2003**

3 - ISO 9001 agréé

oui

Indicateurs techniques principaux :



	2005	2006
Production	8 005 040 m ³	7 665 327 m ³
Volume consommé	4 144 522 m ³	4 066 389 m ³
Rendement réseau	78,1 %	79,4 %

Nombre de clients actifs : 27 840

Sites de production : 1 station de traitement

(Maromme) et 6 forages du Cailly

Nb réservoirs : 9 sites/14 cuves/18900 m³

Km canalisations AEP : 378 km

Interventions majeures :

Contacts clients : 22 679

Nombre d'interventions réseaux : 6008



▪ 120 branchements neufs

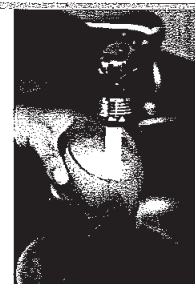
▪ 593 branchements plomb renouvelés

▪ Renouvellement de 2500 ml de canalisation répartis entre Lyonnaise des Eaux et l'Agglo de Rouen.

Qualité de l'eau :



Avec 100 % de conformité bactériologique et physico-chimique en 2006, l'eau distribuée est de très bonne qualité.



Orientations pour l'avenir :

▪ Poursuivre la gestion du patrimoine enterré et de production par des renouvellements maîtrisés techniquement et économiquement.

▪ Etudier l'opportunité de mettre en service les forages de réserves du Haut Cailly.



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Droit - Liberté - Équité

SYNTHESE 2006

COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE MAROMME USINE DE TRAITEMENT

Cette zone de distribution est exploitée par la Lyonnaise des Eaux et est alimentée par les captages de Maromme et de la Vallée du Caillay. La procédure de protection de ces captages est soit formalisée par arrêté préfectoral ou en cours.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie.

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le service Santé-Environnement de la DDASS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

En 2006, 100 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements relatifs à la qualité de l'eau, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou la DDASS Service Santé-Environnement.

Qualité bactériologique : L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité : Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînés dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates : Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 14,6 mg/l. Les teneurs en nitrates sont peu élevées et très inférieures à la norme de 50 mg/l.

Pesticides : Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France à une valeur supérieure (0,4 µg/l pour les triazines et 180 µg/l pour le glyphosate+AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor : C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire lorsque l'eau de boisson contient moins de 0,5 mg/l de fluor, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée.

Dureté : La dureté moyenne est de 26,4°F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adouci pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

Plomb : L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé, avant de la boire, de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche.

Appréciation générale : Eau de très bonne qualité bactériologique et chimique.



SYNTHESE 2006

COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE MAROMME MELANGE

Cette zone de distribution est exploitée par la Lyonnaise des Eaux et est alimentée par les captages de Maromme et de la Vallée du Cailly. La procédure de protection de ces captages est soit formalisée par arrêté préfectoral ou en cours.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie.

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le service Santé-Environnement de la DDASS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

En 2006, 85 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements relatifs à la qualité de l'eau, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou la DDASS Service Santé-Environnement.

Qualité bactériologique : L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité : Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînés dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates : Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 20,5 mg/l. Les teneurs en nitrates sont peu élevées et très inférieures à la norme de 50 mg/l.

Pesticides : Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France à une valeur supérieure (0,4 µg/l pour les triazines et 180 µg/l pour le glyphosate+AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor : C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire lorsque l'eau de boisson contient moins de 0,5 mg/l de fluor, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée.

Dureté : La dureté moyenne est de 30,9°F. L'eau est dure (très calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adouci pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

Plomb : L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé, avant de la boire, de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche.

Appréciation générale : Eau de très bonne qualité bactériologique et chimique en dehors d'un dépassement ponctuel de la norme en carbone organique total.



Travaux de renouvellement - Année 2006

Sites	Affectation	Libellé	Etat	Date Prévue	Date Réalisation	Montants engagés €HT	Dont MO
Usine Traitement MAR	Salle Filtre à Charbon	Renouvellement de la conduite de lavage des filtres CA	FAIT	juil-06	juil-06	70 624,00 €	1 378,00 €
Usine Traitement MAR	Filtre Bi-couche	Reprise de l'étanchéité du filtre N° 1	FAIT	sept-06	oct-06	21 000,00 €	2 637,00 €
Usine Haute Pression MAR	-	Renouvellement Moteur moto pompe	FAIT	févr-06	nov-06	92 900,00 €	2 284,00 €
Usine Basse Pression MAR	-	Réfection Moteur Groupe electro pompe N°2	FAIT	mars-06	janv-06	5 679,00 €	315,00 €
Usine Basse Pression MAR	-	Révision Totale Groupe electro pompe N°1	FAIT	juil-06	Dec-06	11 054,00 €	468,00 €
Forage du Cailly	F8	Renouvellement cellules + GC	Lancé	janv-07		20 465,00 €	1 300,00 €
	F12	Renouvellement pompe forage 12	Lancé	janv-07		7 105,00 €	1 052,00 €
Forage du Cailly	F-13	Pompe de remplacement FORAGE 13	Lancé	janv-07		22 700,00 €	1 204,00 €
Distribution	Point 8	Fourniture et pose de capots, crosses, échelons, grilles antichutes	FAIT	mars-06		9 356,00 €	354,00 €
Distribution	Reservoir Vertelette	Renouvellement débitaire (fourniture et pose) + GC	FAIT	juil-06		10 359,00 €	1 040,00 €
Distribution	Reservoir Vertelette	Pose des vannes de survitesse AMONT / AVAL	FAIT	juil-06	août-06	15 841,00 €	4 826,00 €
Usine Haute Pression MAR	-	Renouvellement partiel Pompe moto pompe	FAIT	oct-06	nov-06	29 034,00 €	1 295,00 €
Usine Haute Pression MAR	-	Usine HP - Cellule Sous Comptage vers Ppe HP	FAIT	sept-06		44 450,00 €	1 224,00 €
Usine Haute Pression MAR	-	Usine HP - Expertise et remise en état Corps de Pompe HP N°3	FAIT	janv-06	sept-06	7 828,80 €	500,00 €
		Sous-Total Usine :				368 395,80 €	19 877,00 €
Reseau Secteur MAROMME							
		Renouvellement NDB - Rte de Dieppe	Fait	janv-06	janv-06	35 528,00 €	5 876,00 €
		Renouvellement MSA - Grande Rue	Fait	déc-06	déc-06	28 955,00 €	709,00 €
		Renouvellement Bt SI MAR	Fait		Année 06	34 181,00 €	21 782,00 €
		Stab MSA et secteur de Maromme	Programmé		1er trim-07	20 000,00 €	
		Sous-Total Réseaux :				118 664,00 €	28 367,00 €
		Total Dépense :				487 059,80 €	48 244,00 €

Fait
En cours (Cde Ok - Réalisation 2007)

MAROMME EAU

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT de L'EXPLOITATION

Année 2006

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

Détail des produits

en Euros	2005	2006	Ecart en %
TOTAL	12 205 557	11 972 510	-1,9%
EXPLOITATION DU SERVICE	5 789 231	5 501 621	-5,0%
Partie fixe	1 013 192	820 050	
Partie proportionnelle	4 776 039	4 347 177	
Conventions spéciales de déversement	0	0	
Pluvial	0	0	
Cession d'eau	0	334 395	
Traitement des volumes extérieurs en assainissement	0	0	
Autres produits (incendie, matières de vidange...)	0	0	
Aides au fonctionnement	0	0	
COLLECTIVITES ET AUTRES ORGANISMES PUBLIC	6 250 237	6 277 799	0,4%
Part Collectivité	4 087 538	4 184 700	
Part autres Collectivités	17 442	-75	
Redevance prélèvement	560 539	506 173	
Redevance pollution	1 584 718	1 587 001	
Taxe sur les voies navigables	0	0	
Autres produits (droits branchements, travaux,...)	0	0	
TRAVAUX ATTRIBUES A TITRES EXCLUSIF	72 259	87 801	21,5%
Branchements	0	66 447	
Autres travaux	0	21 354	
PRODUITS ACCESSOIRES	93 829	105 288	12,2%
Facturation et recouvrement de la redevance assainissement	0	5 099	
Facturation et recouvrement autres comptes des tiers	0	5 833	
Autres produits accessoires	0	94 356	

Rapport annuel du délégataire



MAROMME EAU

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT de L'EXPLOITATION

Année 2006

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	12 205 557	11 972 510	-1,9%
Exploitation du service	5 789 231	5 501 621	
Collectivités et autres organismes publics	6 250 237	6 277 799	
Travaux attribués à titre exclusif	72 259	87 801	
Produits accessoires	93 829	105 288	
CHARGES	11 811 923	11 307 362	-4,3%
Personnel	1 470 656	1 568 218	
Energie électrique	299 680	290 236	
Achats d'eau	1 353	2 253	
Achats de prestations assainissement	0	0	
Produits de traitement	27 531	10 547	
Analyses	56 689	43 922	
Sous-traitance, matières et fournitures	512 710	366 137	
Impôts locaux et taxes	101 147	89 235	
Autres dépenses d'exploitation, dont:	391 368	606 668	
- télécommunication, postes et télégestion		110 055	
- engins et véhicules		100 632	
- informatique		139 697	
- assurance		10 731	
- locaux		51 772	
Frais de contrôle	0	0	
Ristournes et redevances contractuelles	0	0	
Contribution des services centraux et recherche	332 957	251 261	
Collectivités et autres organismes publics	6 250 237	6 277 799	
Charges relatives aux renouvellements			
- pour garantie de continuité du service	1 658 133	1 159 466	
- programme contractuel		0	
- fonds contractuel	0	0	
Charges relatives aux investissements			
- programme contractuel	329 225	465 944	
- fonds contractuel	0	0	
- annulés d'emprunt de la collectivité prises en charges	0	0	
- investissements incorporels	0	0	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	174 323	0	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	208 032	201 629	
Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		-8 363	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	-2 116	-17 570	
Résultat avant impôt	393 634	665 148	
Apurement des déficits antérieurs	0	0	
Impôt sur les sociétés (calcul normalif)	137 496	229 010	
RESULTAT	256 137	436 138	70,3%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

5

Synthèse rapport annuel eau potable 2005 commune de Déville

SYNTHESE RAPPORT ANNUEL EAU POTABLE 2006 COMMUNE DE DEVILLE-LES-ROUEN

Volumes achetés	599 169 m ³
Volumes consommés	521 041 m ³
Volumes facturés	483 135 m ³
Rendement	87 %
ILP	6,03 m ³ /km/j
Nbre de compteurs neufs	12
Nbre de branchements neufs	12
Nbre de fuites canalisations	8
Nbre de branchements plomb renouvelés	60
Nbre de branchements plomb restant à renouveler	1 342
Nbre d'abonnés	3 882
Longueur du réseau	35,486 km
Montant et liste des principaux travaux	Néant

SERVICE DES EAUX – AGGLO DE ROUEN

Secteur de Déville les Rouen

Eau potable (AEP) - Année 2006

Indicateurs de performance

1 - Nombre d'interruptions de service

2,06 %

2 - Conformité bactériologique

100 %

3 - Conformité physico-chimique

100 %

4 - Protection de la ressource

2

5 - Rendement réseau

87 %

6 - IIP

6,03 m³/Km/Jour

Indicateurs clientèle

1 - Mesure de satisfaction

oui

2 - Commission consultative SPL

oui

3 - Taux des impayés

0,75 %

4 - Commission solidarité

oui

Certification

1 - ISO 9001

1^{ère} approbation

27 avril 2004

Renouvelé le

1^{er} avril 2007

2 - ISO 14001

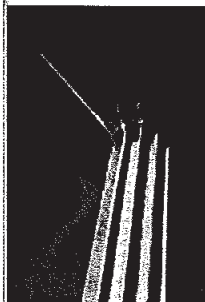
1^{ère} approbation

24 octobre 2003

3 - Laboratoire accrédité

oui

Indicateurs techniques principaux :



	2005	2006
Production	576 968 m ³	599 169 m ³
Volume consommé	501 712 m ³	521 041 m ³
Rendement réseau	87 %	87 %

Nombre de clients actifs : 3882

Station de production : Unité de traitement – Secteur de Maromme – rue R. Duflou

Nb réservoirs : 2 de 1200 m³

Réservoirs de Fontenelle 1 et 2

Km canalisations AEP : 35,486

(dont 65 ml Grand Aulnay et 8 ml parc Cailly)

Interventions majeures :

Contacts clients : 3654

Nombre d'interventions réseaux : 1 179



Renouvellements, travaux neufs:

- 60 branchements plombs renouvelés
- 12 branchements neufs

Qualité de l'eau :



Avec 100 % de conformité bactériologique et physico-chimique en 2006, l'eau distribuée est de très bonne qualité.



Orientations pour l'avenir :

-Sécurisation de l'alimentation des hauts de Déville-lès-Rouen desservis par une zone détendue depuis Mont Saint Aignan en renouvelant les stabilisateurs de pression.

-Poursuivre la réhabilitation des branchements plomb.

LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION | Compte annuel de résultat de l'exploitation

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation 2006

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

DEVILLE EAU

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT de L'EXPLOITATION

Année 2006

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	1 283 607	1 283 607	
Exploitation du service	503 484	515 444	
Collectivités et autres organismes publics	756 737	756 776	
Travaux attribués à titre exclusif	13 986	6 402	
Produits accessoires	13 396	14 563	
CHARGES	1 283 607	1 283 607	
Personnel	164 780	159 617	
Energie électrique	57	481	
Achats d'eau	131 894	99 397	
Achats de prestations assainissement	0	0	
Produits de traitement	0	-61	
Analyses	282	174	
Sous-traitance, matières et fournitures	50 333	35 769	
Impôts locaux et taxes	2 986	4 435	
Autres dépenses d'exploitation, dont:	42 437	63 047	
- télécommunication, postes et télégestion		12 191	
- engins et véhicules		10 640	
- informatique		17 717	
- assurance		1 070	
- locaux		5 245	
Frais de contrôle	0	0	
Ristournes et avances contractuelles	0	0	
Contribution des services contractuels et recherche	21 842	24 220	
Collectivités et autres organismes publics	756 737	756 776	
Charges relatives aux renouvellements			
- pour garantie de continuité du service	30 066	166 852	
- programme contractuel		0	
- fonds contractuel	0	0	
Charges relatives aux investissements			
- programme contractuel	0	0	
- fonds contractuel	0	0	
- annuités d'emprunt de la collectivité prises en charges	0	0	
- investissements incorporels	0	0	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	24 072	0	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	13 647	10 432	
Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		-831	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	-3 417	-4 226	
Résultat avant impôt	51 978	-20 115	
Apurement des déficits antérieurs	0	0	
Impôt sur les sociétés (calcul normal)	16 166	0	
RESULTAT	35 812	-20 115	-56,99%

Conforme à la circulaire FPRE du 31 janvier 2006

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2006
(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

DEVILLE EAU

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT de L'EXPLOITATION

Année 2006

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

Détail des produits

en Euros	2005	2006	Ecart en %
TOTAL	1 297 586	1 205 185	-0,8%
EXPLOITATION DU SERVICE	503 464	515 444	2,4%
Partie fixe	100 883	100 100	
Partie proportionnelle	402 581	400 336	
Conventions spéciales de déversement	0	0	
Plusval	0	0	
Cession d'eau	0	0	
Traitement des volumes extérieurs en assainissement	0	0	
Autres produits (incendo, matériels de vidange...)	0	0	
Aides au fonctionnement	0	0	
COLLECTIVITES ET AUTRES ORGANISMES PUBLIC	756 737	756 776	0,0%
Part Collectivité	491 110	496 711	
Part autres Collectivités	205	10	
Redevance prélèvement	44 305	39 028	
Redevance pollution	220 068	220 147	
Taxe sur les voies navigables	0	0	
Autres produits (droits branchements, travaux...)	0	0	
TRAVAUX ATTRIBUES A TITRES EXCLUSIF	13 986	8 402	-39,9%
Branchements	0	7 275	
Autres travaux	0	1 127	
PRODUITS ACCESSOIRES	13 398	14 563	0,7%
Facturation et recouvrement de la redevance assainissement	0	569	
Facturation et recouvrement autres comptes tiers	0	529	
Autres produits accessoires	0	13 475	



SYNTHESE 2006

COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DEVILLE-LES-ROUEN

Cette zone de distribution est exploitée par la Lyonnaise des Eaux et est alimentée par les captages de Maromme et de la Vallée du Cailly. La procédure de protection de ces captages est soit formalisée par arrêté préfectoral ou en cours.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie.

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le service Santé-Environnement de la DDASS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

En 2006, 54 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements relatifs à la qualité de l'eau, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou la DDASS Service Santé-Environnement.

Qualité bactériologique : L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité : Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînées dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates : Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 15,0 mg/l. Les teneurs en nitrates sont peu élevées et très inférieures à la norme de 50 mg/l.

Pesticides : Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France à une valeur supérieure (0,4 µg/l pour les triazines et 180 µg/l pour le glyphosate+AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor : C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire lorsque l'eau de boisson contient moins de 0,5 mg/l de fluor, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée.

Dureté : La dureté moyenne est de 26,4°F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

Plomb : L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé, avant de la boire, de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche.

Appréciation générale : Eau de très bonne qualité bactériologique et chimique.



**Synthèse rapport annuel eau potable 2005
secteur de Sahurs**

SYNTHESE RAPPORT ANNUEL EAU POTABLE 2006 SECTEUR DE SAHURS

Volumes produits	162 952 m ³
Volumes des ventes en gros	Hautot sur Seine/Val de la Haye 646 m ³
Volumes des achats en gros	Hautot sur Seine/Val de la Haye 62 m ³
Volumes consommés	122 219 m ³
Volumes facturés	119 950 m ³
Rendement	75 %
ILP	2,31 m ³ /km/j
Nbre de compteurs neufs	11
Nbre de branchements neufs	22
Nbre de fuites canalisations	2
Nbre de branchements plomb renouvelés	0
Nbre de branchements plomb restant à renouveler	0
Nbre d'abonnés	1 296
Longueur du réseau	48,2 km <i>(dont 11,8 km pour St Pierre de Manneville)</i>

Indicateurs de performance

1 - Nbre d'interruptions du service

4 unités

2 - Conformité bactériologique

100 %

3 - Conformité physico-chimique

100 %

4 - Protection de la ressource

2

5 - Rendement réseau

75%

6 - ILP

2,31 m³/Km/Jour

Indicateurs clientèle

1 - Mesure de satisfaction

oui

2 - Commission consultative SPL

non

3 - Taux des employés

0,56 %

4 - Commission solidarité eau

oui

Certification :

1 - ISO 9001 V2000

1^{ère} approbation

27 avril 2004

Renouvelé le

1^{er} avril 2007

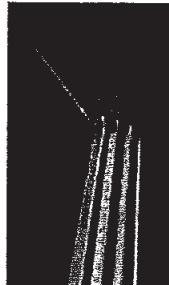
2 - ISO 14001

1^{ère} approbation

24 octobre 2003

oui

Indicateurs techniques principaux :



	2005	2006
Production	150 583 m ³	162 952 m ³
Volume consommé	107 336 m ³	122 219 m ³
Rendement réseau	71,3 %	75 %

Nombre de clients actifs : 1296

Station de traitement : 1 forage

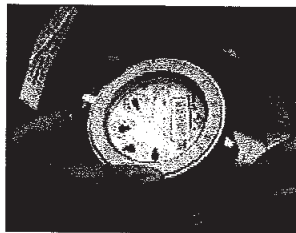
Nb réservoirs : 2 cuves de 175 m³

Km canalisations AEP : 48,2 (dont 11,8 km pour St Pierre de Manneville)

Interventions majeures :

Contacts clients : 858

Nombre d'interventions réseaux : 248



22 branchements neufs :

-7 sur Hautot sur Seine

-5 sur Sahurs

-0 sur Val de la Haye

-10 sur St Pierre de Manneville

Qualité de l'eau :



L'eau distribuée a été de très bonne qualité bactériologique et physico-chimique en 2006.



Orientations pour l'avenir :

La réalisation d'une voie carrossable est prioritaire pour sécuriser l'accès au forage dont l'approvisionnement en chlore.

Le surpresseur du Valnay repris dans le cadre de l'extension du contrat de Sahurs devra faire l'objet d'une réhabilitation à moyen terme, ainsi que le réseau PVC qu'il dessert qui présente une fragilité avérée.

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2006

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

Rapport annuel du délégataire



SAHURS EAU

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT de L'EXPLOITATION

Année 2006

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

Détail des produits

en Euros	2005	2006	Ecart en %
EXPLOITATION DU SERVICE			
Partie fixe	101 481	114 186	12,5%
Partie proportionnelle	31 251	31 529	
Conventions spéciales de déversement	70 230	82 656	
Pluvial	0	0	
Cession d'eau	0	0	
Traitement des volumes extérieurs en assainissement	0	0	
Autres produits (incendie, matières de vidange...)	0	0	
Aides au fonctionnement	0	0	
COLLECTIVITES ET AUTRES ORGANISMES PUBLIC			
Part Collectivité	147 757	162 518	10,0%
Part autres Collectivités	99 978	105 249	
Redevance prélèvement	492	-1	
Redevance pollution	8 024	10 955	
Taxe sur les voies navigables	39 263	46 315	
Autres produits (droits branchements, travaux,...)	0	0	
Autres produits (droits branchements, travaux,...)	0	0	
TRAVAUX ATTRIBUES A TITRES EXCLUSIF			
Branchements	18 647	8 564	-54,1%
Autres travaux	0	7 646	
	0	917	
PRODUITS ACCESSOIRES			
Facturation et recouvrement de la redevance assainissement	3 290	4 353	32,3%
Facturation et recouvrement autres comptes des tiers	0	31	
Autres produits accessoires	0	120	
	0	4 201	

Rapport annuel du délégataire



SAHURS EAU

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT de L'EXPLOITATION

Année 2006

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS			
Exploitation du service	101 481	114 186	
Collectivités et autres organismes publics	147 757	162 518	
Travaux attribués à titre exclusif	18 647	8 564	
Produits accessoires	3 290	4 353	
CHARGES			
Personnel	59 539	66 804	
Energie électrique	4 835	4 979	
Achats d'eau	0	0	
Achats de prestations assainissement	0	0	
Produits de traitement	399	194	
Analyses	4 621	816	
Sous traitance, matières et fournitures	24 601	20 547	
Impôts locaux et taxes	754	688	
Autres dépenses d'exploitation, dont:	12 068	20 630	
- télécommunication, postes et télégestion		3 771	
- engins et véhicules		4 172	
- informatique		5 406	
- assurance		280	
- locaux		1 499	
Frais de contrôle	0	0	
Ristournes et redevances contractuelles	0	0	
Contribution des services centraux et recherche	5 569	4 593	
Collectivités et autres organismes publics	147 757	162 518	
Charges relatives aux renouvellements			
- pour garantie de continuité du service	7 096	17 300	
- programme contractuel		0	
- fonds contractuel	0	0	
Charges relatives aux investissements			
- programme contractuel	3 752	3 816	
- fonds contractuel	0	0	
- annulés d'emprunt de la collectivité prises en charges	0	0	
- investissements incorporels	0	0	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	5 980	0	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	3 480	3 684	
Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		-482	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	-93	-202	
Résultat avant impôt	-9 182	-16 266	
Apurement des déficits antérieurs	0	0	
impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0	0	
RESULTAT			

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNTHESE 2006

COMMUNAUTE D'AGGLO ROUENNAISE QUALITE DE L'EAU DE LA ZONE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE SAHURS

Cette zone de distribution est exploitée par la Lyonnaise des Eaux et est alimentée par le captage de Val-de-la-Haye. La procédure de protection de ce(s) captage(s) est en cours.

Les contrôles sont effectués au niveau des captages, des installations de traitement et des réseaux de distribution. Les résultats sont affichés en mairie.

L'eau distribuée doit répondre à de nombreux critères de potabilité fixés par la réglementation. Dans chaque département le service Santé-Environnement de la DDASS en contrôle la qualité. Ces contrôles ne se substituent pas à la surveillance que la collectivité et l'exploitant sont tenus d'effectuer pour vérifier la qualité de l'eau qu'ils distribuent.

En 2006, 12 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

QUELQUES CONSEILS

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire. Pour la boisson, utiliser l'eau froide. Pour plus de renseignements relatifs à la qualité de l'eau, contacter la collectivité ou l'exploitant (cf. facture) ou la DDASS Service Santé-Environnement.

Qualité bactériologique : L'eau ne doit pas contenir de bactéries susceptibles de nuire à la santé.

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique.

Turbidité : Elle se manifeste par un trouble parfois imperceptible. Elle provient de particules d'argiles et de limons entraînés dans les nappes souterraines par les pluies abondantes.

Les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU.

Nitrates : Ce sont des éléments fertilisants qui ont principalement pour origine l'activité agricole.

La valeur moyenne est de 17,9 mg/l. Les teneurs en nitrates sont peu élevées et très inférieures à la norme de 50 mg/l.

Pesticides : Ce sont des substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou désherber. La norme réglementaire est 0,1 µg/l et le seuil sanitaire est fixé par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France à une valeur supérieure (0,4 µg/l pour les triazines et 180 µg/l pour le glyphosate+AMPA).

Aucune analyse de pesticides n'a mis en évidence un dépassement de la norme de 0,1 µg/l.

Fluor : C'est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau.

Les teneurs en fluor sont inférieures à 0,5 mg/l. Pour la prévention de la carie dentaire lorsque l'eau de boisson contient moins de 0,5 mg/l de fluor, l'utilisation de sel de cuisine fluoré, ou de comprimés fluorés est conseillée.

Dureté : La dureté moyenne est de 29,2°F. L'eau est moyennement dure (calcaire). Le recours éventuel à un adoucisseur nécessite de conserver un robinet d'eau non adoucie pour la boisson et d'entretenir rigoureusement ces installations pour éviter le développement de micro-organismes (bactéries...).

Plomb : L'eau contrôlée au niveau des ressources exploitées ne contient pas de plomb. Cependant, des tuyaux en plomb lorsqu'ils existent, peuvent être une source de contamination de l'eau. Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, il est conseillé, avant de la boire, de la laisser couler jusqu'à ce qu'elle devienne fraîche.

Appréciation générale : Eau de très bonne qualité bactériologique et chimique.



**Rapport annuel eau potable 2005
commune d'Isneauville**

Rapport annuel

AGGLOMERATION DE ROUEN

Commune d'Isneauville

Prix & Qualité

du service public

service de l'eau potable

ROUTE ET EAU
76760 YERVILLE

EXERCICE
2006

CONTEXTE DU SERVICE

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2006 conformément à l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales

* ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le contrat de délégation de service public ne concerne que la seule commune de :

ISNEAUVILLE

* CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société ROUTE & EAU en vertu d'un contrat avec l'ex SIAEPA de la Région de Quincampoix ayant pris effet au 1er janvier 2003. La durée du contrat est de 5 ans, il prendra fin le 31 décembre 2007.

* PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

à la charge du délégataire

Gestion du service	surveillance, entretien et réparation des installations, prise en charge des frais d'électricité et des frais d'analyses, application du règlement du service.
Gestion des abonnés	relève des compteurs et facturation des consommations, accueil des usagers, traitement des doléances clients, mise en service des branchements.
Entretien	Réservoirs, stations de reprise, canalisations principales, branchements,
Renouvellement	Compteurs, équipements électro-mécaniques, matériel de télégestion.
Qualité	Vérification de la qualité de l'eau

à la charge de la collectivité

Renouvellement	Ouvrages de génie civil, canalisations et leur robinetterie au-delà de 6 mètres.
----------------	--

INDICATEURS TECHNIQUES

* POPULATION DU SERVICE

La population desservie selon le dernier recensement est de 2324 habitants

* ABONNES

Nombres d'abonnés : 951

* ORIGINE DE L'EAU

La production de l'eau est assurée par l'ex Syndicat de Production de MAROMME les points de livraison servant à comptabiliser l'eau fournie sont :

- Compteur général WOLTEX M Ø 100 mm RD 47 à ISNEAUVILLE
- Trois débitmètres d'échange d'eau entre ISNEAUVILLE et QUINCAMPOIX (compte tenu des dates de mise en service des débitmètres et des problèmes de fiabilité rencontrés au cours de l'année 2006 les volumes sont estimés.

Le volume importé pour l'année 2006 s'élève en m3 à :

259 138

* EXPORTATION

Une vente en gros au SIAEP du ROBEC s'effectue par un compteur général Ø 60 mm situé en face les hotels Formule 1 et Etap hotel

Le volume exporté pour l'année 2006 s'élève en m3 à :

6 554

* BILAN

Le bilan des volumes mis en distribution est en m3 de :

252 584

Le bilan des volumes facturés aux abonnés est en m3 de :

171 049

Le rendement primaire du réseau est de :

67,72%

Le bilan des volumes utilisé sans comptage est en m3 de :
(contrôle des poteaux d'incendie - purges réseau - arrosage - lavage rues)

365

Le rendement net du réseau est de :

67,86%

L'indice linéaire de perte en m3 par km de réseau et par jour est de :

7,96

* OUVRAGES DU SIAEP

Les ouvrages de stockage sont sur le territoire du SIAEPA de la Région de MONTVILLE

* CANALISATIONS DU SIAEP

Les canalisations sont en amiante-ciment et fonte et PVC principalement, quelques tronçons sont en PEHD, les canalisations posées depuis une dizaine d'années sont en fonte pour les diamètres > 100 mm.

La longueur du réseau au 1er janvier 2006 est d'environ **27 500 ml**

L'indice linéaire de consommation est de : **16,80**

Type de réseau selon classement de l'Agence de l'Eau : intermédiaire

* NOUVEAUX ABONNES

13 nouveaux branchements ont été construits en 2006

* FUITES REPAREES

Fuites sur canalisations	6
Fuites sur vannes principales	2
Fuites sur branchements (avec terrassement)	7
Fuites sur branchements (dans regard)	3
Fuites sur hydrants	32
Fuites en totalité	50

* QUALITE DE L'EAU

SYNTHESE DE LA DDASS :

Eau de très bonne qualité bactériologique et chimique

En 2006, 21 prélèvements de contrôle ont été effectués au niveau des installations de production et sur les réseaux.

Aucun dépassement des paramètres n'a été constaté.

Turbidité : les valeurs sont conformes à la norme de 2 NTU

Nitrates : la valeur moyenne est de 21,6 mg/l valeur peu élevée et très inférieure à la norme de 50 mg/l

Pesticides : aucun dépassement de la norme de 0,1 µg/l

Fluor : teneur inférieure à 0,5 mg/l

Dureté : moyenne de 30,9 °F - l'eau est dure (très calcaire)

Plomb : pas de présence de plomb

INDICATEURS FINANCIERS

* RECETTES D'EXPLOITATION

Pour l'année 2006 la recette de la collectivité annoncée par le délégataire s'élève à :	67 496,94 €
Pour l'année 2006 la recette du délégataire s'élève à :	110 737,76 €
Les autres sommes facturées pour des tiers s'élèvent à :	
Agence de l'eau contre-valeur pollution :	99 717,22 €
Agence de l'eau redevance prélèvement :	inclus recette délégataire
Taxe d'état sur les consommations :	- €

* TRAVAUX - RENOUVELLEMENT

La collectivité a renouvelé :
330 ml de canalisation Ø 150 rue de la Ronce
200 ml de canalisation Ø 200 au rond point d'Isnel
Le délégataire a renouvelé :
un branchement rue de la Haie
un branchement 248 rue de la Forêt
60 compteurs d'abonnés

* PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

Les tarifs concernant la part du délégataire (ils sont indexés annuellement conformément au contrat suivant une formule de révision avec une part neutralisée de 15 %)

La variation des prix par rapport à l'année précédente a été de 2,37%

Les tarifs concernant la collectivité (ils sont votés chaque année)

Les taxes et redevances (elles sont fixées chaque année par les organismes concernés)

Evolution du tarif

	2005	2006	variation
Part du délégataire			
Abonnement - part fixe	21,06	21,56	2,37%
Part proportionnelle m3	0,5538	0,4107	-25,84%
Part proportionnelle m3 (préserv ressource)	0,0991	0,0994	0,30%
Part de la collectivité			
Part proportionnelle m3	0,3420	0,3835	12,13%
Part organismes			
Taxes sur la consommation FNDAE	-	-	
Agence de l'Eau pollution	0,5142	0,6171	20,01%

Facture d'un abonné
consommant 120 m3

Part délégataire	99,41	82,77	-16,74%
Part collectivité	41,04	46,02	12,13%
C V pollution Agence de l'Eau	61,70	74,05	20,02%
Montant H T	202,15	202,84	0,34%
TVA 5,5%	10,36	10,57	2,03%
Montant TTC	212,51	213,41	0,42%

Prix au m3 TTC	1,7709	1,7784	0,42%
----------------	--------	--------	-------

NB : La baisse du prix de vente du délégataire s'explique par la baisse du prix d'achat d'eau en gros, la redevance collectivité sur l'achat d'eau en gros n'étant plus facturée au délégataire en 2006.



**Rapport annuel eau potable 2005 commune de
La Bouille**

SAUR FRANCE
COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION
ANNEE 2006

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE

Région **Nord Ile de France Normandie**
 Centre **Normandie EST**
 Département **EURE**
 Collectivité **COMMUNAUTE AGGLOMERATION ROUENNAISE**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année N-1	Année N	Ecart en %
PRODUITS		71,8	61,8	-13,92%
Exploitation du service		27,0	22,6	-16,27%
Collectivités et autres organismes publics		44,8	39,2	-12,51%
Produits accessoires				
CHARGES		69,1	61,3	-11,29%
Personnel		12,6	11,4	-9,71%
Energie électrique				
Achats d'eau				
Produits de traitement				
Analyses		1,0	0,8	-15,35%
Sous - traitance, matières et fournitures		2,1	2,0	-3,44%
Impôts locaux et redevances contractuelles (1)				
Autres dépenses d'exploitation		5,0	4,5	-9,89%
- Télécommunications, poste et télégestion				
- Engins et Véhicules	2,0	1,8		-9,35%
- Informatique	1,8	1,7		-8,27%
- Assurances	0,2	0,2		-1,46%
- Locaux				
- Divers	1,0	0,8		-15,35%
Contribution des services centraux et recherche		2,8	2,5	-9,50%
Collectivités et autres organismes publics		44,8	39,2	-12,51%
- Part (inter)communale	16,5	12,3		-25,39%
- Autres organismes publics	28,3	26,9		-4,99%
Charges relatives aux investissements du domaine privé		0,6	0,7	2,34%
Charges relatives aux renouvellements		0,2	0,2	-3,28%
Pertes / créances irrécouvrables & contentieux recouvert				
RESULTAT ECONOMIQUE		2,7	0,5	
impôt sur les Sociétés (pour mémoire)		0,9	0,2	
RESULTAT		1,8	0,4	

(1) Si impôts locaux, taxes et redevance contractuelles :
 y compris redevance domaniale : département, région, Etat et redevance d'occupation du
 domaine public de la collectivité

Conforme à la circulaire SPDE du 31/01/06

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge :
 comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges
 financières contractuelles



**Synthèse rapport annuel eau potable 2005
commune de Oissel**

Communauté de l'Agglomération Rouennaise Commune de Oissel

Service de l'Eau
Synthèse du Rapport Annuel du Délégué 2006



LES CHIFFRES DU SERVICE

• Habitants	11 053
• Clients	4 780
• Installation(s) de production	2
• Réservoir(s)	1
• Longueur de réseau (km)	84
• Conformité bactériologique DDASS (%)	100,0
• Rendement de réseau (%)	64,3
• Consommation moyenne (l/h/an)	124



LES COMMUNES DESSERVIES

OISSEL



L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2006

On note une augmentation sensible des volumes consommés +9.7%, malgré une progression de 0.7% du nombre de clients. De même, on note une forte augmentation des volumes vendus : +16 %, malgré une baisse des volumes industriels de 57.6 %, (fin d'activité : Orgachim & Yorkshire).

100,0 % de conformité bactériologique sur les analyses officielles cette année montre la bonne qualité sanitaire de l'eau : forage de la Perreuse et du Catelier

On observe une très forte augmentation du nombre de fuites sur branchement au cours des 5 derniers exercices. Ainsi entre 2002 et 2006 ce nombre est multiplié par 4.7, une étude de ces fuites met en évidence une fragilisation & un vieillissement prématuré des branchements « PE noir ».

Cette année, le renouvellement de la filière de traitement désinfection au dioxyde de chlore par une filière au chlore gazeux a permis de fiabiliser la qualité de l'eau distribuée (référence de qualité chlorite). Par ailleurs, ce choix de désinfectant rend compatible le mélange de l'eau de Oissel avec celle en provenance d'autres ressources (Caëbs ou dans le futur SIEBSR) et, assure ainsi une pérennisation de la continuité du service de distribution.

Amélioration à apporter et travaux à prévoir

Ce chapitre est détaillé pages 34 du rapport (§2.3 chapitre 2) , les points essentiels sont :



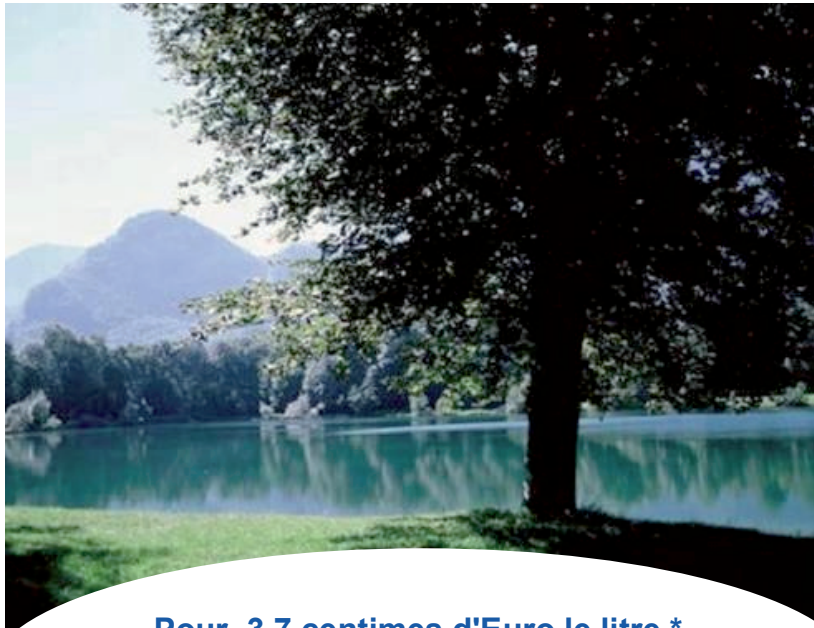
- On observe une forte dégradation des indices de performance, indice linéaire de perte & rendement réseaux, ainsi qu'un fort accroissement du nombre de fuites, entre autre sur branchements. Cette situation très critique semble être la résultante d'un vieillissement prématuré des canalisations en PE (interaction possible avec le désinfectant : Bioxyde de chlore). Au-delà du renouvellement du système de désinfection par un traitement au chlore gazeux, réalisé en 2006, qui permet de répondre à la référence de qualité réglementaire qualité chlorite, il est indispensable d'engager une réflexion sur un programme de renouvellement systématique des branchements qui nécessite une redéfinition des moyens technico-économiques associés à cette réalisation.
- Sécurisation de l'alimentation de Oissel, par une interconnexion avec le réseau de St Etienne du Rouvray – travaux programmé par le maître d'ouvrage en 2007.
- Renouvellement des branchements plomb, programme à établir : solde 369 branchements d'ici 2013



- Etanchéité de la chambre de vanne – réservoir du Diguet
- Surveillance des points de production : analyse en continue de la turbidité de l'eau, entre autre sur le forage de la Perreuse dont les périmètres de protection sont concernés par l'aménagement de la ZAC de la Briquetterie.



Les indicateurs de performance récapitulés ci après donnent une vision synthétique du service en 2006, dans les domaines où les enjeux sont les plus significatifs.



Pour 3.7 centimes d'Euro le litre *

* facture 120 m3 avec eau, assainissement et taxes comprises (référence)

- Une douche, c'est 60 à 80 litres.
- Un bain, c'est 150 à 200 litres.
- Une vaisselle manuelle, c'est 50 litres pour 12 couverts.
- Une chasse d'eau, c'est 6 à 12 litres.
- Un lave-linge, c'est 70 à 120 litres par lavage.

**Le poids de l'eau représente 0,8 %
du budget total des ménages.**

(source BIPE\FP2E 09/2006)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur	Définition	Valeur	Commentaires
Continuité (quantité et qualité)			
Taux d'interruptions de service non programmées	Nombre total d'interruptions non programmées affectant plus d'un branchement / 1000 abonnés	4,39 (u/1000 abonnés)	
Taux de conformité des analyses bactériologiques DDASS	Nombre de prélèvements bactériologiques conformes / nombre de prélèvements bactériologiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau distribuée)	100,0 %	
Taux de conformité des analyses physico-chimiques DDASS	Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / nombre de prélèvements physico-chimiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau produite et distribuée)	100,0 %	
Etat du patrimoine			
Indice linéaire de pertes et d'eau consommée non comptée	(Volume mis en distribution - volume comptabilisé) / longueur du réseau hors branchements / 365 j	14,2 (m3/jour/km)	
Indice linéaire d'eau non consommée	Volume de pertes en distribution / longueur du réseau hors branchements / 365 j	14,2 (m3/jour/km)	
Gestion durable du patrimoine			
Politique patrimoniale (réseau)	Indice de 0 à 100 % représentant la qualité des informations disponibles sur le réseau et l'avancement de la planification du renouvellement	80 %	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux par la collectivité
Gestion de la ressource			
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Indice de 0 à 100 % de l'avancement des démarches d'établissement des périmètres de protection.	80 %	acquisition des terrains, & servitudes sur les périmètres rapprochés
Rendement net d'utilisation de la ressource	(volume consommé total + volume exporté) / (volume produit + volume acheté ou importé) = Rendement du réseau	64,3 %	
Satisfaction des usagers			
Taux de réclamations	Nombre de réclamations par voie écrite (lettre, fax, mèl) / 1000 clients	3,8 (u/1000 abonnés)	
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Aucune mesure = 0, mesure statistique d'entreprise = 1, mesure statistique sur le périmètre du service = 2	Mesure statistique sur le périmètre de l'entreprise	
Qualité du recouvrement			
Taux d'impayés	Montant des impayés au 31/12/2006, relatifs à la facturation de l'année 2005 / montant des factures émises relatives à l'année 2005.	1,4 %	
Accès à l'eau			
Existence d'une CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux (Oui, Non)	Oui	
Existence d'une CFSL	Convention Fonds Solidarité Logement (Oui, Non)	Oui	
Certification			
Obtention de la certification ISO 9001	Certification ISO 9001 version 2000 : Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Oui	Certificat Afaq renouvelé en 2006
Obtention de la certification ISO 14 001 (usine)	Nombre d'usines certifiées ISO 14 001	Non	
Obtention de la certification ISO 14 001 (réseau)	Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Non	
Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui, Non	Oui	
Prix			
Prix de l'eau au m3 TTC pour 120 m3	Prix au 1er janvier de l'exercice de présentation du rapport dans la commune de référence pour une consommation de 120 m3	371,78 (Euro TTC / m3)	

Vos lieux d'accueil :

Bureau local : VEOLIA Eau
6, Rue d'Alembert
76120 Le PETIT QUEVILLY

VEOLIA Eau
1724, Avenue du général De Gaulle
76350 OISSEL



Toutes vos démarches sans vous déplacer

Un simple appel suffit pour s'abonner, choisir le prélèvement automatique, demander un branchement, résilier un contrat, prendre rendez-vous avec nos techniciens.



Le site internet client
« www.veoliaeau.fr »



Vos urgences 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

Pour toute fuite, rupture de canalisation... nous intervenons jour et nuit.
Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez nous du lundi au vendredi de **8h à 19h** et le **samedi de 9h à 12h**.

1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2006

(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité : X0008 CA Rouennaise Commune de Oissel

LIBELLE	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	1 498 330	1 588 187	6.00 %
Exploitation du service	626 090	631 216	
Collectivités et autres organismes publics	819 657	897 086	
Travaux attribués à titre exclusif	13 822	27 372	
Produits accessoires	38 781	32 513	
CHARGES	1 432 798	1 457 031	1.69 %
Personnel	220 329	213 941	
Energie électrique	22 666	23 191	
Produits de traitement	1 438	1 145	
Analyses	9 179	10 229	
Sous-traitance, matières et fournitures	51 382	45 785	
Impôts locaux et taxes	18 735	20 035	
Autres dépenses d'exploitation			
	Télécommunication, poste et télégestion	9 056	11 436
	Engins et véhicules	20 067	19 454
	Informatique	15 190	16 827
	Assurances	4 781	3 851
	Locaux	23 049	18 040
	Autres	3 525	7 171
Frais de contrôle	10 461	-10 400	
Contribution des services centraux et recherche	36 945	40 393	
Collectivités et autres organismes publics	819 657	897 086	
Charges relatives aux renouvellements	72 860	74 430	
	Pour garantie de continuité du service		
Charges relatives aux investissements	66 878	38 333	
	Programme contractuel		
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	20 245	19 074	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	6 338	7 030	
RESULTAT AVANT IMPOT	65 532	131 156	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	22 169	43 714	
RESULTAT	43 363	87 442	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

10

**Synthèse rapport annuel eau potable 2005
commune de Saint-Léger du Bourg-Denis**

Communauté de l'Agglomération Rouennaise

Commune de Saint Léger du Bourg Denis

Service de l'Eau

Synthèse du Rapport Annuel du Déléataire 2006



LES CHIFFRES DU SERVICE

• Habitants	3 124
• Clients	1 288
• Installation(s) de production	1
• Réservoir(s)	3
• Longueur de réseau (km)	25
• Conformité bactériologique DDASS (%)	100.0
• Rendement de réseau (%)	83,9
• Consommation moyenne (l/h/an)	115



LES COMMUNES DESSERVIES

SAINT LEGER DU BOURG DENIS



L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2006

Le fait essentiel de l'année 2006, est la crise du 15/07/2006, qui se caractérise par l'arrêt complet de la production suite aux pannes successives des 2 pompes. La mobilisation des équipes de Veolia Eau a permis la remise en service de la production, par mise en service en provisoire d'une pompe de secours dans les 24h.

Lors de cet épisode, des eaux embouteillées ont été distribuées, une cinquantaine de clients ont été privés d'eau, l'interconnexion avec la ville de Rouen n'assurant pas un secours total.

Dans la continuité, une nouvelle interconnexion, qui a pu être testée et validée lors du renouvellement des groupes de pompage, a été réalisée entre Darnétal et St Léger de B D, garantissant pour l'avenir la continuité de la desserte en eau potable.

Les pompes de la station ont été renouvelées. Ces travaux ont nécessité une adaptation de l'hydraulique (colonne de refoulement & ballon anti-bélier).

A noter également, faute de télésurveillance des manques d'eau sur le secteur supprimé du Val aux Daims suite à des disjonctions EDF. Le délégataire a installé en 1^{er} établissement une télésurveillance.

Par ailleurs, on note un tassement des volumes consommés domestiques -1.6%, signe de la maîtrise par les clients de leur consommation, malgré une progression de 0.9% du nombre de clients.

On observe très nettement l'amélioration du rendement engagé en 2005, et qui donne en 2006 (année pleine) une progression sur 2 ans de 17.6 points

100,0 % de conformité bactériologique sur les analyses officielles cette année montre la bonne qualité sanitaire de l'eau

Améliorations à apporter et travaux à prévoir

Ce chapitre est détaillé pages 33 du rapport (§2.3 chapitre 2), les points essentiels sont :

- Développer les interconnexions de réseau vers la commune de St Aubin Épinay.
- Mettre en place une télégestion surpresseurs (Val aux Daims, Val de la Lande et surtout Waddington) ainsi que d'alarme anti intrusion sur le réservoir sente des trésoriers, et bache du surpresseur Waddington



Les indicateurs de performance récapitulés ci après donnent une vision synthétique du service en 2006, dans les domaines où les enjeux sont les plus significatifs.



Pour 3.7 centimes d'Euro le litre *

* facture 120 m3 avec eau, assainissement et taxes comprises (référence)

- Une douche, c'est 60 à 80 litres.
- Un bain, c'est 150 à 200 litres.
- Une vaisselle manuelle, c'est 50 litres pour 12 couverts.
- Une chasse d'eau, c'est 6 à 12 litres.
- Un lave-linge, c'est 70 à 120 litres par lavage.

**Le poids de l'eau représente 0,8 %
du budget total des ménages.**

(source BIPE\FP2E 09/2006)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur	Définition	Valeur	Commentaires
Continuité (quantité et qualité)			
Taux d'interruptions de service non programmées	Nombre total d'interruptions non programmées affectant plus d'un branchement / 1000 abonnés	3,11 (u/1000 abonnés)	
Taux de conformité des analyses bactériologiques DDASS	Nombre de prélèvements bactériologiques conformes / nombre de prélèvements bactériologiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau distribuée)	100 %	
Taux de conformité des analyses physico-chimiques DDASS	Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / nombre de prélèvements physico-chimiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau produite et distribuée)	100 %	
Etat du patrimoine			
Indice linéaire de pertes et d'eau consommée non comptée	(Volume mis en distribution - volume comptabilisé) / longueur du réseau hors branchements / 365 j	3,8 (m3/jour/km)	
Indice linéaire d'eau non consommée	Volume de pertes en distribution / longueur du réseau hors branchements / 365 j	3,8 (m3/jour/km)	
Gestion durable du patrimoine			
Politique patrimoniale (réseau)	Indice de 0 à 100 % représentant la qualité des informations disponibles sur le réseau et l'avancement de la planification du renouvellement	80 %	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux par la collectivité
Gestion de la ressource			
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Indice de 0 à 100 % de l'avancement des démarches d'établissement des périmètres de protection.	80 %	acquisition des terrains, & servitudes sur les périmètres rapprochés
Rendement net d'utilisation de la ressource	(volume consommé total + volume exporté) / (volume produit + volume acheté ou importé) = Rendement du réseau	83,9 %	
Satisfaction des usagers			
Taux de réclamations	Nombre de réclamations par voie écrite (lettre, fax, mèl) / 1000 clients	5.4 (u/1000 abonnés)	
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Aucune mesure = 0, mesure statistique d'entreprise = 1, mesure statistique sur le périmètre du service = 2	Mesure statistique sur le périmètre de l'entreprise	
Qualité du recouvrement			
Taux d'impayés	Montant des impayés au 31/12/2006, relatifs à la facturation de l'année 2005 / montant des factures émises relatives à l'année 2005.	0,1 %	
Accès à l'eau			
Existence d'une CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux (Oui, Non)	Oui	
Existence d'une CFSL	Convention Fonds Solidarité Logement (Oui, Non)	Oui	
Certification			
Obtention de la certification ISO 9001	Certification ISO 9001 version 2000 : Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Oui	Certificat Afaq renouvelé en 2006
Obtention de la certification ISO 14 001 (usine)	Nombre d'usines certifiées ISO 14 001	Non	
Obtention de la certification ISO 14 001 (réseau)	Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Non	
Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui, Non	Oui	
Prix			
Prix de l'eau au m3 TTC pour 120 m3	Prix au 1er janvier de l'exercice de présentation du rapport dans la commune de référence pour une consommation de 120 m3	369.06 (Euro TTC / m3)	

Vos lieux d'accueil :

Bureau local : VEOLIA Eau
6, Rue d'Alembert
76120 Le PETIT QUEVILLY

VEOLIA Eau
1724, Avenue du général De Gaulle
76350 OISSEL



Toutes vos démarches sans vous déplacer

Un simple appel suffit pour s'abonner, choisir le prélèvement automatique, demander un branchement, résilier un contrat, prendre rendez-vous avec nos techniciens.



Le site internet client
« www.veoliaeau.fr »



Vos urgences 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

Pour toute fuite, rupture de canalisation... nous intervenons jour et nuit.
Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez nous du lundi au vendredi de **8h à 19h** et le **samedi de 9h à 12h**.

1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2006

(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité : W1240 CA Rouennaise Commune de Saint Léger du Bourg Denis

LIBELLE	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	418 770	373 045	-10.92 %
Exploitation du service	129 023	119 603	
Collectivités et autres organismes publics	272 782	236 831	
Travaux attribués à titre exclusif	9 652	9 722	
Produits accessoires	7 313	7 889	
CHARGES	399 619	355 415	-11.06 %
Personnel	36 004	35 677	
Energie électrique	8 352	9 083	
Achats d'eau		250	
Produits de traitement	267	1 627	
Analyses	4 782	3 103	
Sous-traitance, matières et fournitures	11 166	10 071	
Impôts locaux et taxes	356	688	
Autres dépenses d'exploitation			
Télécommunication, poste et télégestion	1 500	1 852	
Engins et véhicules	3 054	3 176	
Informatique	2 823	2 587	
Assurances	864	867	
Locaux	3 553	2 908	
Autres	1 237	1 335	
Contribution des services centraux et recherche	7 083	6 217	
Collectivités et autres organismes publics	272 782	236 831	
Charges relatives aux renouvellements			
Pour garantie de continuité du service	11 053	13 130	
Charges relatives aux investissements			
Programme contractuel	17 946	18 433	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	5 301	4 806	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	10 751		
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	565	3 976	
RESULTAT AVANT IMPOT	19 151	17 630	-7.94 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	6 479	5 876	
RESULTAT	12 672	11 754	-7.24 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

11

**Synthèse rapport annuel eau potable 2005
secteur Vallée du Robec**

Communauté de l'Agglomération Rouennaise

Fontaine sous Préaux St Martin du Vivier ex
SAEP Vallée du Robec

Service de l'Eau

Synthèse du Rapport Annuel du Délégué 2006



LES CHIFFRES DU SERVICE

• Habitants	1 948
• Clients	883
• Installation(s) de production	0
• Réservoir(s)	2
• Longueur de réseau (km)	34
• Conformité bactériologique DDASS (%)	100,0
• Rendement de réseau (%)	68,6
• Consommation moyenne (l/h/an)	147



LES COMMUNES DESSERVIES

FONTAINE SOUS PREAUX, SAINT
MARTIN DU VIVIER



L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2006

On note une légère augmentation des volumes consommés 2%, , malgré une très faible progression de 0.3% du nombre de clients.

On observe une augmentation sensible de 10 point du rendement, suite à recherche active sur un tronçon fuyard – rue du val normand à Fontaine sous Préaux – antenne PVC collé de plusieurs km. Cette recherche a nécessité la mise en œuvre de vannes de sectorisation et une recherche par traçage au gaz hydrogène.

Le rendement attendu pour 2007 est de l'ordre de 80%.

100,0 % de conformité bactériologique sur les analyses officielles cette année montre la bonne qualité sanitaire de l'eau en provenance des ressources de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise (captages de Fontaine sous Préaux et de Carville, et syndicat de Quincampois)

Amélioration à apporter et travaux à prévoir

Ce chapitre est détaillé pages 33 du rapport (§2.3 chapitre 2) , les points essentiels sont :

- Prévoir à terme le renouvellement des canalisations en PVC collé, entre autre rue du Val normand à Fontaine sous Préaux
- Canalisations de distribution sortie réservoir de St Martin à renouveler à terme, ou abandon du réservoir, et mise en œuvre d'un maillage entre le réseau Haut Service et le réseau Bas Service de St Martin, via le réseau détendu « Vallon aux Moines ». Cette solution nécessite un fonçage dirigé sous la voie SNCF.
- Mise en œuvre d'alarme anti –intrusion sur les réservoirs de Fontaine sous Préaux et St Martin du Vivier



Les indicateurs de performance récapitulés ci après donnent une vision synthétique du service en 2006, dans les domaines où les enjeux sont les plus significatifs.



Pour 3.5 centimes d'Euro le litre *

* facture 120 m3 avec eau, assainissement et taxes comprises (référence)

- Une douche, c'est 60 à 80 litres.
- Un bain, c'est 150 à 200 litres.
- Une vaisselle manuelle, c'est 50 litres pour 12 couverts.
- Une chasse d'eau, c'est 6 à 12 litres.
- Un lave-linge, c'est 70 à 120 litres par lavage.

**Le poids de l'eau représente 0,8 %
du budget total des ménages.**

(source BIPE\FP2E 09/2006)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur	Définition	Valeur	Commentaires
Continuité (quantité et qualité)			
Taux d'interruptions de service non programmées	Nombre total d'interruptions non programmées affectant plus d'un branchement / 1000 abonnés	5,66 (u/1000 abonnés)	
Taux de conformité des analyses bactériologiques DDASS	Nombre de prélèvements bactériologiques conformes / nombre de prélèvements bactériologiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau distribuée)	100,0 %	
Taux de conformité des analyses physico-chimiques DDASS	Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / nombre de prélèvements physico-chimiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau produite et distribuée)	100,0 %	
Etat du patrimoine			
Indice linéaire de pertes et d'eau consommée non comptée	(Volume mis en distribution - volume comptabilisé) / longueur du réseau hors branchements / 365 j	5,1 (m3/jour/km)	
Indice linéaire d'eau non consommée	Volume de pertes en distribution / longueur du réseau hors branchements / 365 j	5,1 (m3/jour/km)	
Gestion durable du patrimoine			
Politique patrimoniale (réseau)	Indice de 0 à 100 % représentant la qualité des informations disponibles sur le réseau et l'avancement de la planification du renouvellement	80 %	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux par la collectivité
Gestion de la ressource			
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Indice de 0 à 100 % de l'avancement des démarches d'établissement des périmètres de protection.	%	Ressources extérieures au service Communauté de l'agglomération Rouennaise
Rendement net d'utilisation de la ressource	(volume consommé total + volume exporté) / (volume produit + volume acheté ou importé) = Rendement du réseau	68,6 %	
Satisfaction des usagers			
Taux de réclamations	Nombre de réclamations par voie écrite (lettre, fax, mèl) / 1000 clients	5.7 (u/1000 abonnés)	
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Aucune mesure = 0, mesure statistique d'entreprise = 1, mesure statistique sur le périmètre du service = 2	Mesure statistique sur le périmètre de l'entreprise	
Qualité du recouvrement			
Taux d'impayés	Montant des impayés au 31/12/2006, relatifs à la facturation de l'année 2005 / montant des factures émises relatives à l'année 2005.	3,1 %	
Accès à l'eau			
Existence d'une CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux (Oui, Non)	Oui	
Existence d'une CFSL	Convention Fonds Solidarité Logement (Oui, Non)	Oui	
Certification			
Obtention de la certification ISO 9001	Certification ISO 9001 version 2000 : Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Oui	Certificat Afaq renouvelé en 2006
Obtention de la certification ISO 14 001 (usine)	Nombre d'usines certifiées ISO 14 001	Non	
Obtention de la certification ISO 14 001 (réseau)	Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Non	
Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui, Non	Oui	
Prix			
Prix de l'eau au m3 TTC pour 120 m3	Prix au 1er janvier de l'exercice de présentation du rapport dans la commune de référence pour une consommation de 120 m3	353.53 (Euro TTC / m3)	Eau assainie commune de St Martin du Vivier

Vos lieux d'accueil :

Bureau local : VEOLIA Eau
6, Rue d'Alembert
76120 Le PETIT QUEVILLY

VEOLIA Eau
1724, Avenue du général De Gaulle
76350 OISSEL



Toutes vos démarches sans vous déplacer

Un simple appel suffit pour s'abonner, choisir le prélèvement automatique, demander un branchement, résilier un contrat, prendre rendez-vous avec nos techniciens.



Le site internet client
« www.veoliaeau.fr »



Vos urgences 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

Pour toute fuite, rupture de canalisation... nous intervenons jour et nuit.
Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez nous du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2006

(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité : W1200

CAR Fontaine sous Préaux St Martin du Vivier ex SAEP Vallée du Robec

LIBELLE	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	313 009	317 564	1.46 %
Exploitation du service	92 240	72 544	
Collectivités et autres organismes publics	214 238	239 184	
Travaux attribués à titre exclusif	2 803	2 469	
Produits accessoires	3 628	3 367	
CHARGES	299 968	304 867	1.63 %
Personnel	14 821	14 248	
Achats d'eau	49 151	32 248	
Analyses	3 600	3 160	
Sous-traitance, matières et fournitures	4 017	3 202	
Impôts locaux et taxes	130	267	
Autres dépenses d'exploitation			
Télécommunication, poste et télégestion	660	740	
Engins et véhicules	1 326	1 346	
Informatique	1 225	1 096	
Assurances	375	282	
Locaux	1 542	1 232	
Autres	474	483	
Contribution des services centraux et recherche	3 074	2 635	
Collectivités et autres organismes publics	214 238	239 184	
Charges relatives aux renouvellements			
Pour garantie de continuité du service	518	751	
Charges relatives aux investissements			
Programme contractuel	461	468	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	3 673	3 317	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	653	210	
RESULTAT AVANT IMPOT	13 041	12 697	-2.64 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	4 412	4 232	
RESULTAT	8 629	8 465	-1.90 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

12

**Synthèse rapport annuel eau potable 2005
secteur Saint-Jacques-sur-Darnétal**

Communauté de l'Agglomération Rouennaise

Communes de St Jacques sur Darnétal St Aubin Epinay ex SAEP St Jacques s/Darnétal

Service de l'Eau

Synthèse du Rapport Annuel du Délégué 2006

LES CHIFFRES DU SERVICE

• Habitants	3 441
• Clients	1 387
• Installation(s) de production	2
• Réservoir(s)	2
• Longueur de réseau (km)	56
• Conformité bactériologique DDASS (%)	100.0
• Rendement de réseau (%)	80,7
• Consommation moyenne (l/h/an)	124

LES COMMUNES DESSERVIES

SAINT AUBIN EPINAY, SAINT
JACQUES SUR DARNÉTAL

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2006

On note une légère augmentation des volumes consommés 0.6%, en concordance de la faible progression de 0.2% du nombre de clients.

On observe très nettement l'amélioration du rendement engagé en 2003, et qui se stabilise en 2005 & 2006 juste au-dessus de 80 %, résultat d'un suivi quotidien des volumes entrant et d'une réactivité au moindre écart – suspicion de fuites.

100,0 % de conformité bactériologique sur les analyses officielles cette année montre la bonne qualité sanitaire de l'eau en provenance des ressources du service.

La réalisation cette année, d'un maillage de secours reliant le réseau de St Jacques sur Darnétal, au le refoulement de l'usine des Longues Raies, pérennise ainsi la continuité de la distribution sur cette conduite.



Amélioration à apporter et travaux à prévoir

Ce chapitre est détaillé pages 33 du rapport (§2.3 chapitre 2), les points essentiels sont :

- Développer une interconnexion de réseau entre la commune de St Aubin et celle de St Léger (au niveau du stade de St Léger). De même à terme il serait envisageable d'interconnecter le service haut de Darnétal avec St Jacques, ainsi que St Jacques avec Roncherolles sur le Vivier (niveaux piézométriques similaires)
- La capacité de stockage du réservoir de St Jacques est insuffisante au regard des consommations de pointes observées le dimanche matin. Un renforcement du stockage est à envisager.
- Sécurisation des installations, amélioration des dispositifs de télégestion entre les forages & réservoirs, mise en oeuvre d'alarmes anti-intrusion.
- L'état du réservoir de St Jacques fait apparaître la mise à nu des fers béton intérieurs et extérieurs, qui s'explique par les difficultés rencontrées lors de la réalisation de l'ouvrage, reste préoccupant.



Les indicateurs de performance récapitulés ci après donnent une vision synthétique du service en 2006, dans les domaines où les enjeux sont les plus significatifs.



Pour 4.2 centimes d'Euro le litre *

* facture 120 m3 avec eau, assainissement et taxes comprises (référence)

- Une douche, c'est 60 à 80 litres.
- Un bain, c'est 150 à 200 litres.
- Une vaisselle manuelle, c'est 50 litres pour 12 couverts.
- Une chasse d'eau, c'est 6 à 12 litres.
- Un lave-linge, c'est 70 à 120 litres par lavage.

**Le poids de l'eau représente 0,8 %
du budget total des ménages.**

(source BIPE\FP2E 09/2006)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur	Définition	Valeur	Commentaires
Continuité (quantité et qualité)			
Taux d'interruptions de service non programmées	Nombre total d'interruptions non programmées affectant plus d'un branchement / 1000 abonnés	0,00 (u/1000 abonnés)	
Taux de conformité des analyses bactériologiques DDASS	Nombre de prélèvements bactériologiques conformes / nombre de prélèvements bactériologiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau distribuée)	100 %	
Taux de conformité des analyses physico-chimiques DDASS	Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / nombre de prélèvements physico-chimiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau produite et distribuée)	100 %	
Etat du patrimoine			
Indice linéaire de pertes et d'eau consommée non comptée	(Volume mis en distribution - volume comptabilisé) / longueur du réseau hors branchements / 365 j	2,5 (m3/jour/km)	
Indice linéaire d'eau non consommée	Volume de pertes en distribution / longueur du réseau hors branchements / 365 j	2,5 (m3/jour/km)	
Gestion durable du patrimoine			
Politique patrimoniale (réseau)	Indice de 0 à 100 % représentant la qualité des informations disponibles sur le réseau et l'avancement de la planification du renouvellement	80 %	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux par la collectivité
Gestion de la ressource			
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Indice de 0 à 100 % de l'avancement des démarches d'établissement des périmètres de protection.	80 %	acquisition des terrains, & servitudes sur les périmètres rapprochés
Rendement net d'utilisation de la ressource	(volume consommé total + volume exporté) / (volume produit + volume acheté ou importé) = Rendement du réseau	80,7 %	
Satisfaction des usagers			
Taux de réclamations	Nombre de réclamations par voie écrite (lettre, fax, mèl) / 1000 clients	4.3 (u/1000 abonnés)	
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Aucune mesure = 0, mesure statistique d'entreprise = 1, mesure statistique sur le périmètre du service = 2	Aucune mesure	
Qualité du recouvrement			
Taux d'impayés	Montant des impayés au 31/12/2006, relatifs à la facturation de l'année 2005 / montant des factures émises relatives à l'année 2005.	1,1 %	
Accès à l'eau			
Existence d'une CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux (Oui, Non)	Oui	
Existence d'une CFSL	Convention Fonds Solidarité Logement (Oui, Non)	Oui	
Certification			
Obtention de la certification ISO 9001	Certification ISO 9001 version 2000 : Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Oui	Certificat Afaq renouvelé en 2006
Obtention de la certification ISO 14 001 (usine)	Nombre d'usines certifiées ISO 14 001	Non	
Obtention de la certification ISO 14 001 (réseau)	Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Non	
Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui, Non	Oui	
Prix			
Prix de l'eau au m3 TTC pour 120 m3	Prix au 1er janvier de l'exercice de présentation du rapport dans la commune de référence pour une consommation de 120 m3	421.22 (Euro TTC / m3)	Commune de St Jacques sur Darnétal

Vos lieux d'accueil :

Bureau local : VEOLIA Eau
6, Rue d'Alembert
76120 Le PETIT QUEVILLY

VEOLIA Eau
1724, Avenue du général De Gaulle
76350 OISSEL



Toutes vos démarches sans vous déplacer

Un simple appel suffit pour s'abonner, choisir le prélèvement automatique, demander un branchement, résilier un contrat, prendre rendez-vous avec nos techniciens.



Le site internet client
« www.veoliaeau.fr »



Vos urgences 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

Pour toute fuite, rupture de canalisation... nous intervenons jour et nuit.
Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez nous du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

1. Compte annuel de résultat de l'exploitation

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2006

(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité : W1410

CAR St Jacques sur Darnétal St Aubin Epinay ex SAEP St
Jacques s/Darnétal

LIBELLE	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	525 088	515 071	-1.91 %
Exploitation du service	164 933	162 534	
Collectivités et autres organismes publics	341 706	323 537	
Travaux attribués à titre exclusif	11 700	22 511	
Produits accessoires	6 749	6 489	
CHARGES	484 746	467 861	-3.48 %
Personnel	57 856	60 730	
Energie électrique	10 863	10 806	
Produits de traitement	819	138	
Analyses	10 844	6 252	
Sous-traitance, matières et fournitures	16 361	19 971	
Impôts locaux et taxes	484	1 059	
Autres dépenses d'exploitation			
	Télécommunication, poste et télégestion	2 571	3 113
	Engins et véhicules	4 937	5 338
	Informatique	4 562	4 347
	Assurances	1 398	1 120
	Locaux	5 742	4 884
	Autres	1 810	2 554
Contribution des services centraux et recherche	11 447	10 448	
Collectivités et autres organismes publics	341 706	323 537	
Charges relatives aux renouvellements			
	Pour garantie de continuité du service	6 034	6 520
Charges relatives aux investissements			
	Programme contractuel	406	412
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	5 714	5 187	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	294	1 445	
RESULTAT AVANT IMPOT	40 342	47 210	17.02 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	13 648	15 735	
RESULTAT	26 694	31 475	17.91 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

13

**Synthèse rapport annuel eau potable 2005
secteur Bonsecours (ex SIAEP de Boos)**

Communauté de l'Agglomération Rouennaise

Communes de Belbeuf, Bonsecours, Amfreville,
Franqueville & Mesnil Esnard (ex SIAEP Boos)
Service de l'Eau

Synthèse du Rapport Annuel du Délégué 2006



LES CHIFFRES DU SERVICE

• Habitants	23 339
• Clients	9 316
• Installation(s) de production	3
• Réservoir(s)	9
• Longueur de réseau (km)	221
• Conformité bactériologique DDASS (%)	100,0
• Rendement de réseau (%)	79,2
• Consommation moyenne (l/h/an)	124



LES COMMUNES DESSERVIES

AMFREVILLE LA MI VOIE, BELBEUF,
BONSECOURS, FRANQUEVILLE
SAINT PIERRE, MESNIL ESNARD
(LE)



L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2006

La variation de +7 % des volumes vendus est principalement due à l'augmentation des ventes estimées vers le Siaep de Boos (14 communes). Cependant on observe une augmentation de 1.9% des consommations domestiques, qui suit la courbe du nombre de clients domestiques +1.6%.

100,0 % de conformité bactériologique sur les analyses officielles cette année montre la bonne qualité sanitaire de l'eau dont 79.5 % provient des captages de l'Andelle. Cependant deux crises ont mis en évidence la fragilité de ces ressources :

- Pollution de l'Andelle par déversement d'hydrocarbures le 22/04/06, ayant entraîné l'interruption du pompage durant 8 jours.
- Coupure EDF sur forages de l'Andelle les 26 & 27/07/06 à la suite d'un orage, ayant entraîné l'interruption du pompage durant une quinzaine d'heures. La mise en place en urgence d'un groupe électrogène ayant permis d'assurer la continuité du service.

Il est donc important de poursuivre la réflexion sur les possibilités d'interconnexion avec une ressource extérieure à ceux du service.

De même le faible volume des réservoirs reste un handicap difficilement conciliable avec la continuité du service public. Il est impératif de programmer à court terme une augmentation des volumes stockés compte tenu de l'urbanisation croissante en périphérie de Rouen.

Cette année, un maillage de secours au profit de St Jacques sur Darnétal, a été réalisé sur le refoulement de l'usine des Longues Raies.

A compter du 01/01/07, 8 nouvelles communes du Siaep de Boos ont adhérées à la Communauté de l'Agglomération Rouennaise

Par ailleurs, une convention vente-achat d'eau, entre la CAR & le Siaep de Boos à été rédigée. Elle permet de pérenniser l'alimentation des 6 communes Siaep 276) n'ayant pas intégrée la CAR au 01/01/07

Améliorations à apporter et travaux à prévoir

Ce chapitre est détaillé pages 36 & 37 du rapport (§2.3 chapitre 2), les points essentiels sont :

- Création d'un secours sur l'alimentation électrique des forages de l'Andelle :
 - o Secours total : bouclage EDF
 - o Secours partiel : groupe(s) électrogène(s)

- Diversification de la ressource, interconnexion avec des ressources extérieures à celles du service, étude en cours pour une alimentation via usine de la Chapelle St Etienne du Rouvray.

- Création de stockage supplémentaire pour répondre à une situation de crise, à intégrer dans un schéma directeur de la desserte du plateau.

- Renouvellement des branchements plomb, programme à établir : solde 492 branchements d'ici 2013

- La pérennisation du traitement de l'usine des Longues raies impose des travaux :
 - o Remise en état traitement d'ozonation
 - o Rénovation de la toiture des filtres

La filière de traitement en place ne garantit pas le traitement d'eaux turbides face au risque cryptogia et giardia notamment.

Des travaux de renouvellement sont en cours pour consolider le fonctionnement de cette usine.

- Aménagement du terrain, périmètre immédiat, du forage de la Petite Aulnaie Radepont

- Doublement de la conduite de refoulement sur le tronçon unique en provenance de l'usine des Longues Raies et des forages de l'Andelles

- Gestion du patrimoine réseaux. Veolia Eau rencontre des difficultés pour la prise en compte des travaux de réseaux, particulièrement lors de création de lotissements (promoteur immobilier). De fait les réseaux sont généralement mis en service – nouveaux clients abonnés – sans avoir obtenu les plans de recollement des travaux. Cette situation préjudiciable à la tenue des plans, fausse quelque peu les différents indices, entre autre l'indice linéaire de non consommation.



Les indicateurs de performance récapitulés ci après donnent une vision synthétique du service en 2006, dans les domaines où les enjeux sont les plus significatifs.



Pour 3.95 centimes d'Euro le litre *

* facture 120 m3 avec eau, assainissement et taxes comprises (référence)

- Une douche, c'est 60 à 80 litres.
- Un bain, c'est 150 à 200 litres.
- Une vaisselle manuelle, c'est 50 litres pour 12 couverts.
- Une chasse d'eau, c'est 6 à 12 litres.
- Un lave-linge, c'est 70 à 120 litres par lavage.

**Le poids de l'eau représente 0,8 %
du budget total des ménages.**

(source BIPE\FP2E 09/2006)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur	Définition	Valeur	Commentaires
Continuité (quantité et qualité)			
Taux d'interruptions de service non programmées	Nombre total d'interruptions non programmées affectant plus d'un branchement / 1000 abonnés	2,36 (u/1000 abonnés)	
Taux de conformité des analyses bactériologiques DDASS	Nombre de prélèvements bactériologiques conformes / nombre de prélèvements bactériologiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau distribuée)	100,0 %	
Taux de conformité des analyses physico-chimiques DDASS	Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / nombre de prélèvements physico-chimiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau produite et distribuée)	100,0 %	
Etat du patrimoine			
Indice linéaire de pertes et d'eau consommée non comptée	(Volume mis en distribution - volume comptabilisé) / longueur du réseau hors branchements / 365 j	6,0 (m3/jour/km)	
Indice linéaire d'eau non consommée	Volume de pertes en distribution / longueur du réseau hors branchements / 365 j	6,0 (m3/jour/km)	
Gestion durable du patrimoine			
Politique patrimoniale (réseau)	Indice de 0 à 100 % représentant la qualité des informations disponibles sur le réseau et l'avancement de la planification du renouvellement	80 %	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux par la collectivité
Gestion de la ressource			
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Indice de 0 à 100 % de l'avancement des démarches d'établissement des périmètres de protection.	80 %	acquisition des terrains, & servitudes sur les périmètres rapprochés (forages de l'Andelle)
Rendement net d'utilisation de la ressource	(volume consommé total + volume exporté) / (volume produit + volume acheté ou importé) = Rendement du réseau	79,2 %	
Satisfaction des usagers			
Taux de réclamations	Nombre de réclamations par voie écrite (lettre, fax, mèl) / 1000 clients	7.2 (u/1000 abonnés)	
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Aucune mesure = 0, mesure statistique d'entreprise = 1, mesure statistique sur le périmètre du service = 2	Mesure statistique sur le périmètre de l'entreprise	
Qualité du recouvrement			
Taux d'impayés	Montant des impayés au 31/12/2006, relatifs à la facturation de l'année 2005 / montant des factures émises relatives à l'année 2005.	0,9 %	
Accès à l'eau			
Existence d'une CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux (Oui, Non)	Oui	
Existence d'une CFSL	Convention Fonds Solidarité Logement (Oui, Non)	Oui	
Certification			
Obtention de la certification ISO 9001	Certification ISO 9001 version 2000 : Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Oui	Certificat Afaq renouvelé en 2006
Obtention de la certification ISO 14 001 (usine)	Nombre d'usines certifiées ISO 14 001	unité(s)	
Obtention de la certification ISO 14 001 (réseau)	Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Non	
Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui, Non	Oui	
Prix			
Prix de l'eau au m3 TTC pour 120 m3	Prix au 1er janvier de l'exercice de présentation du rapport dans la commune de référence pour une consommation de 120 m3	394.51 (Euro TTC / m3)	Bonsecours

Vos lieux d'accueil :

Bureau local : VEOLIA Eau
6, Rue d'Alembert
76120 Le PETIT QUEVILLY

VEOLIA Eau
1724, Avenue du général De Gaulle
76350 OISSEL



Toutes vos démarches sans vous déplacer

Un simple appel suffit pour s'abonner, choisir le prélèvement automatique, demander un branchement, résilier un contrat, prendre rendez-vous avec nos techniciens.



Le site internet client
« www.veoliaeau.fr »



Vos urgences 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

Pour toute fuite, rupture de canalisation... nous intervenons jour et nuit.
Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez nous du
lundi au vendredi de **8h à 19h** et le **samedi de 9h à 12h**.

1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation			
Année 2006			
(en application du décret du 14 mars 2005)			
Collectivité : W1547 CAR Belbeuf Bonsecours Amfreville Franqueville Mesnil Esnard ex SIAEP de BOOS			
LIBELLE	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	3 495 864	3 526 582	0.88 %
Exploitation du service	1 226 021	1 216 094	
Collectivités et autres organismes publics	2 139 277	2 178 246	
Travaux attribués à titre exclusif	98 435	97 798	
Produits accessoires	32 131	34 444	
CHARGES	3 289 051	3 298 858	0.30 %
Personnel	415 143	424 829	
Energie électrique	94 152	132 697	
Achats d'eau	828		
Produits de traitement	1 750	1 996	
Analyses	23 255	23 689	
Sous-traitance, matières et fournitures	108 252	111 390	
Impôts locaux et taxes	3 456	7 705	
Autres dépenses d'exploitation			
Télécommunication, poste et télégestion	25 561	22 176	
Engins et véhicules	35 266	38 032	
Informatique	32 593	30 973	
Assurances	9 972	7 981	
Locaux	41 021	34 795	
Autres	13 650	15 050	
Contribution des services centraux et recherche	81 777	74 443	
Collectivités et autres organismes publics	2 139 277	2 178 246	
Charges relatives aux renouvellements			
Pour garantie de continuité de service	136 787	134 420	
Charges relatives aux investissements			
Programme contractuel	76 182	4 093	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	38 225	35 171	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	11 904	21 172	
RESULTAT AVANT IMPOT	206 813	227 724	10.11 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	69 965	75 900	
RESULTAT	136 848	151 824	10.94 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

14

**Synthèse rapport annuel eau potable 2005
secteur Malaunay**

Communauté de l'Agglomération Rouennaise

Communes de Le Houleme Houppesville Malaunay ex SIAEPA
Malaunay Montville (eau)

1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation			
Année 2006			
(en application du décret du 14 mars 2005)			
Collectivité : W1597 CA Rouennaise Le Houleme Houppesville Malaunay ex SIAEPA Malaunay Montville (eau)			
LIBELLE	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	1 463 465	1 399 242	-4.39 %
Exploitation du service	458 353	512 872	
Collectivités et autres organismes publics	968 374	858 820	
Travaux attribués à titre exclusif	22 305	16 865	
Produits accessoires	14 433	10 685	
CHARGES	1 506 943	1 419 973	-5.77 %
Personnel	152 432	165 764	
Energie électrique		3 253	
Achats d'eau	105 967	103 863	
Analyses		4 451	
Sous-traitance, matières et fournitures	36 685	31 527	
Impôts locaux et taxes	4 360	6 438	
Autres dépenses d'exploitation			
	Télécommunication, poste et télégestion	4 398	9 680
	Engins et véhicules	26 097	28 358
	Informatique	9 963	10 672
	Assurances	2 173	2 757
	Locaux	14 116	11 328
	Autres	-2 472	-1 344
Contribution des services centraux et recherche	24 664	25 730	
Collectivités et autres organismes publics	968 374	858 820	
Charges relatives aux renouvellements			
	Pour garantie de continuité de service	8 056	8 586
	Fonds contractuel	109 618	113 013
Charges relatives aux investissements			
	Programme contractuel	9 952	10 101
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	17 873	15 061	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	14 687	11 915	
RESULTAT AVANT IMPOT	-43 478	-20 731	NS
RESULTAT	-43 478	-20 731	NS
Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006			

15

**Synthèse rapport annuel eau potable 2005
commune de Roncherolles-sur-le-Vivier**

Communauté de l'Agglomération Rouennaise

Commune de Roncherolles sur le Vivier

1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation			
Année 2006			
(en application du décret du 14 mars 2005)			
Collectivité : W1420 CA Rouennaise Commune de Roncherolles sur le Vivier ex SAEPA Préaux			
LIBELLE	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	62 175	71 392	14.82 %
Exploitation du service	18 587	25 905	
Collectivités et autres organismes publics	42 589	43 432	
Travaux attribués à titre exclusif		963	
Produits accessoires	999	1 092	
CHARGES	63 592	72 269	13.64 %
Personnel	7 479	7 240	
Energie électrique		3 038	
Achats d'eau	3 438	6 924	
Analyses		30	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 103	1 664	
Impôts locaux et taxes	252	227	
Autres dépenses d'exploitation	Télécommunication, poste et télégestion	203	351
	Engins et véhicules	1 200	1 035
	Informatique	426	365
	Assurances	99	57
	Locaux	865	669
	Autres	5	69
Contribution des services centraux et recherche	1 010	880	
Collectivités et autres organismes publics	42 589	43 432	
Charges relatives aux renouvellements	3 081	3 081	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	1 799	1 653	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	43	1 554	
RESULTAT AVANT IMPOT	-1 417	-877	NS
RESULTAT	-1 417	-877	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

16

**Synthèse rapport annuel eau potable 2005
commune de Saint-Pierre-de-Manneville**

SADE Exploitations

Eau

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation

Année 2006

(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité : W1837

**CA Rouennaise St Pierre de Manneville ex SAEPA de St Martin
de Boscherville (eau)**

LIBELLE	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	50 734	30 251	NS
Exploitation du service	24 204	16 873	
Collectivités et autres organismes publics	25 143	11 175	
Travaux attribués à titre exclusif	989	1 857	
Produits accessoires	398	346	
CHARGES	48 949	27 442	NS
Personnel	5 785	5 988	
Achats d'eau	7 924	3 344	
Analyses		689	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 050	1 285	
Impôts locaux et taxes	173	158	
Autres dépenses d'exploitation			
Télécommunication, poste et télégestion	175	328	
Engins et véhicules	1 037	960	
Informatique	396	361	
Assurances	86	93	
Locaux	561	384	
Autres	-205	104	
Contribution des services centraux et recherche	980	871	
Collectivités et autres organismes publics	25 143	11 175	
Charges relatives aux renouvellements			
Pour garantie de continuité de service	1 934	961	
Charges relatives aux investissements			
Programme contractuel	2 580		
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	1 209	537	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	121	204	
RESULTAT AVANT IMPOT	1 785	2 809	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	604	936	
RESULTAT	1 181	1 873	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

17

**Synthèse rapport annuel eau potable 2005
secteur Banlieue Sud de Rouen**

Com. de l'Agglo. Rouennaise

Commune de Sotteville, Pt Quevilly, St Etienne, Pt Couronne,
Gd Couronne & Moulineaux
ex SIEBSR

Service de l'Eau Synthèse du Rapport Annuel du Délégué 2006

LES CHIFFRES DU SERVICE

• Habitants	99 930
• Clients	36 792
• Installation(s) de production	1
• Réservoir(s)	13
• Longueur de réseau (km)	609.4
• Conformité bactériologique DDASS (%)	99,2
• Rendement de réseau (%)	82.1
• Consommation moyenne (l/h/an)	113.5

LES COMMUNES DESSERVIES

GRAND COURONNE, MOULINEAUX, PETIT COURONNE, PETIT QUEVILLY (LE), SAINT ETIENNE DU ROUVRAY, SOTTEVILLE LES ROUEN

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2006

La variation de 5.3 % des volumes vendus est principalement due à l'augmentation des volumes vendus aux industriels : + 73.7 %. Ce résultat est le fruit d'un investissement dans le renouvellement des compteurs « gros diamètres » avec requalification des besoins en process et incendie – redimensionnement diamètre compteur, qui a par ailleurs permis de mettre en conformité les branchements – mise en œuvre de clapets anti-retour ou disconnecteur, & ainsi de prémunir le réseau public contre d'éventuels retours d'eau

On note un tassement des volumes consommés domestiques -3.0%, signe de la maîtrise par les clients de leur consommation, malgré une progression de 2.34% du nombre de clients.

99,2 % de conformité bactériologique sur les analyses officielles cette année montre la bonne qualité sanitaire de l'eau en provenance de l'usine de la Chapelle.

183 fuites (canalisations & branchements) localisées et réparées cette année ont permis, outre l'augmentation des volumes vendus, une diminution des pertes. L'ensemble se traduit par une progression significative du rendement à 80.9 %

Cette année, l'engagement du délégataire dans un diagnostic de réseau, après la mise en œuvre de 5 débitmètres traduit la volonté d'assurer la pérennité du patrimoine réseaux et production par la recherche active des volumes perdus.

L'établissement d'une convention d'échange d'eau entre les services en régie de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise et le délégataire pérennise l'alimentation et la continuité du service public.

Ces échanges conduisent à une modification de la comptabilisation des volumes produits et distribués et portent incidence sur le rendement du réseau

Amélioration à apporter et travaux à prévoir

Ce chapitre est détaillé pages 40 & 41 du rapport (§2.3 chapitre 2) , les points essentiels



sont :

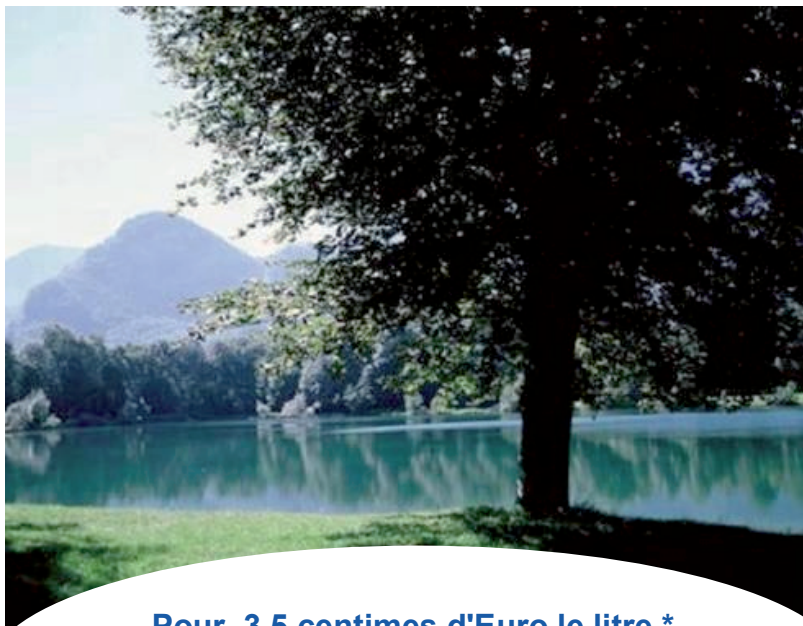
- Usine de la Chapelle
 - Le groupe frigorifique de la filière froid est unique, en cas de panne l'ensemble de la production d'ozone sera à l'arrêt. Un doublement de cette dernière est souhaitable
 - Stockage de chlore : mise aux normes
 - Prévoir le remplacement des huisseries (portes et fenêtre) du bâtiment d'exploitation (1966)



- Station de reprise Léon Salva Sotteville
 - Tenue au vent du bardage
 - Arrêt de la station n°1
- Réalisation d'une interconnexion entre St Etienne – Oissel. Le projet est réalisé et les travaux sont à engager en 2007.
- Mise en place de vannes de sectionnement dn 600 mm – traversée terrains SNCF, afin de sécuriser l'alimentation de la Zone Industrielle de Sotteville St Etienne.
- Gestion du patrimoine réseaux. Veolia Eau rencontre des difficultés pour la prise en compte des travaux de réseaux, particulièrement lors de création de lotissements (promoteur immobilier). De fait les réseaux sont généralement mis en service – nouveaux clients abonnés – sans avoir obtenu les plans de recollement des travaux. Cette situation préjudiciable à la tenue des plans, fausse quelque peu les différents indices, entre l'indice linéaire de non consommation.



Les indicateurs de performance récapitulés ci après donnent une vision synthétique du service en 2006, dans les domaines où les enjeux sont les plus significatifs.



Pour 3.5 centimes d'Euro le litre *

* facture 120 m3 avec eau, assainissement et taxes comprises (référence Sotteville)

- Une douche, c'est 60 à 80 litres.
- Un bain, c'est 150 à 200 litres.
- Une vaisselle manuelle, c'est 50 litres pour 12 couverts.
- Une chasse d'eau, c'est 6 à 12 litres.
- Un lave-linge, c'est 70 à 120 litres par lavage.

**Le poids de l'eau représente 0,8 %
du budget total des ménages.**

(source BIPE\FP2E 09/2006)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Indicateur	Définition	Valeur	Commentaires
Continuité (quantité et qualité)			
Taux d'interruptions de service non programmées	Nombre total d'interruptions non programmées affectant plus d'un branchement / 1000 abonnés	1,77 (u/1000 abonnés)	
Taux de conformité des analyses bactériologiques DDASS	Nombre de prélèvements bactériologiques conformes / nombre de prélèvements bactériologiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau distribuée)	99,2 %	1 analyse non conforme, détail des analyses p. 23 du rapport
Taux de conformité des analyses physico-chimiques DDASS	Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / nombre de prélèvements physico-chimiques réalisés (analyses DDASS sur l'eau produite et distribuée)	100,0 %	
Etat du patrimoine			
Indice linéaire d'eau non consommée	(Volume mis en distribution - volume comptabilisé) / longueur du réseau hors branchements / 365 j	8,0 (m3/jour/km)	Forte diminution de l'indice liée à la recherche active des volumes non comptabilisés – renouvellement « gros compteur » industriels
Indice linéaire de consommation	Volume consommé / longueur du réseau hors branchements / 365 j	33,9 (m3/jour/km)	
Gestion durable du patrimoine			
Politique patrimoniale (réseau)	Indice de 0 à 100 % représentant la qualité des informations disponibles sur le réseau et l'avancement de la planification du renouvellement	80 %	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux par la collectivité
Gestion de la ressource			
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Indice de 0 à 100 % de l'avancement des démarches d'établissement des périmètres de protection.	80 %	acquisition des terrains, & servitudes sur les périmètres rapprochés
Rendement net d'utilisation de la ressource	(volume consommé total + volume exporté) / (volume produit + volume acheté ou importé) = Rendement du réseau	81,0 %	Forte augmentation du rendement liée à la recherche active des volumes non comptabilisés – renouvellement « gros compteur » industriels
Satisfaction des usagers			
Taux de réclamations	Nombre de réclamations par voie écrite (lettre, fax, mèl) / 1000 clients	4,16 (u/1000 abonnés)	
Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Aucune mesure = 0, mesure statistique d'entreprise = 1, mesure statistique sur le périmètre du service = 2	Mesure statistique sur le périmètre du service	
Qualité du recouvrement			
Taux d'impayés	Montant des impayés au 31/12/2006, relatifs à la facturation de l'année 2005 / montant des factures émises relatives à l'année 2005.	0,7 %	Sur SIEBSR, & 0.6 pour Gd Couronne
Accès à l'eau			
Existence d'une CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux (Oui, Non)	Oui	
Existence d'une CFSL	Convention Fonds Solidarité Logement (Oui, Non)	Oui	
Certification			
Obtention de la certification ISO 9001	Certification ISO 9001 version 2000 : Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Oui	Certificat Afaq renouvelé en 2006
Obtention de la certification ISO 14 001 (usine)	Nombre d'usines certifiées ISO 14 001	Oui	Certificat en date du 21/06/05
Obtention de la certification ISO 14 001 (réseau)	Non, En cours, Certification obtenue par l'exploitant	Non	
Liaison du service à un laboratoire accrédité	Oui, Non	Oui	Analyses réalisées par le laboratoire CAE de Rennes
Prix			
Prix de l'eau au m3 TTC pour 120 m3	Prix au 1er janvier de l'exercice de présentation du rapport dans la commune de référence pour une consommation de 120 m3	356,35 (Euro TTC / m3)	Ville de Sotteville les Rouen – 120 m3 assaini

Vos lieux d'accueil :

Bureau local : VEOLIA Eau
6, Rue d'Alembert
76120 Le PETIT QUEVILLY

VEOLIA Eau
1724, Avenue du général De Gaulle
76350 OISSEL



Toutes vos démarches sans vous déplacer

Un simple appel suffit pour s'abonner, choisir le prélèvement automatique, demander un branchement, résilier un contrat, prendre rendez-vous avec nos techniciens.



Le site internet client
« www.veoliaeau.fr »



Vos urgences 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

Pour toute fuite, rupture de canalisation... nous intervenons jour et nuit.
Pour toutes les questions relatives aux abonnements contactez nous du lundi au vendredi de **8h à 19h** et le **samedi de 9h à 12h**.

1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation

Moulineaux, Petit Couronne, Petit Quevilly, Saint Etienne du Rouvray, Sotteville lès Rouen

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2006

(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité : F1110

CA Rouennaise Syndicat de la Banlieue Sud de Rouen ex SIE B

LIBELLE	2005	2006	Ecart en %
PRODUITS	12 635 005	13 303 601	5,29 %
Exploitation du service	4 650 850	4 914 434	
Collectivités et autres organismes publics	7 535 302	7 838 774	
Travaux attribués à titre exclusif	179 174	255 797	
Produits accessoires	209 679	294 600	
CHARGES	12 064 455	12 596 602	4,41 %
Personnel	1 759 044	1 830 088	
Energie électrique	183 641	182 199	
Achats d'eau	15 870	-1 086	
Produits de traitement	7 992	11 129	
Analyses	48 373	44 842	
Sous-traitance, matières et fournitures	458 992	424 612	
Impôts locaux et taxes	132 156	148 072	
Autres dépenses d'exploitation			
Télécommunication, poste et télégestion	79 928	100 889	
Engins et véhicules	158 824	168 661	
Informatique	141 876	146 209	
Assurances	45 297	24 469	
Locaux	184 649	158 023	
Autres	64 628	82 589	
Contribution des services centraux et recherche	354 989	359 519	
Collectivités et autres organismes publics	7 535 302	7 838 774	
Charges relatives aux renouvellements			
Pour garantie de continuité du service	835 803	815 027	
Charges relatives aux investissements			
Programme contractuel	18 851	199 539	
Investissements incorporels		7 045	
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	1 470		
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	36 500	57 402	
RESULTAT AVANT IMPOT	570 550	706 999	NS
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	193 017	235 643	
RESULTAT	377 533	471 356	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Grand Couronne

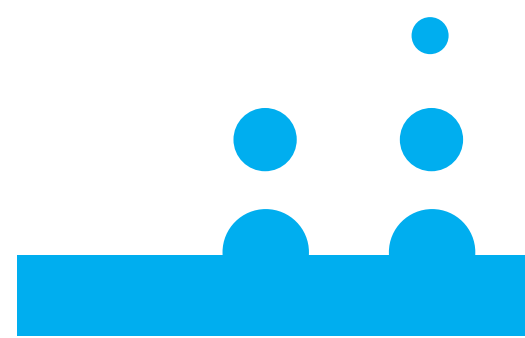
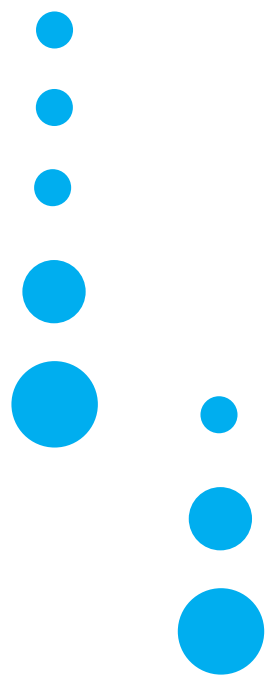
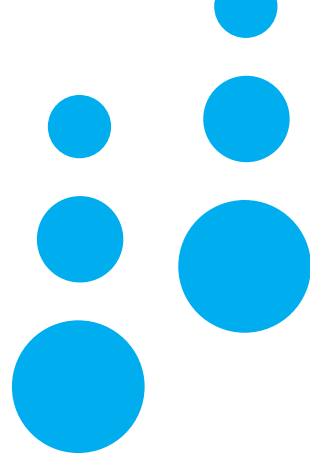
**Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2006**

(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité : F1170 CA Rouennaise Commune de Grand Couronne ex SIE Banlieue

LIBELLE	2005	2006	Écart en %
PRODUITS	1 024 975	1 012 681	-1,20 %
Exploitation du service	540 115	564 087	
Collectivités et autres organismes publics	401 429	352 214	
Travaux attribués à titre exclusif	50 112	79 824	
Produits accessoires	33 319	16 556	
CHARGES	933 007	918 683	-1,54 %
Personnel	193 746	193 806	
Energie électrique	10 459	9 698	
Analyses	412	142	
Sous-traitance, matières et fournitures	68 320	73 864	
Impôts locaux et taxes	13 334	9 642	
Autres dépenses d'exploitation			
Télécommunication, poste et télégestion	8 659	10 443	
Engins et véhicules	17 206	17 482	
Informatique	15 370	15 164	
Assurances	4 907	2 538	
Locaux	20 025	16 182	
Autres	8 275	10 166	
Contribution des services centraux et recherche	38 455	37 287	
Collectivités et autres organismes publics	401 429	352 214	
Charges relatives aux renouvellements			
Pour garantie de continuité du service	68 090	81 354	
Charges relatives aux investissements			
Programme contractuel	56 636	67 419	
Annuités des emprunts repris à la collectivité	5 783	5 870	
Investissements incorporels		9 721	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	1 901	5 693	
RESULTAT AVANT IMPOT	91 968	93 998	2,21 %
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	31 113	31 330	
RESULTAT	60 855	62 668	2,98 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006



Agglomération de Rouen
Norwich House
14 bis, Avenue Pasteur - BP 589
76 006 ROUEN Cedex 1

